

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

COUTRAS

AKBK met du
wax à vos pieds

TOURISME & AFFAIRES

Chypre,
l'île aux trésors

FABRICE
MARTINEZ

Souslikoff
Reprise.
Sereine





12



28

ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET** • Rédactrice en chef : Astrid **GOUZIK** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT**, Noëlie **SANZ** & Raphaëlle **MOURET** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0228 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



Dans l'actu

GIRONDE

4 En bref Gironde

12 À la Une
Souslikoff,
reprise sereine

22 Gironde
Chypre, l'île aux trésors

26 Bordeaux
Mimaté déploie ses feuilles

28 Coutras
AKBK met du wax à vos pieds

EN RÉGION

30 En bref Nouvelle-Aquitaine

32 Landes
Capbreton, inventer le port de demain

34 Lot-et-Garonne
Les nouveaux défis de France Prune

Le cercle des experts

**36 Chronique des notaires
de la Gironde**

Le droit de préférence
des propriétaires contigus
de parcelles boisées

40 Tribune
Les maux de l'open space

Tendances Business

44 Emploi
Mobilisation pour les saisonniers

46 Entreprises
Managers et qualité de vie au travail

48 Immobilier
Le marché de l'ancien se contracte

50 Tech/Écologie
Internet et émissions CO₂

Vini & Culture

52 En bref
Sortir en Gironde

54 Le coup de cœur de Philippe
L'écrin du Médoc :
Château Sénéjac 2018

56 Un mois, une œuvre
Rira bien...

58 Cinéma
Magnificat

62 Annonces Légales



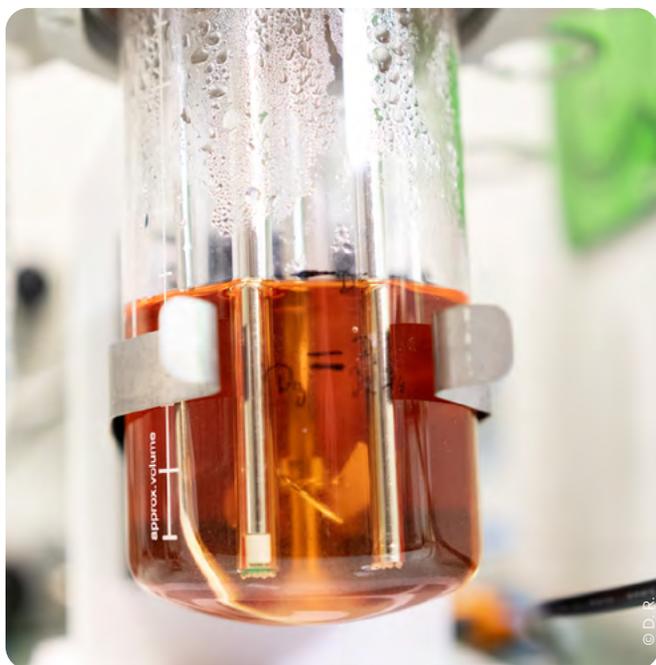
Gironde En bref



Bordeaux

FERME EN VIE FACILITE L'INSTALLATION DES AGRICULTEURS

La start-up, fondée à Bordeaux en 2020, annonce avoir finalisé une levée de fonds de 1,7 million d'euros auprès de business angels de renom tel que le Bordelais Thierry Fahmy. La mission de Ferme en vie (FEVE) : installer la nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices en agroécologie. Comment ? Grâce à l'épargne citoyenne, afin d'acheter des fermes et les mettre en location avec option d'achat à des agriculteurs qui s'engagent à respecter des pratiques vertueuses pour l'environnement et la santé humaine. Et d'autre part avec une plateforme numérique, La Grange, qui simplifie leur parcours d'installation. L'entreprise a pour cela convaincu près de 700 investisseurs particuliers, pour un montant total de plus de 7 millions d'euros, qui ont déjà permis la reprise de 7 fermes, une quinzaine de projets étant prévus sur l'année 2023. Prochains objectifs pour FEVE : embaucher 5 personnes, collecter 12 millions d'euros d'ici à la fin de l'année afin de reprendre une quinzaine de fermes. Et d'ici à 2027, convertir 200 fermes par an à l'agroécologie.



Nouvelle-Aquitaine **SEPT LAURÉATS DU FRENCH TECH 2030**

À l'occasion du salon Viva Tech, le gouvernement a présenté un nouveau dispositif d'accompagnement de start-ups, le FT 2030. Pendant un an, 125 start-ups vont recevoir un accompagnement financier et extra-financier de l'État pour accélérer leur développement. Sur le territoire néo-aquitain, les 7 heureuses élues sont : New Heat (Gironde) et ses systèmes de récupération de chaleur ; Materrup (Landes) et son ciment bas carbone ; Elixir Aircraft (Charente-Maritime) et ses avions légers ; Elicit Plant (Charente) et ses solutions contre le stress hydrique ; Toopi Organics (Gironde) et son procédé de recyclage de l'urine humaine en biosolutions ; TreeFrog Therapeutics (Gironde) et sa solution de thérapie cellulaire et Synapse Medicine (Gironde) et sa plateforme de prévention des risques médicamenteux.

Bordeaux **NIMBL'BOT LÈVE 2 MILLIONS D'EUROS**

La start-up bordelaise, créée en 2018, qui développe des bras de robots destinés à l'inspection et la maintenance en milieux inaccessibles ou dangereux pour les humains, annonce une levée de fonds en amorçage de 2 millions d'euros. Réalisée auprès d'Ul Investissement, Irldi Capital Investissement et du fonds régional NACO (Nouvelle-Aquitaine co-investissement), elle sera complétée par des effets de levier qui porteront le tour de table à 4 millions d'euros courant juillet. Cette augmentation de capital doit permettre à la deeptech bordelaise de commencer l'industrialisation de ses premiers robots et ainsi entrer en phase de commercialisation.

« Cette levée de fonds va nous permettre de fabriquer nos premiers robots de pré-série. Nous visons les 7 robots fabriqués d'ici mi-2024 en parallèle de l'obtention du marquage CE (...). Nous travaillons également sur l'intégration de nouvelles fonctionnalités, le maillage d'un solide réseau de fournisseurs et le renforcement de notre équipe », commente dans un communiqué Ludovic Dufau, président cofondateur de Nimbl'Bot.





Bordeaux

LES EXPERTS DE JUSTICE SE RÉUNISSENT

L'assemblée générale de la Compagnie des Experts de Justice de Bordeaux (CEJB) s'est tenue, le 9 juin, à l'École Nationale de Magistrature, en présence de Marc Gauthier, son président, qui succède à Nathalie Malicet, de Florence Tovagliari, sa vice-présidente et de Gilles Tocanne, juge et président de la 7^e chambre du tribunal judiciaire de Bordeaux. Partant à la retraite, ce dernier a rappelé quelques anecdotes de la profession. L'assistance a pu également échanger sur leur charte de bonnes pratiques avec les avocats et sur des points spécifiques d'expertise, en particulier dans le droit de la construction. L'assemblée a par ailleurs évoqué la nouvelle nomenclature qui s'appliquera aux experts de justice à partir de 2024.

Gironde

LES NOTAIRES EN MESSAGE PRIVÉ

Suite au succès des six éditions précédentes, les notaires girondins reprennent du service le **mercredi 28 juin de 16 h à 17 h 30**, et donnent rendez-vous sur leur page Facebook pour répondre en direct aux questions des internautes. Ce rendez-vous Messenger permet aux particuliers d'obtenir des réponses aux questions juridiques qu'ils se posent en matière immobilière, de droit de la famille ou de l'entreprise. Marié sans enfant, en cas de décès, mon conjoint est-il le seul héritier ? Est-il protégé dans notre maison commune ? La TVA est-elle déductible sur des travaux en vue de la rénovation d'un logement ? Un enfant mineur peut-il être associé à une SCI ? Par message privés, les notaires apporteront des réponses concrètes sur le quotidien ou les projets futurs.



 Chambre des notaires
 de la Gironde

LES NOTAIRES EN MP
 MERCREDI 28 JUIN • 16H00 - 17H30

©D.R.

Bordeaux VENTE HERMÈS EN FAVEUR DE LA FONDATION BERGONIÉ

La maison Hermès et la Fondation Bergonié s'associent pour des ventes solidaires les dimanche 9, lundi 10 et mardi 11 juillet au Hangar 14. Accessoires de mode, foulards, chaussures, maroquinerie, vêtements homme ou femme seront proposés à des prix exceptionnels. Les bénéfices de cette opération seront reversés à la Fondation Bergonié afin de financer le projet Cancer Innovation Aquitaine, un programme favorisant l'accès des patients à des thérapies innovantes.



Gironde UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Maître Delphine Detrieux, notaire à La Réole, a été élue présidente de la chambre des notaires lors de son assemblée générale, le mercredi 17 mai. Elle succède ainsi à Matthieu Vincens de Tapol. Un nouveau bureau composé de 21 membres a été ainsi constitué, avec Sébastien Artaud, notaire à Bordeaux, en tant que vice-président. Leur mandat est de 2 ans.

Carnet

L'agence de conseil en relations médias Léon a annoncé la nomination d'**Amandine TAUZIN** à la direction du bureau bordelais de la société. Après une antenne créée à Lyon en 2019, l'entreprise parisienne a ouvert sa deuxième antenne régionale à Bordeaux en 2022 pour renforcer son implantation sur le territoire. Travaillant activement avec 4 entreprises bordelaises : Effinity, Dynvibe, La Ruche Bordeaux et Welcode, le bureau girondin compte 3 collaboratrices et affiche des projets de recrutement. L'agence espère « accompagner le dynamisme croissant de l'écosystème entrepreneurial girondin, tout en continuant de soutenir le déploiement territorial de ses clients », est-il indiqué dans un communiqué.



Marine SAINT MARTORY vient de rejoindre Stoik, première assurance spécialisée sur le risque cyber en Europe, en qualité de responsable du développement du courtage pour la région Sud-Ouest. Diplômée d'un Master 2 à l'ESC Pau Business School, elle a débuté dans le secteur bancaire comme chargée d'affaires professionnels avant de prendre la direction de plusieurs agences. Puis, dans le secteur de l'assurance, Marine Saint Martory fut inspectrice commerciale chez GAN Assurances. Sa mission chez Stoik est d'animer un réseau local de courtiers et de les accompagner dans la distribution du produit d'assurance cyber de la société. En France, concernant le risque cyber, seulement 10 % des ETI sont assurées contre 94 % pour les grandes entreprises, chiffre qui descend à 3,2 % pour les moyennes entreprises et à 0,2 % pour les petites et micro-entreprises.

Maÿlis de MONESTROL vient d'être nommée directrice des relations humaines du groupe Pichet. Elle sera chargée du pilotage des ressources humaines de l'ensemble des activités du groupe, sur un périmètre de plus de 1 400 collaborateurs. Elle supervisera également la gestion du juridique social, des instances représentatives du personnel ainsi que la paie et l'administration du personnel.

Après une formation à l'IGS Paris, elle a débuté sa carrière comme chargée de recrutement et formation au siège de Sephora. Maÿlis de Monestrol y termina son expérience en 2014 en qualité de responsable du développement RH, avant de passer 3 ans chez Swarovski.

C'est en 2017 qu'elle a rejoint le groupe Pichet en tant que responsable ressources humaines.



© Philippe Labeguerie



L'équipe d'Initiale

Bordeaux **L'AGENCE INITIALE LABELLISÉE B CORP**

L'agence bordelaise de relation presse a été certifiée B Corp avec un score de 108,8, parmi plus de 300 entreprises certifiées en France et 5 000 entreprises dans le monde en 2023. Cette certification permet d'évaluer les entreprises autour de 5 thématiques : la gouvernance, les collaborateurs, l'environnement, les clients et la collectivité. Avec un chiffre d'affaires de 411 400 euros en 2022, l'agence Initiale mène différentes initiatives au niveau local : 60 % de ses fournisseurs sont basés dans la région. Elle a également reversé 10 000 euros, en cinq ans, à des associations de protection de l'environnement.

© D.R.

Mérignac **TECHNOWEST RÉUNIT SON ÉCOSYSTÈME LE 27 JUIN**

Le Bordeaux Tech'Day, événement annuel de la technopole Bordeaux Technowest, aura lieu cette année le 27 juin, à l'Hôtel de Bordeaux Métropole, esplanade Charles de Gaulle. 70 start-ups, 37 partenaires grands groupes industriels, soutiens publics et privés sont attendus pour assister à 4 tables rondes sur les deeptech, l'open innovation, l'impact ou encore la décarbonation de l'industrie. L'après-midi se déroulera le Fund Connect, afin de mettre en relation les start-ups avec les fonds d'investissement, business angels et investisseurs. Une vingtaine de grands fonds d'investissement innovant ont déjà confirmé leur venue.



FRANÇOIS
BAFFOU
Directeur général de
Bordeaux Technowest



Bordeaux **ALTOSPAM RECRUTE**

La société, qui a récemment déménagé son siège de Toulouse à Bordeaux, est spécialisée dans la lutte contre le spam. Pour soutenir ses opérations et lancer sa nouvelle stratégie de croissance à l'échelle nationale, Altospam recrute 35 postes sur les prochains mois, notamment à Bordeaux. Sont recherchés parmi les postes ouverts : développeurs full stack ; administrateurs systèmes ; experts R&D, cyber et IA ; responsable veille cyber ; commerciaux ; business developers... « Notre récente reprise d'Altospam s'accompagne d'un vaste plan d'investissement », explique son président, Vincent Saint-Martin, « et notamment d'une volonté de densifier nos équipes techniques, support et commerciales. »

NOTRE SÉLECTION BUREAUX

Tourny Meyer, spécialiste de l'immobilier pour les professionnels.

Trouver des locaux est un choix stratégique. Nos consultants vous accompagnent dans votre recherche. En faisant appel à nos experts, vous bénéficiez de leur connaissance du terrain et des meilleures opportunités du marché. Retrouvez l'intégralité de nos offres sur tournymeyer.fr.



EXCLUSIVITÉ | INK00 BORDEAUX EURATLANTIQUE

- Vue exceptionnelle sur la Garonne
- ERP 5ème catégorie
- Certification BREEAM VERY GOOD
- Disponibilité 1^{er} trimestre 2025

6 802 m² div. 1 000 m²



EXCLUSIVITÉ | SILVA BORDEAUX EURATLANTIQUE

- Tramway lignes C et D
- ERP 5ème catégorie type W
- Certification BREEAM VERY GOOD
- Disponibilité immédiate

5 522 m² div. 436 m²



EXCLUSIVITÉ | BLOOM BORDEAUX LAC

- Tramway ligne C
- ERP 2^{ème} catégorie type R idéal écoles
- Certification HQE Excellent
- Disponibilité sous 17 mois

3 723 m² divisibles



ARTEPARC LE HAILLAN

- Tramway ligne A
- Certifications NF HQE 9* et BBC Effinergie
- Accès rocade n°9
- Disponibilité 1^{er} trimestre 2024

8 385 m² div. 250 m²



EXCLUSIVITÉ | MADERA MÉRIGNAC

- Tramway ligne A
- Certification BREEAM Niveau GOOD
- Visibilité commerciale
- Disponibilité mars 2024

5 534 m² div. 2 025 m²



EXCLUSIVITÉ | PARC ECOSPH'AIR ARKO MÉRIGNAC

- Environnement verdoyant
- Certifications BEPOS, E3C1, WiredScore
- Disponibilité immédiate

8 068 m² div. 180 m²



LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | NANTES
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35 700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrées par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boetie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.



LA UNE



FABRICE
MARTINEZ
président
de Souslikoff

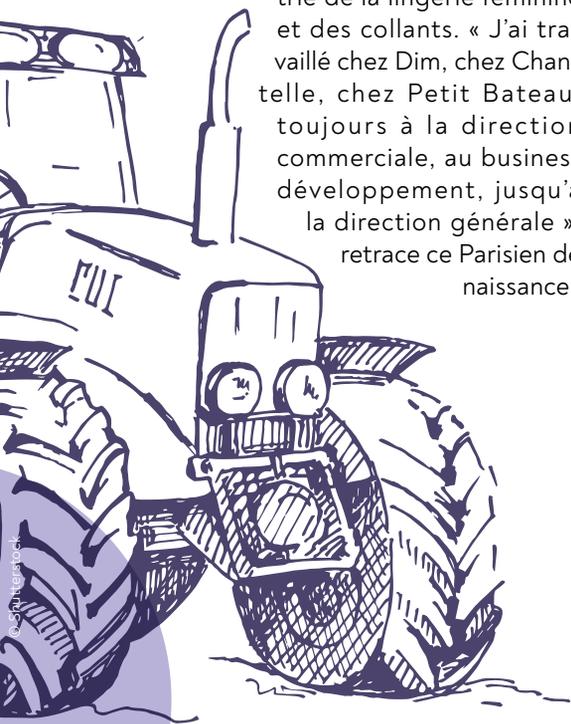
Souslikoff. Reprise. Sereine

MÉDOC • Depuis octobre 2022, Dominique Souslikoff a confié les clés de l'entreprise familiale à Fabrice Martinez. Le nouveau président de la PME, spécialisée dans la conception, la construction et la distribution de matériel agricole, déploie son plan stratégique pour stimuler sa croissance.

Par Astrid GOUZIK



A le voir cheminer, méthodique et déterminé, entre les différents postes de travail de son usine d'Arcins, pour nous expliquer la chaîne de production de ses machines viticoles, cela apparaît comme une évidence : Fabrice Martinez est un homme d'industrie. Et à l'écouter détailler les atouts de ses tarières et autres bineuses intercepts, difficile d'imaginer qu'il a effectué la majeure partie de sa carrière dans l'industrie de la lingerie féminine et des collants. « J'ai travaillé chez Dim, chez Chantelle, chez Petit Bateau, toujours à la direction commerciale, au business développement, jusqu'à la direction générale », retrace ce Parisien de naissance.



UNE HISTOIRE DE CONFIANCE

Depuis le 10 octobre 2022, Fabrice Martinez détient les clés de la PME médocaine Souslikoff après l'avoir rachetée à son dirigeant Dominique Souslikoff, fils du fondateur de l'entreprise. « Alexandre Souslikoff a créé la société en 1969, mon année de naissance », glisse le nouveau président dans un sourire.

Une reprise rondement menée. « J'ai rencontré Dominique Souslikoff pour la première fois ici (au siège de l'entreprise à Arcins, ndlr) le 11 février 2022. On a passé

“ L'évolution vers la reprise, c'est une histoire de frustration ”

quatre heures ensemble. Lorsque je suis rentré chez moi le soir, j'ai dit à mon épouse que j'avais trouvé la boîte que je voulais racheter », se remémore Fabrice Martinez. Huit mois plus tard, l'affaire était bouclée.



© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins

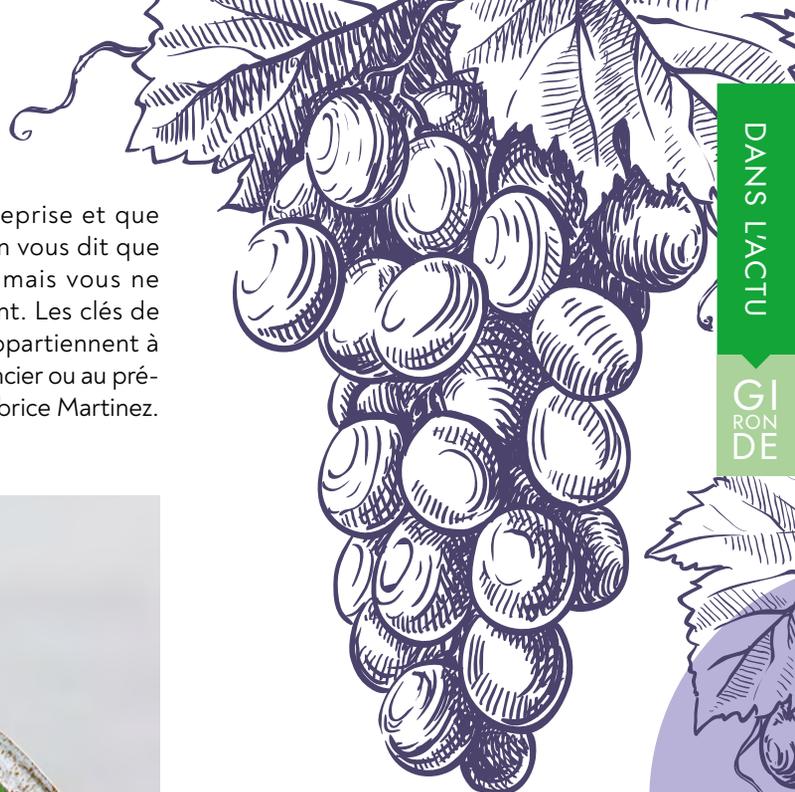
ÊTRE CAPITAINE À BORD

Son envie de se lancer dans la reprise d'une entreprise avait éclos après sa dernière expérience professionnelle. « L'évolution vers la reprise, c'est une histoire de frustration. Quand vous êtes directeur

général d'une entreprise et que vous êtes salarié, on vous dit que vous avez les clés mais vous ne les avez pas vraiment. Les clés de l'entreprise, elles appartiennent à l'actionnaire, au financier ou au président », souligne Fabrice Martinez.



© Louis Piquemil - Echos - J'ai des affaires gironnaises



DANS L'ACTU

GIRONDE

© Shutterstock

Après 30 années de salariat, il est désormais seul capitaine à bord d'un navire qui embarque 20 autres passagers répartis équitablement entre deux sites : Arcins, sur la rive gauche de l'estuaire de la Gironde, et le site historique de Saint-Yzans-de-Médoc.

TROIS ACTIVITÉS

Et le vaisseau Souslikoff est propulsé par trois moteurs. « J'ai réorganisé l'entreprise en trois entités : la partie que j'appelle Souslikoff Concept, à Arcins. On conçoit et on fabrique toute sorte de matériel pour les viticulteurs. La deuxième entité que j'ai appelée Souslikoff Équipement, pour la vente de matériel agri-viticole. C'est notre concession de Saint-Yzans. Et Souslikoff Service, c'est la partie entretien et réparation », expose le dirigeant.

Avec un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'euros, Souslikoff ronronne mais ne rugit pas. « La société est réputée pour son matériel de qualité et ses innovations, mais c'est une belle endormie », confesse-t-il volontiers.

PLAN « CINQ SUR CINQ »

Lorsqu'il prend les rênes de l'entreprise, Fabrice Martinez dresse donc, avec ses salariés et les



“ L'idée est de regarder où en Europe nous pourrions proposer notre gamme de produits ”

managers-clés de Souslikoff, un plan d'attaque baptisé « Cinq sur cinq » pour atteindre les 5 millions d'euros de chiffre d'affaires dans cinq ans. Des ambitions raisonnables compte tenu du potentiel de développement de la PME. Au cœur de sa stratégie, le développement de la business unit Souslikoff Concept, qui conçoit et produit des machines sous la marque Souslikoff. « C'est celle qui offre le plus de potentiel pour nous développer », souligne le

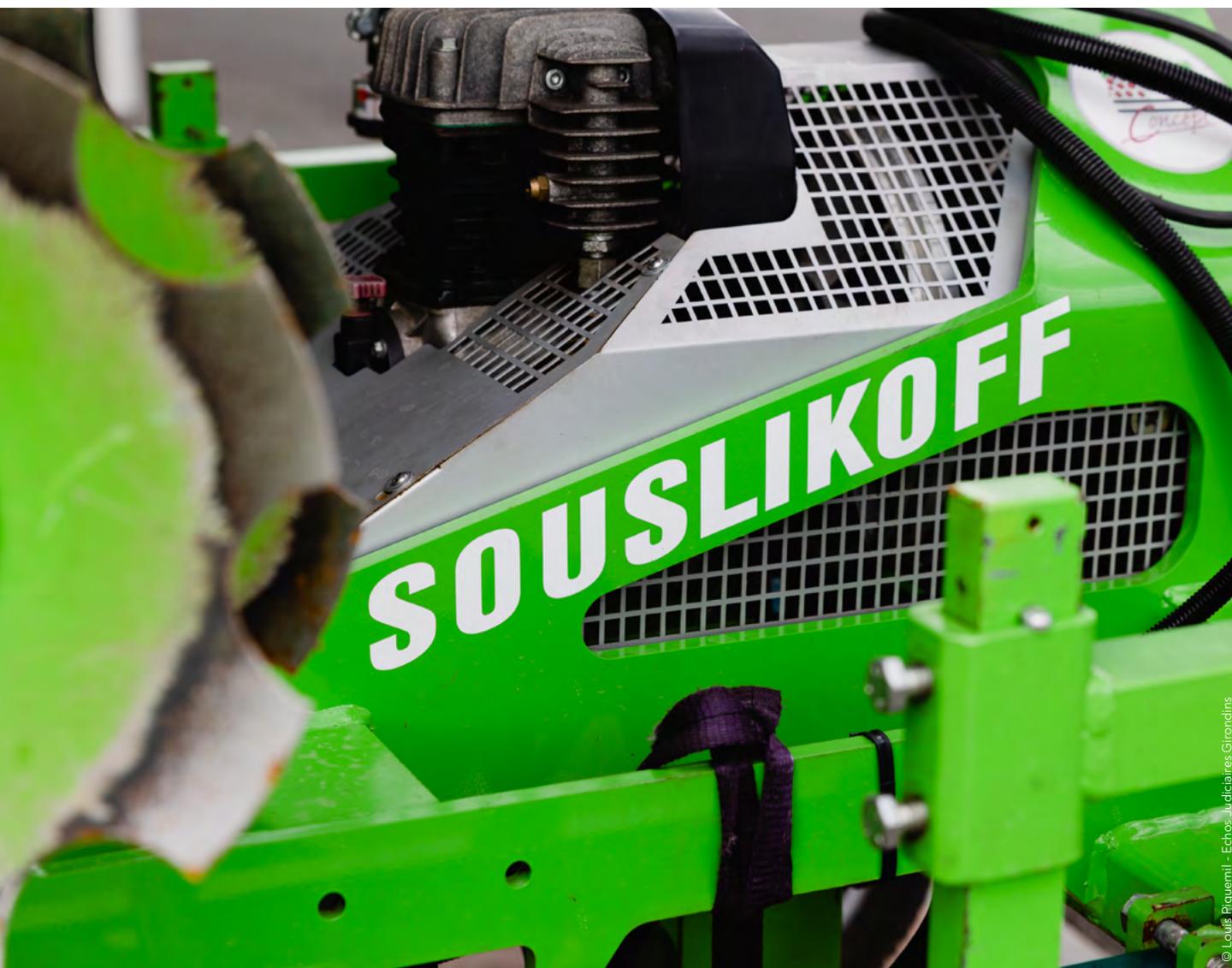
PDG. Pour ses division Équipement, qui revend du matériel agricole de différentes marques, et Services, pour la réparation, le marché est captif et les revenus sont récurrents.

MAILLER LA FRANCE

« Mais nous sommes prisonniers du Nord Médoc. Personne ne viendra de Libourne pour acheter ou faire réparer un tracteur sur notre site de Saint-Yzans. » Alors qu'avec son activité de constructeur de

machines agricoles, Souslikoff pourrait viser plus loin. « On pourrait étendre notre terrain de jeu. Actuellement, nous sommes pas mal en Bourgogne, mais je n'ai pas de revendeur en Champagne, ni en Alsace, ni dans le Sud-Est. On pourrait mailler beaucoup mieux le territoire français. »

Et ses ambitions ne se limitent pas à l'Hexagone. Fabrice Martinez pense déjà à l'export : « j'ai commandé une étude à la CCI Bordeaux-Gironde pour déterminer quel pays je pourrais aborder facilement. Sans aller tout de suite au Chili ou en Afrique du Sud, l'idée est de regarder où en Europe nous pourrions proposer notre gamme de produits ».



© Louis Piquemil - Echos Judiciaires Girondins

LA GENÈSE DE SOUSLIKOFF

En 1969, Alexandre Souslikoff, maréchal-ferrant d'origine russe et polonaise, commence à réparer des tracteurs dans le garage de sa maison à Saint-Yzens-de-Médoc.

En observant ses clients viticulteurs, il invente des outils et des machines pour leur rendre le travail de la vigne moins pénible. « Tout ce qu'il faisait était frappé du bon sens », raconte Fabrice Martinez. « Il cherchait à fabriquer des outils simples, faciles à entretenir, pas chers et incroyables. » Dans les années 80, l'entreprise se développe et se dote d'une concession afin de distribuer dans le Médoc d'autres marques de matériel agri-viticole. Dans les années 90, son fils Dominique arrive à la tête de l'entreprise qu'il développe en mettant en place un réseau de distributeurs dans toute la France pour les produits de la marque Souslikoff. En 2019, la PME inaugure un site de production dédié à sa gamme Concept, à Arcins.

Trois ans plus tard, la société est reprise par Fabrice Martinez.

“ Ce qui a fonctionné jusqu'à maintenant ne fonctionnera pas forcément demain. Il faut se remettre en question tous les jours. ”

DIVERSIFIER SES MARCHÉS

Le dirigeant voudrait également sécuriser et diversifier ses sources de revenus. « Nos produits ne sont destinés qu'aux viticulteurs. Si une crise mondiale frappait le secteur du vin, la situation se compliquerait pour nous ». Des solutions se profilent, Souslikoff pense déjà maraîchage, arboriculture... Aucune piste

ne sera écartée pour ce spécialiste du travail mécanique de la terre. Avec ces nouvelles flèches à son arc, Fabrice Martinez espère doubler l'activité de sa division Concept qui réalise aujourd'hui un chiffre d'affaires d'un million d'euros.

« Ce qui a fonctionné jusqu'à maintenant ne fonctionnera pas forcément demain. Il faut se remettre en question tous les jours. » Un

mantra que le dirigeant transmet à ses équipes depuis son arrivée. Délicatement, veillant à ne pas faire d'accroc sur l'histoire de cet emblème du Médoc, Fabrice Martinez tisse la stratégie de Souslikoff qui fêtera, en même temps que son nouveau président, ses 55 ans en 2024. Comme quoi, l'industrie de la machine agricole n'est pas si éloignée de celle du collant. ■



10 bonnes pratiques pour réussir sa reprise



DÉCRYPTAGE • Mi-juin, le site Transentreprise (initié par les chambres de commerce et d'industrie de France et les chambres de métiers et de l'artisanat) recensait 157 entreprises à reprendre en Gironde, 1 419 en Nouvelle-Aquitaine. À l'instar de Fabrice Martinez avec Souslikoff, les entrepreneurs prêts à se lancer sont nombreux... Encore faut-il qu'ils soient correctement préparés à s'engager sur le (long) chemin de la reprise.

Par Astrid GOUZIK

1. NE PAS NÉGLIGER LA PRÉPARATION

« Est-ce que vous avez bien en tête qu'une reprise, c'est une aventure familiale ? Est-ce que vous êtes conscients que ça peut durer deux ou trois ans avant de trouver la bonne entreprise ? Est-ce que vous avez les moyens de vivre en atten-

dant ? », insiste Fabrice Martinez, président de l'entreprise médicamenteuse Souslikoff, reprise fin 2022. Avant de se lancer, l'entrepreneur a pris le temps de mûrir son projet et a décidé de se faire accompagner par l'association nationale CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires). « J'ai suivi leur formation de trois

semaines à Paris, nous étions une vingtaine de futurs repreneurs. » « À Bordeaux, nous organisons cette formation « Les compétences du repreneur d'entreprise » une à deux fois par an, la dernière a eu lieu au mois de mars », précise François Lemarchand, délégué régional du CRA et ancien expert-comptable.

AUDREY FRECHET

directrice
du département
droit social
chez Fidal Zone
Atlantique

© Fidal

PATRICK ESPAGNET

avocat, directeur
associé chez
Fidal

© Fidal

2. ÉLABORER SA FICHE DE CADRAGE

Le CRA accompagne notamment les futurs repreneurs lors d'une étape cruciale de leur projet : l'élaboration d'un document appelé « fiche de cadrage ». « Il s'agit de décrire précisément quel type d'entreprise vous recherchez : quelle taille, quelle activité, combien vous êtes prêt à la payer, seul ou avec des associés, avec un fonds... », décrit Fabrice Martinez. « Si je vous montre ma fiche de cadrage, elle décrivait exactement Souslikoff. »

3. EN PARLER AUTOUR DE SOI

Une fois le projet défini, l'essentiel pour le futur repreneur est de faire savoir ce qu'il recherche. « Fabrice Martinez a adopté la bonne démarche, il en a parlé à tout son entourage », souligne Nicolas Raffalovich, expert-comptable associé à la Compagnie Fiduciaire, qui a accompagné Fabrice Martinez pour la reprise de Souslikoff.

“ 70 % des entreprises à vendre ne sont pas affichées ”**4. TROUVER SA CIBLE**

Il faut dire que dénicher la perle rare n'est pas aisé. « Il est nécessaire d'en voir plusieurs avant de trouver la bonne, comme pour un bien immobilier », constate Nicolas Raffalovich. « 70 % des entreprises à vendre ne sont pas affichées. Et celles qui sont en vitrine ne sont pas forcément les meilleures », ponctue Fabrice Martinez. Pour faciliter le sourcing des entreprises, le CRA met à la disposition de ses adhérents son outil DIANE recensant environ 800 entreprises à vendre sur le territoire national et 1 300 repreneurs. « On s'assure notamment que le cédant est bien vendeur car certains disent vouloir vendre leur entreprise mais n'y sont pas prêts », fait valoir François Lemarchand du CRA. Le site Transentreprise, mis en place par les CCI et les CMA, répertorie également les entreprises dispo-

nibles à la vente. « Un autre métier se développe beaucoup, celui des transactionnaires, ils agissent par mandat pour vendre des sociétés », indique Patrick Espagnet, avocat directeur associé chez Fidal, spécialiste des questions de transmission d'entreprises.

5. CONSTITUER UNE ÉQUIPE DE REPRISE

« Une reprise réussie, c'est surtout le bon accompagnement par un expert-comptable et un avocat », souligne François Lemarchand. Dans le cas de Souslikoff, outre Nicolas Raffalovich de la Compagnie Fiduciaire, le repreneur a été assisté par Sébastien Péronne du cabinet bordelais Altaïr Avocats. « Ils ont notamment su me dire, pour une ou deux entreprises que certains indicateurs n'étaient pas au vert », raconte Fabrice Martinez.



“ Les audits permettent d'éviter les mauvaises surprises ”

6. ÉVALUER L'ENTREPRISE

Une étape critique du processus de reprise : « une entreprise, c'est comme un bien immobilier, il faut la payer au bon prix parce que vous allez lui coller une dette sur le dos », conseille Fabrice Martinez. « La valeur d'une entreprise c'est sa capacité d'emprunt selon le résultat de l'entreprise, donc sa rentabilité », détaille le délégué régional de l'association CRA. Les équipes de l'expert-comptable de l'acheteur sont chargés d'étudier la valorisation de l'entreprise.

7. RESPECTER LES ÉTAPES

« À partir de là, la reprise se déroule en quatre étapes, à commencer par la rédaction d'une lettre d'intention », détaille Patrick Espaignet de Fidal. « C'est une déclaration de principe, les parties se fixent les grandes lignes de la négociation. Il est nécessaire dès cette première étape de se rapprocher de son avocat. »

Viennent ensuite les audits : les équipes de l'acheteur se rendent chez le vendeur pour estimer la situation réelle de l'entreprise à vendre. « Du point de vue social, les avocats regardent, par exemple, la pyramide des âges (faut-il se préparer à une vague de départ à la retraite ?), le nombre de litiges en cours, si la société a correctement calculé les heures supplémentaires... Ces audits permettent d'éviter les mauvaises surprises », détaille Audrey Fréchet, directrice du département droit social du cabinet Fidal sur la zone Atlantique.

Puis est signé un protocole de cession sous condition suspensive. Une fois ce document signé, l'acheteur peut aller voir les banques pour trouver un financement. Puis le closing, la signature des actes définitifs.

8. SE FAIRE FINANCER

« J'ai pris deux banques, la Banque Populaire et le Crédit Mutuel, pour étaler la dette », confie le dirigeant de Sousli-koff. Pour financer sa reprise, il a également bénéficié d'un prêt d'honneur, à taux zéro, de 50 000 euros du réseau Entreprendre Aquitaine, avec un différé de 18 mois. Puis d'un prêt de 35 000 euros de Total Énergies. « L'idée était d'avoir dans ma hol-

ding, au chaud, une annuité si jamais un jour l'activité était tendue. De cette manière, je suis sûr de ne pas avoir de blocage pour ma dette LBO », relate Fabrice Martinez.

9. SOIGNER LA TRANSITION

« L'humilité vis-à-vis du cédant avant tout. C'est ce que l'on enseigne aux repreneurs », indique François Lemarchand. Car la réussite de la transmission de la société tient aussi à la façon dont le cédant présentera le repreneur aux salariés. « Les mots utilisés par le cédant pour vous présen-

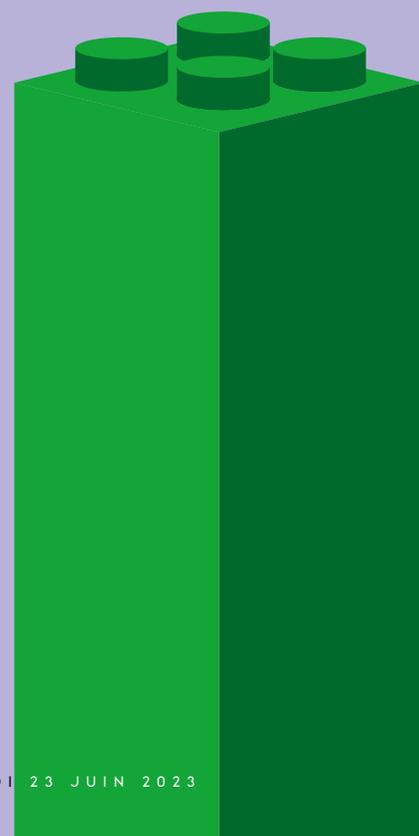
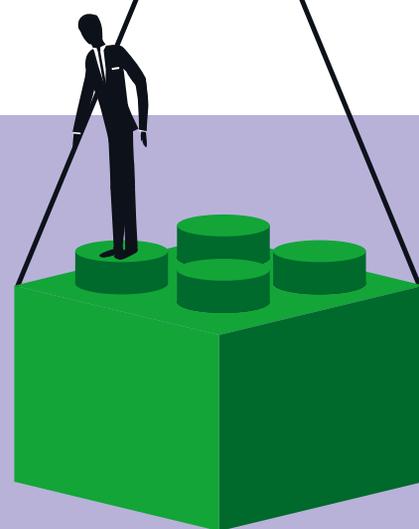
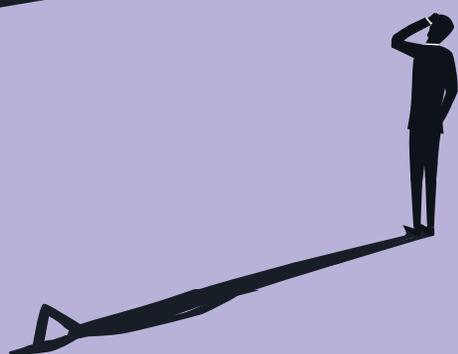


ter, aux clients, aux fournisseurs et surtout aux salariés, c'est crucial », ponctue Fabrice Martinez. « Il ne faut pas sous-estimer la culture d'entreprise, tout ce qui est non-dit, informel », appuie Mathilde Poitevineau, chargée de l'accompagnement des lauréats pour le réseau Entreprendre Aquitaine. « Les reprises qui se passent mal, c'est souvent à cause d'un manque d'écoute du personnel. »

10. S'ENTOURER DE PAIRS

Enfin, une fois à la tête de l'entreprise, même si le parcours de reprise en tant que tel est ter-

miné, le dirigeant ne doit pas rester isolé et accepter de se faire conseiller. « Notamment sur la partie gestion. Sur les deux ou trois premières années, il ne faut pas hésiter à faire appel à un DAF externalisé », explique encore Mathilde Poitevineau. Au sein de réseau Entreprendre, les lauréats sont aussi accompagnés par d'autres chefs d'entreprise qui peuvent mettre en place des commissions s'ils sentent des difficultés poindre. « Nos lauréats se retrouvent aussi par promotion une ou deux fois par mois autour d'une thématique liée à la reprise », conclut-elle. ■



Chypre / L'île aux trésors

INTERVIEW • Depuis début avril, l'aéroport de Bordeaux-Mérignac est relié à Paphos (à l'ouest de l'île de Chypre) à raison de deux vols directs par semaine opérés par Ryanair. L'engouement est grandissant pour cette destination riche de sites et de paysages à couper le souffle, au plus près de l'Orient... Consule de Chypre à Bordeaux depuis 2016, Eva Michaeloudes-Montarnier nous explique pourquoi il faut absolument (re)découvrir Chypre, son fort potentiel touristique grand public et affaires.

Par Vincent ROUSSET

Echos Judiciaires Girondins : En tant que consule de Chypre à Bordeaux, vous avez beaucoup œuvré pour la création de cette ligne directe : quel est votre sentiment aujourd'hui ?

Eva Michaeloudes-Montarnier : « Ces vols directs facilitent la vie ! Auparavant, il fallait au minimum une bonne journée de voyage si ce n'était plus avec les attentes pour les correspondances. C'est donc pour moi une énorme satisfaction de voir l'aboutissement de ce travail entre l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, et divers ministères de Chypre, en particulier ceux du Tourisme et des Infrastructures. Aussi nous nous employons à faire en sorte que la ligne devienne pérenne. »

EJG : Quels sont les premiers résultats de fréquentation de cette ligne : sont-ils encourageants ? Pensez-vous que cette ligne pour le moment saisonnière deviendra régulière ?

E. M.-M. : « Lorsque la rotation est devenue bihebdomadaire, départ les mardis et les samedis, l'aéroport de

Bordeaux m'a indiqué que tous les vols étaient pleins. Nous espérons que la fréquentation se maintiendra au-delà de l'effet de nouveauté et de découverte. »

EJG : Que diriez-vous aux Bordelais et Néo-Aquitains pour les inciter à découvrir votre île ? Paysages magnifiques ? Hospitalité des Chypriotes ? Gastronomie savoureuse ? Climat agréable ?

E. M.-M. : « Chypre est un concentré. Bien sûr la destination plage est présente, les sites de baignade sont nombreux et l'offre hôtelière très diversifiée et de très haut niveau ! Cependant il ne faut pas oublier la montagne et le massif du Troodos en arrière-pays qui offre des paysages inoubliables qui nous dépayseront.

Pour les amateurs d'histoire et d'archéologie, l'île offre une grande densité et une grande variété de sites et de musées allant de la Préhistoire à la période moderne. Chypre recèle un nombre fabuleux d'églises, classées au patrimoine mondial de l'Unesco, qui ont conservé leurs



© Louis Piquenill - Echos Judiciaires Girondins

EVA MICHAELOUDES-MONTARNIER
consule de Chypre à Bordeaux

peintures murales avec des fonds bleus lapis lazuli profonds en particulier de l'époque des Comnènes (époque byzantine) et vert d'eau à la Renaissance. Chypre fut aussi un royaume latin français gouverné par les Lusignan originaires de la cité poitevine éponyme. Les constructions laissées par les Francs y sont aussi légion dont deux cathédrales gothiques qui ont vu le sacre des rois de Chypre, à Nicosie, et de Jérusalem, à Famagouste.

Autre aspect important, le climat est plutôt doux et l'île se laisse parcourir en toutes saisons mais le printemps est tout de même la meilleure période et offre une palette chromatique stupéfiante. »

EJG : Si vous deviez nous mentionner vos sites remarquables préférés de Chypre ?

E. M.-M. : « Pour la baignade, les plages de Limassol, Larnaca, Paphos et Ayia-Napa sont un régal. Bien sûr nous n'oublions pas nos plages de sable et d'eau turquoise de Famagouste qui se trouvent malheureusement dans la zone occupée (par la Turquie depuis 1974)

“ Chypre est un concentré. Bien sûr la destination plage est présente avec de nombreux sites de baignades. Mais il ne faut pas oublier la montagne et le massif du Troodos qui offre des paysages inoubliables ”

à l'est de l'île. Le Troodos est un must surtout lors des fortes chaleurs de l'été. C'est sur ses contreforts que l'on peut apprécier son vignoble et ses vergers mais aussi ses

forêts de pins et de cèdres. Il y a également nos monastères orthodoxes, nichés dans la montagne, celui de Kykkos est à visiter absolument. »

EJG : Autre richesse culturelle de Chypre : le vin !

E. M.-M. : « En effet, Chypre est le pays où la production viticole remonte le plus haut dans le temps. Les vins de Chypre ont toujours été les plus fameux, bien avant l'Antiquité jusqu'à nos jours. Le commandaria, vin sucré (AOP), doit son nom aux commanderies templières et hospitalières. »

EJG : Au-delà de l'ouverture de cette liaison aérienne Bordeaux-Chypre, quelles perspectives voyez-vous en termes de collaboration économique entre nos deux territoires ?

E. M.-M. : « Outre des liens historiques forts et anciens, la Nouvelle-Aquitaine et Chypre offrent beaucoup de complémentarités en ces temps de changement clima-

tique. Le vignoble chypriote a été considérablement restructuré et si sa production reste modeste, eu égard à la taille de l'île, de nouvelles technologies y ont été développées pour s'adapter aux goûts de la clientèle comme l'élimination des sulfates, les traitements végans, etc.

Avec un fort développement de la plaisance et la présence d'une clientèle fortunée, le domaine nautique offre de bonnes perspectives. La pisciculture a connu aussi un bon développement. Les sites sont encore nombreux à pouvoir être développés aussi bien en rivière qu'en mer. Des filières de production et de commercialisation pourraient tout à fait trouver leur place. Il y a aussi le domaine de la recherche et de l'innovation technologique où de nombreux partenariats avec des universités anglo-saxonnes et américaines trouvent divers champs d'application. Les starts-up néo-aquitaines y auraient tout à fait leur place. Ensuite il y a toute l'activité maritime. Chypre est le siège d'importantes compagnies de transports maritimes et de croisiéristes. »





“ Le champ gazier entre Israël, l'Égypte et Chypre est porteur d'espoir. Total ne s'y est pas trompé et exploite un secteur ”

EJG : Membre de la zone euro depuis 2008, Chypre affiche un réel dynamisme économique. En quoi l'île est-elle attractive pour les investisseurs ? Par une fiscalité compétitive ?

E. M.-M. : « Chypre est une place off-shore pour le Proche-Orient avec des conditions fiscales avantageuses (voir encadré). Nous avons de très nombreuses entreprises européennes qui ont leur siège à Chypre et qui commercent avec le Proche et le Moyen-Orient et au-delà. Le domaine des finances y est aussi très développé et les services en expertises juridiques et fiscales sont recherchés. L'île dispose d'un excellent réseau bancaire. Enfin le champ gazier entre Israël, l'Égypte et Chypre est porteur de beaucoup d'espoir. Total ne s'y est pas trompé et exploite un secteur. »

EJG : Au niveau géopolitique, Chypre a une localisation stratégique : diriez-vous que votre île ressent les tensions du monde et de quelle manière ?

E. M.-M. : « Il ne faut pas oublier que l'île est l'unique territoire de l'Union européenne occupé par la Turquie sur 40 % de son territoire. Malgré un fort apaisement et une ouverture des frontières, la présence turque reste une grave préoccupation et les espoirs de réunification restent faibles. Dans un passé récent, Chypre a développé des accords économiques et douaniers bilatéraux avec l'Ukraine et la Russie. Le conflit actuel y a malheureusement porté un coup d'arrêt. Ce vide

CHYPRE : UN PARADIS... FISCAL ?

C'est peut-être une petite île de 1 million d'habitants mais elle est en passe de devenir un géant pour les affaires en raison de son environnement fiscal particulièrement favorable.

Avec la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, Chypre est rapidement devenue le pays de prédilection des hommes d'affaires internationaux. Le régime fiscal attractif, le cadre juridique et réglementaire solide du pays, une main-d'œuvre hautement qualifiée et un emplacement privilégié (juste au sud de la Turquie et à l'est de l'île grecque de Crète, à 80 km d'Israël) font que la création d'entreprises chypriotes connaît actuellement un nouvel essor.

Ainsi, les sociétés résidentes à Chypre peuvent bénéficier du taux extrêmement bas d'impôt sur les sociétés à 12,5 % et d'impôt de 0 % sur les dividendes perçus ainsi que 0 % de retenue à la source sur les paiements de dividendes. Il existe également une exonération d'impôt sur les bénéfices provenant de la vente de titres. De plus, aucun impôt sur les plus-values n'est payé sur le transfert de biens appartenant à une société chypriote à l'étranger. Chypre a signé des conventions de non-double-imposition avec 60 pays .

est aujourd'hui occupé par les Israéliens et les Arabes qui viennent aujourd'hui investir. Le champ gazier est prometteur mais il suscite aussi des convoitises notamment de la Turquie qui n'a pas de façade maritime. Le Proche-Orient reste très sensible : situation chaotique en Syrie, en Irak, en Libye, dans les territoires palestiniens voire en Égypte. La question des migrants reste très prégnante sur l'île. » ■

Mimaté

déploie ses feuilles

BORDEAUX • L'entreprise qui commercialise du maté bio, conditionné en Gironde, a ouvert sa première boutique, située cours de la Martinique.

Par **Philippe D'HALLEINE**

L'entreprise bordelaise Mimaté, qui commercialise du maté - une boisson traditionnelle originaire d'Argentine à base de feuilles de yerba - a inauguré sa toute première boutique dans le centre-ville de Bordeaux. Depuis sa création en 2019 par Damien Conques et Thomas Sibra, la société commercialisait ses produits uniquement sur internet. Avec cette boutique, Mimaté veut fidéliser sa clientèle existante, tout en attirant de nouveaux clients.

CONDITIONNÉ À AMBARÈS

Le maté utilisé pour les boissons de la marque Mimaté, est cultivé en Argentine et au Brésil grâce à des collaborations avec des cultivateurs locaux. Grâce à ces partenariats, les deux associés ont pu développer « un maté vert issu d'une culture équitable et 100 % naturelle ». Après 4 années d'attente pour une première récolte, les feuilles de maté qui ont été séchées, affinées et broyées, sont ensuite rapatriées en France pour être conditionnées dans l'ESAT d'Ambarès (établissement et service d'aide par le travail), puis stockées à Saint-André-de-Cubzac où se situe l'entrepôt et le siège de l'entreprise.

UNE CROISSANTE CONSTANTE

Depuis son lancement Mimaté a connu une croissance constante de son chiffre d'affaires (non communiqué par l'entreprise). Au premier semestre 2023, l'entreprise a enregistré une augmentation de 15 % par rapport à la

même période de l'année précédente. Et les objectifs de Mimaté sont ambitieux : l'entreprise voudrait atteindre une croissance de 30 % de son chiffre d'affaires sur la totalité de l'année.

Connue pour ses bienfaits sur la santé, le développement du maté en France a été pour les dirigeants un réel défi. Mimaté a su rassembler environ 5 000 clients en sillonnant les marchés girondins, notamment les marchés de Capucins, des Chartrons, de Saint-Médard, et de La Teste, mais aussi via son site internet.

CAP SUR L'EUROPE

Aujourd'hui, la livraison depuis le site internet est possible dans toute la France, mais se développe aussi en Espagne ainsi qu'en Suisse et en Belgique.

Suite à l'ouverture de la boutique, les deux dirigeants affichent leur confiance et espèrent atteindre les 10 000 clients en cumulé (marchés, site, et boutiques). « Nous travaillons avec de plus en plus de professionnels/revendeurs dans toute la France. Vous pouvez retrouver nos matés dans un peu plus de 100 points de ventes », précise Thomas.

Si la possibilité d'ouvrir de nouvelles boutiques reste encore lointaine pour les dirigeants de Mimaté, dont l'équipe est actuellement constituée de cinq salariés, ils affirment leur volonté de se concentrer sur la Nouvelle-Aquitaine. « Si on doit ouvrir une autre boutique dans les prochaines années, ce serait dans la région et sûrement sur le bassin d'Arcachon, où notre clientèle est très importante. » ■



“ Nous travaillons avec de plus en plus de professionnels/ revendeurs dans toute la France ”



AKBK met du wax à vos pieds

COUTRAS • Florence Akogbekan a développé AKBK, une collection de chaussures artisanales made in France fabriquées avec du wax aux couleurs de l'Afrique.

Par Nathalie VALLEZ



Modèle Rita

Allier le confort et la qualité à ses racines. C'était le credo de Florence Akogbekan en lançant, depuis Coutras, sa marque de chaussures AKBK. « Une abréviation de mon nom », sourit-elle. Tout a commencé lors d'un voyage au Bénin, son pays d'origine. Florence Akogbekan demande à un couturier qui fabrique déjà des sacs et des bracelets avec du wax, de recouvrir une paire de chaussures. Le résultat est bluffant : « Je ne voyais que ça, j'ai adoré ! ».

À son retour en France, de nombreuses personnes lui demandent où elle a acheté ses souliers. « C'était une pièce unique », relate-t-elle. Et c'est là qu'interviennent la crise du covid, les confinements, et finalement l'envie de tout changer : « Une sorte de *new deal* ».

WAX MADE IN HOLLAND

Après des études scientifiques en agroalimentaire - elle effectuait des contrôles qualité - puis des années en tant qu'auxiliaire de puériculture, cette quadragénaire avait besoin de « monter en compétence » et de développer sa créativité. Libournaise d'adoption, elle décide de lancer sa propre marque au printemps 2021, et de mixer wax africain et savoir-faire de la chaussure en cuir made in France.

« Le wax a une histoire particulière », rappelle-t-elle. Fabriqué par les Hollandais, au début du XIX^e siècle, selon un procédé particulier : on applique des couches successives de couleurs puis à la fin une fine pellicule de cire qui lui donne une propriété hydrofuge, il a été adopté dans toute l'Afrique de l'Ouest. Vendu sous forme de grands rouleaux, le tissu est toujours fabriqué en Hollande - où elle s'approvisionne - ou en Chine.



© D. R.



FLORENCE
AKOGBEKAN

SAVOIR-FAIRE TRADITIONNEL

C'est près de Valence (dans la Drôme), dans l'atelier artisanal Magic Feet, fabricant de chaussures de danse, que les 2 premiers modèles - les sandales Babies et Dolly - ont vu le jour. Une première mini-collection déclinée en 6 propositions de 3 imprimés différents, où chaque paire est unique. Florence Akogbegan a pu profiter du savoir-faire de cette région spécialisée dans la confection de la chaussure pour la fabrication de ses prototypes et leur accompagnement technique. « Je suis arrivée en France à l'âge de 8 ans », commente-t-elle. « J'ai cette double

“ Chaque modèle est produit en une centaine d'exemplaires par an ”

culture française et béninoise. Je tenais à ce que ma marque soit made in France. Je ne voulais en aucun cas faire fabriquer à des milliers de kilomètres. »

MODÈLE MIXTE

Chaque année, elle lance un nouveau modèle : la Rita (avec un talon plus petit de 5 cm) en 2022, fabriquée à l'atelier Chamberlan en Dordogne, et une sneaker, la Gaïa en cuir veau coloré à lacets et semelle en caoutchouc recyclé, modèle mixte en cours de commercialisation.

Chaque modèle est produit en une centaine d'exemplaires par an, elle ambitionne de passer entre 200 et 300, et disponible sur des plateformes du made in France et sur l'e-shop.

Côté prix, les modèles oscillent entre 230 et 250 euros, le prix le plus juste pour des chaussures artisanales et made in France, « Mais il y a un tarif plus accessible en précommande » précise-t-elle. Un pari pour une collection colorée qui fait voyager. ■

Nouvelle-Aquitaine En bref

Agen

LES EXPERTS-COMPTABLES BIENTÔT À ARMANDIE

C'est avec une communication décalée que l'Ordre régional des Experts-Comptables a annoncé son assemblée générale qui aura lieu les 6 et 7 juillet prochains au stade Armandie d'Agen. Ballon ovale en main, les représentants de l'Ordre testent les installations sportives de l'antre habituel du SUA sur une vidéo postée sur les réseaux. Un humour accrocheur et une auto-dérision assumée bien loin des clichés de la profession. Le programme de la manifestation débutera jeudi 6 juillet à 17 heures avec la prestation de serment. Ainsi, près de 120 experts-comptables prêteront serment devant leurs familles et leurs pairs. Une cérémonie solennelle qui marque l'entrée officielle dans la profession. Cette promotion sera parrainée par Jean-François Berthoumieu, climatologue agénais. Le lendemain aura lieu l'assemblée générale statutaire sur la pelouse du stade à partir de 9 h 30, avec les interventions de Jean Dionis du Séjour, maire d'Agen, Samuel Barreault, commissaire du Gouvernement et directeur régional des services fiscaux, Laurent Benoudiz, vice-président du Conseil national des Experts-Comptables, Delphine Sabatey, présidente du conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Nouvelle-Aquitaine. Enfin, deux conférences clôtureront la journée à 14 h 30 : Philippe Sella, ancien trois-quarts centre du SU Agen et de l'équipe de France et David Djaïz, haut fonctionnaire d'État, rapporteur général du Conseil national de la Refondation et professeur à Sciences Po Paris.



Nouvelle-Aquitaine UN FONDS D'URGENCE POUR L'AGRICULTURE BIO

Un guichet vient d'ouvrir pour assurer la gestion du fonds d'urgence pour le soutien des exploitations agricoles en grande difficulté. En effet, le secteur de l'agriculture biologique fait face à des difficultés à la fois conjoncturelles et structurelles liées au contexte d'augmentation de charges et à un recul de la consommation. Afin d'accompagner les exploitations qui risquent la déconversion vers l'agriculture conventionnelle, voire la faillite, l'État a mis en place un fonds d'urgence doté d'un montant de 10 millions d'euros au niveau national. Le guichet de dépôt des demandes d'aides est donc désormais accessible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<https://www.gironde.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-viticulture-foret/Fond-d-urgence-BIO>.

Les exploitants en agriculture biologique confrontés à de graves difficultés sont invités à renseigner le formulaire de demande d'aides en ligne avant le 23 juin 2023.





Sarlat LE MOULIN DE LA VEYSSIÈRE REPREND LES NOYERAIES DU LANDER

Après près de 170 ans d'histoire familiale, le Moulin de la Veyssière, à Neuvic, devient producteur de noix avec la reprise d'une exploitation agricole familiale, les Noyeraies du Lander, à Sarlat. Christine Élias et son fils Paul Dieudonné accueillent dans cette aventure Damien Peboscq, issu d'une formation agricole et ami d'enfance de Paul. La reprise de cette noyeraie de 17 hectares, depuis trois générations dans la famille Aussel, va faire perdurer cet acteur incontournable du Périgord noir. Pour financer cette acquisition et les investissements liés, ils sont accompagnés en investisseur minoritaire par Charente Périgord Expansion et deux privés ancrés localement. Objectif : maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeurs et augmenter les capacités de production tout en conservant le savoir-faire artisanal et la qualité des produits ; créer un lieu de visite et de découverte gourmande des noix en coque et cerneaux, huiles de noix et de noisette, en étoffant la gamme.

Dordogne

LE PARC SAUVAGE SOIGNE SON ACCUEIL

Le Parc Sauvage, parc animalier initialement dédié aux oiseaux et spectacles de fauconnerie, propose aussi une découverte d'espèces animales régionales. Près de 300 animaux sont présentés au public toute l'année dans ce parc de 14 hectares où une ferme pédagogique produit une partie des aliments pour les nourrir. Toutes ces activités s'adressent aux touristes mais aussi aux scolaires et à un public de groupes et seniors et personnes handicapées. Pour optimiser l'accueil, le Parc améliore l'accessibilité du site où des cheminements doivent composer avec des pentes. La Région soutient cet investissement à hauteur de près de 26 000 euros.

Bergerac ATELIER NUMÉRIQUE AVEC GOOGLE

La CCI Dordogne, Google Ateliers Numériques et les villes de Périgueux et Bergerac proposent gratuitement des ateliers flash de formation pratique et des rendez-vous personnalisés avec des coachs Google pour développer les compétences sur le numérique, accroître la visibilité en ligne et booster la croissance. Prochain rendez-vous lundi 3 juillet au Pôle CCI (rue Ragueneau). Le matin : Comment paramétrer et optimiser sa fiche établissement ? Comment toucher une audience sur mobile ? L'après-midi : Comment promouvoir une activité avec la publicité en ligne ? Comment être plus visible grâce aux réseaux sociaux ? Et quelques créneaux de coaching individuel de 45 minutes encore disponibles, à réserver : info@dordogne.cci.fr



Capbreton Inventer le port de demain



Sur la zone portuaire, 10 millions d'euros d'investissements ont été réalisés par Macs depuis 2018 sur les 15 millions prévus jusqu'en 2024

LANDES • La communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, gestionnaire du port de Capbreton depuis 2018, lance une étude « Port d'avenir » en concertation avec les acteurs locaux. Objectifs : moderniser son fonctionnement sur le plan environnemental et assurer son développement économique.

Par Nelly BÉTAILLE

I O O O

anneaux pour les bateaux de plaisance (pour une moyenne de 300 bateaux dans les ports français), plus de 200 emplois à l'année dont 120 sur la filière pêche... Le port de Capbreton, seul port des Landes, constitue un « élément important pour le développement économique du territoire », affirme Pierre Froustey, président de la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud (Macs), au côté de Louis Galdos, 1^{er} adjoint au maire de Capbreton et vice-président de Macs, délégué au port.

Surtout connu pour les étals de ses 19 bateaux de pêche, le domaine public portuaire compte aussi dans son périmètre de plus de 200 000 m², la capitainerie, une zone technique dédiée au SAV et à la vente de bateaux, trois restaurants, un espace de loisirs, une boutique de vêtements marins et d'accastillage, l'ancien bâtiment des douanes acquis par la collectivité, et huit associations liées à la sécurité en mer, au nautisme ou à la plongée sous-marine hébergées dans le cadre d'une convention.

« PAS D'IDÉE PRÉCONÇUE »

L'arrivée à échéance au 31 décembre prochain des différentes concessions attribuées il y a 40 ans « constitue une opportunité pour lancer le projet « Port d'avenir » ». Accompagnée par les cabinets d'études Wiinch, spécialiste de la filière nautique et des exploitations portuaires, ViaAqua sur la filière pêche et les produits de la mer et Artelia pour les questions réglementaires et environnementales, la collectivité* vient de lancer une concertation avec 50 représentants du tissu portuaire. Après une validation des grands principes d'aménagement en septembre, le projet final, les actions et le budget qui en découlent devraient être connus en février 2024.

« Aujourd'hui, nous n'arrivons pas avec une idée préconçue sur l'avenir du port, nous préférons faire confiance à l'intelligence collective des acteurs », souligne le président.



© Ville de Capbreton

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE DURABLE

Une « démarche d'innovation et de développement » qui s'appuie néanmoins sur trois grandes orientations. Avec d'abord pour objectif « un port exemplaire sur le plan environnemental », en poursuivant notamment les travaux déjà réalisés sur les économies d'eau et d'électricité sur les pontons, et en amplifiant les activités liées à l'économie verte, sur le recyclage des sédiments extraits lors des dragages comme sur les activités nautiques sur le plan d'eau. « Le port d'avenir devra enfin s'intégrer dans le projet de territoire de Macs qui vise à maintenir un équilibre entre attractivité et qualité de vie, au niveau des conditions de travail, mais aussi dans la continuité du projet de la commune en cours pour relier le centre-bourg à la plage en passant par le port. » Il restera à définir les délais de mise en œuvre de ce plan « d'avenir ».

*En lien avec la région Nouvelle-Aquitaine, le département des Landes, la chambre de commerce et d'industrie des Landes, l'État et le GIP littoral.

Les nouveaux défis de France Prune

LOT-ET-GARONNE • Leader européen sur le marché des fruits secs, la coopérative France Prune fête cette année ses 60 ans. L'occasion de faire le point sur la filière de l'emblématique pruneau d'Agen, commercialisé par la marque Maître Prunille.

Par Mathieu DAL'ZOVO

Après avoir traversé de nombreuses turbulences ces dernières années, la filière du pruneau d'Agen entrevoit un bout d'éclaircie. Que ce soit face aux aléas climatiques désastreux de ces deux dernières années, notamment les épisodes de gel successifs ayant profondément affecté la production mais aussi les épisodes de grêle et de sécheresse, à la crise sanitaire du Covid ou bien celle du Brexit, le pruneau d'Agen a su faire le dos rond : « Nous sortons de deux années très difficiles, mais nous en avons profité pour écouler le surplus de production des années précédentes en nous recentrant sur le marché national. Nous sommes ainsi passés d'une activité de 30 % dédiés à l'export à 20 %, mais notre marque se porte bien et reste bien implantée en France et dans les pays francophones », explique Xavier Picard, président de la marque Maître Prunille créée en 1988 avec son personnage emblématique de l'homme au chapeau.

UN FRUIT DE QUALITÉ

Dans un marché international très concurrentiel et des coûts de production plus bas dans des pays comme le Chili, Maître Prunille a opté pour une garantie de qualité gustative, visuelle et de sécurité alimentaire autour d'un cahier des charges plus strict que celui de l'IGP (Indication Géographique Protégée). Pour faire face aux imprévus climatiques, la filière s'est développée en diversifiant ses productions vers les fruits secs et les condiments : « Aujourd'hui, nous faisons plus de fruits secs (noix-noisettes...) que de pruneaux ! Cette diversification permet d'assurer des revenus complémentaires aux producteurs. Certains se lancent actuellement dans la culture des amandes », souligne Xavier Picard.

CROISSANCE EXTERNE

Le choix de la qualité et de la diversification a porté ses fruits faisant de Maître Prunille le leader européen des fruits secs et le numéro 2 français sur le marché du condiment. En parallèle, le groupe lot-et-garonnais a pu se développer en multipliant les opérations de



“Aujourd'hui nous faisons plus de fruits secs (noix-noisettes...) que de pruneaux”

“ Le groupe lot-et-garonnais a pu se développer en multipliant les opérations de croissance externe ”

croissance externe. Il a ainsi repris en 2013 l'entreprise Bargues Agro Industries, (transformatrice de fruits naturels en ingrédients tels que noix, cacao, nougat, café, pralines et fruits secs) offrant ainsi de nouveaux process industriels (hachage, turbinage, caramélisation...) et de nouveaux débouchés sur le circuit de l'industrie. En 2014, ce fut le tour du groupe Saisof (commercialisation de fruits et légumes secs, olives et produits ethniques) ouvrant de nouveaux débouchés sur le circuit des grossistes-primeuristes avant que Maître Prunille ne fasse l'acquisition, en 2017, du groupe Agricondiments (spécialisé dans le secteur des bulbes et condiments, avec des activités légumes secs

et fruits secs) et de la Société Arbona et Compagnie (spécialisée dans le conditionnement de dattes et fruits secs).

« RENFORCER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE FRANÇAISE »

Comme toute entreprise du secteur agroalimentaire, Maître Prunille fait face à de nombreux défis : gestion de la ressource en eau, réduction des intrants, décarbonation... « Nous avons mis en place un grand plan d'investissement culturel pour élargir nos variétés et un plan directeur industriel de transition énergétique avec un grand objectif : renforcer l'autonomie alimentaire française », souligne Xavier Picard. Alors que la production 2023 est partie sur de bonnes bases, grâce à des conditions météorologiques idéales, et que l'activité commerciale avec le Royaume-Uni se normalise enfin, Maître Prunille forme ses salariés pour suivre l'évolution des matériels de technologie. L'entreprise participe aussi au développement de nouvelles formations liées à ses métiers en partenariat avec le lycée agricole de Sainte-Livrade. Enfin, un programme de communication européen de 3 ans, 2022-2025, a également vu le jour. Après le manque de produits des deux dernières années, Maître Prunille va relancer des actions de mise en avant du pruneau d'Agen en magasin, notamment en Italie, en communiquant autour des bienfaits de ce fruit ancestral. ■



© D.R.



© D.R.



QUITTERIE
BOUNAUD

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

Le droit de préférence des propriétaires contigus de parcelles boisées

CHRONIQUE DES NOTAIRES DE LA GIRONDE • Les droits de priorité spécifiques à la forêt ont été instaurés tardivement par rapport aux autres droits relatifs au monde agricole. Afin de contribuer à l'amélioration de la structure foncière des bois et forêt et de lutter contre le morcellement forestier, la loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche a institué le droit de préférence des riverains des parcelles boisées. Celui-ci donne l'ouverture d'un droit d'acquisition prioritaire aux voisins d'une propriété classée en bois d'une surface de moins de 4 hectares lors d'une vente.

Par M^e Quitterie BOUNAUD, notaire à Blaye

LA NOTION DE PARCELLE BOISÉE DANS LE CADRE DE CE DROIT DE PRÉFÉRENCE ?

Ouvrent le droit de préférence des voisins, les biens vendus classés en nature de bois au cadastre (C.for., art.L.331-19, al.1). Seuls les biens classés en cinquième catégorie sur la matrice cadastrale sont concernés c'est-à-dire les groupes BF, BT, BM, BO, BP, BR et BS. Les landes boisées (LB), classées dans le sixième groupe, ne sont pas concernées par ce droit de préférence.

Pour le seuil des 4 hectares, c'est la surface totale de la propriété vendue qui est prise en considération; il est indifférent que les parcelles mises en vente soient conti-

guës ou non. Il convient de préciser que la vente d'une pluralité de parcelles cadastrales de nature différente (bois et autres natures) échappe au droit de préférence des voisins. Ce droit de préférence est également exclu si la partie boisée du bien vendu représente moins de la moitié de la surface totale du terrain classé en bois.

LE BÉNÉFICIAIRE DE CE DROIT DE PRÉFÉRENCE

Le droit de préférence s'adresse au propriétaire (désigné au cadastre) d'une parcelle boisée, contiguë au bien vendu. En cas d'indivision, chaque indivisaire est individuellement titulaire de ce droit comme le

“ Pour le seuil des 4 hectares, c'est la surface totale de la propriété vendue qui est prise en considération ”

nu-propriétaire et l'usufruitier, en cas de démembrement de propriété. La parcelle jouxtant la propriété vendue doit être en nature de bois et forêt. Il convient de se référer à leur nature réelle.

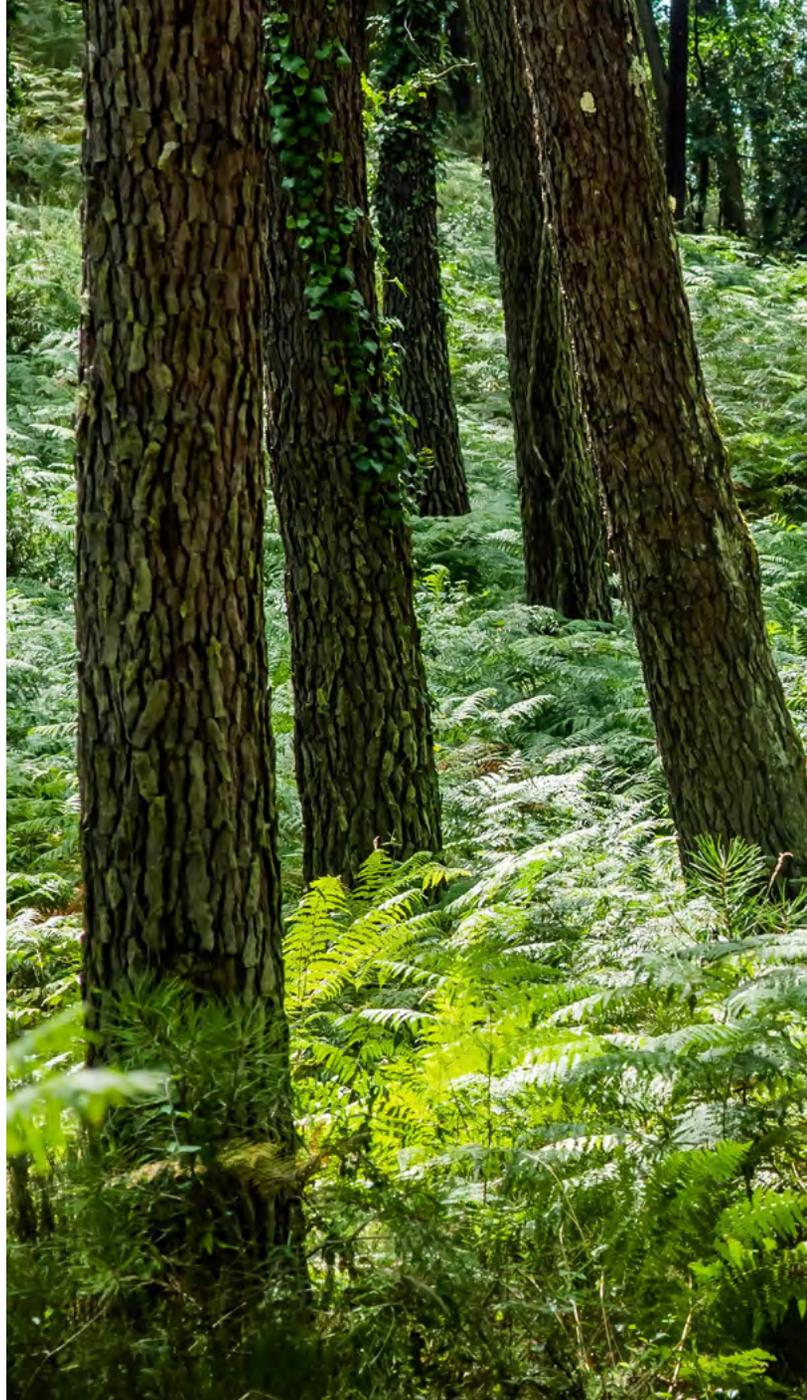
La propriété vendue doit jouxter la parcelle boisée au moins par un angle et aucun obstacle ne doit venir rompre la contiguïté desdites parcelles. La contiguïté est appréciée par rapport aux caractéristiques de l'obstacle et notamment sa taille, qui ne doivent pas empêcher l'unité de gestion. Une autoroute ou une voie ferrée sont, par exemple, des obstacles difficilement franchissables qui entraînent une discontinuité. Le droit de préférence ne s'applique pas dans un certain nombre de cas énumérés à l'article L.331-21 du code forestier. Nous citerons ici les cas les plus fréquents.

Le droit de préférence est exclu en cas de vente à un propriétaire d'une parcelle contiguë en nature de bois et forêt. Si la propriété vendue est constituée de parcelles non contiguës entre elles, le vente de l'ensemble au profit d'un propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à une seule des parcelles vendues n'ouvre par le droit de préférence.

Le droit de préférence n'existe pas non plus lorsque la vente doit intervenir au profit de parents ou alliés jusqu'au quatrième degré inclus, du conjoint, du partenaire d'un pacs ou du concubin du vendeur. Dans le cadre d'une opération d'intérêt général, le droit de préférence ne s'exerce également pas. Le droit de préférence des voisins ne s'applique strictement qu'en cas de vente. En conséquence, les autres mutations à titre onéreux (apport en société, échange, licitation, partage) sont exclues de ce dispositif.

LA PROCÉDURE DE NOTIFICATION

La notification faite par le vendeur doit contenir : la désignation de la propriété vendue, le prix, les conditions particulières, les contrats en cours, les servitudes et mentionner que la notification est effectuée sous réserve d'autres titulaires d'un droit de priorité pouvant les primer ou les concurrencer. La notification est réalisée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux adresses indiquées sur le cadastre ou par remise contre récépissé. Si le nombre de voisins est supérieur ou égal à 10, la notification peut être affichée en mairie pendant une durée d'un mois, accompagnée d'une insertion dans un journal d'annonces légales. En



cas de pluralité de communes, l'affichage est réalisé dans chaque commune concernée.

Chaque titulaire du droit de préférence a deux mois pour exercer son droit. Concernant l'affichage en mairie, le délai court à compter du premier jour d'affichage. La parution dans un journal d'annonces légales ne fait courir aucun délai. La réponse du voisin doit être faite également par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé. Le

“ Dans le cadre d'une opération d'intérêt général, le droit de préférence ne s'exerce également pas ”



“Chaque titulaire du droit de préférence a deux mois pour exercer son droit”

droit de préférence des riverains s'exerce après le droit de préemption du co-indivisaire, le droit de préemption de l'État, le droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles, le droit de préemption de la commune, le droit de préemption du fermier depuis plus de trois ans, le droit de préemption de la Safer et le droit de préemption du fermier depuis moins de trois ans. En cas de pluralité de candidats, le vendeur choisit librement celui à qui il souhaite céder sa propriété. Le vendeur est également libre de choisir entre la commune agissant dans le cadre de son droit de préférence et un particulier.

Une fois son droit de préférence exercé, le propriétaire voisin a quatre mois pour réaliser la vente. Passé ce délai, son droit n'est plus opposable au vendeur.

LES SANCTIONS EN CAS DE NON-PURGE DU DROIT DE PRÉFÉRENCE DES VOISINS

Toute vente reçue en violation du droit de préférence des voisins est susceptible d'annulation. L'action en nullité doit être exercée par ceux à qui la notification devait être adressée ou leurs ayants droit et se prescrit par 5 ans. ■

Les maux de l'open space

TRIBUNE • Le concept d'open space, ces espaces de travail collectifs organisés en plateau ouvert sans séparation, est désormais largement répandu en France.

Censés favoriser la coopération et la communication entre les équipes, les open spaces présentent aussi des inconvénients non négligeables. Comment les limiter ?

Par Bernard GUÉRIN, membre de PlatefoRHm

Le principe de l'open space date des environs de 1950. Les frères Eberhard et Wolfgang Schnelle pensent alors qu'il serait judicieux de créer un espace sans cloison, sans séparation. Sous prétexte de favoriser les échanges entre les salariés qui partagent le même espace. C'est l'intérêt annoncé.

Mais il faut être clair : le premier intérêt est de réduire les espaces de travail au profit de la rentabilité au m². Cela coûte moins cher en surfaces réduites de bureaux. On supprime les espaces non rentabilisés, comme les couloirs qui desservent les bureaux, l'espace nécessaire à l'ouverture des portes, l'épaisseur cumulée des cloisons, etc. Pour rentabiliser l'espace, l'open space est donc une excellente solution car il économise 30 % d'espace bureau.

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

De plus, le prétexte de favoriser la fluidité de l'information n'est pas à négliger. Il est vrai que dans l'open space, tout le monde entend tout, même involontairement. Le collectif peut avoir des avantages : on se perd moins dans certaines discussions téléphoniques (entendues par les pairs), donc on va plus vite à l'essentiel professionnel. Et puis, ça « fait moderne », innovant, performant.

Mais, nous sommes en 2023 et ce système date maintenant de plus de 70 ans, l'ergonomie des postes de

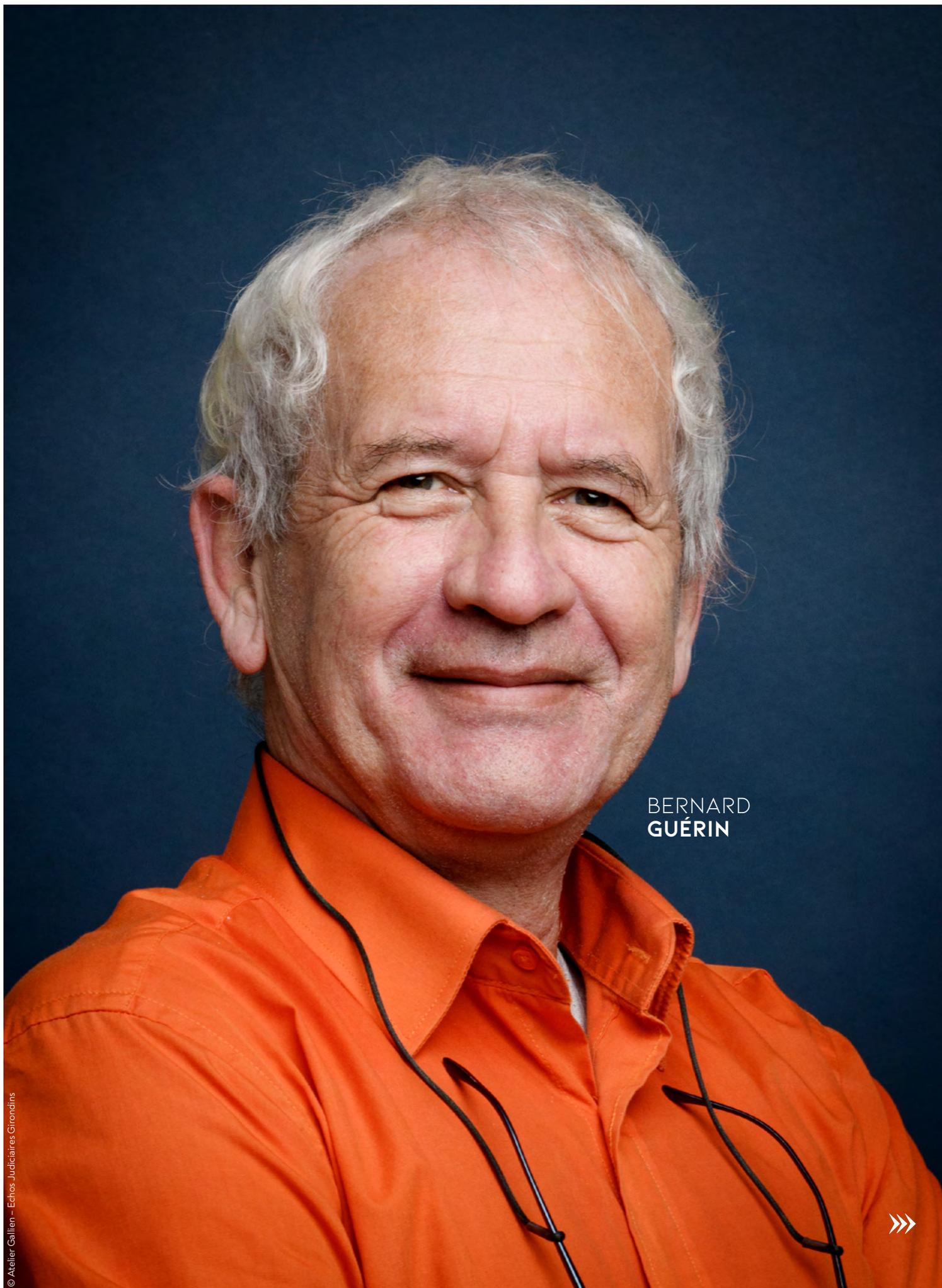
travail a évolué, les notions de qualité de vie au travail se sont développées et imposées comme une évidence.

L'OPEN SPACE M'A TUÉ

C'est vers la fin des années 2000, que le modèle à suivre par excellence est bousculé. Dans son livre, *L'open space m'a tué*, Alexandre des Isnards, est l'un des premiers à apporter une critique aussi forte à l'encontre de l'open space :

« Un bureau ? Avec quatre murs, une porte et la lumière du jour ? Non ! Nous vivons au temps de l'open space. Cet espace convivial et communautaire qui est à l'entreprise ce que Facebook est au particulier : un lieu où voir et être vu. Dans un tel contexte, aimer son employeur est de mise. Le stress : un formidable moteur d'action. Le nombre de dossiers, les délais : un défi. Le patron impose son diktat, et le jeune cadre dynamique n'a plus qu'à s'y plier, avec le sourire. Bienvenue dans l'entreprise 2.0, du burn-out et du candidat au licenciement ! »

“ Le premier intérêt est de réduire les espaces de travail au profit de la rentabilité au m² ”



BERNARD
GUÉRIN



LE CAS APPLE

Dans les années 90 déjà, certains en revenaient. C'est le cas d'Apple qui en 1993 avait supprimé le principe de l'open space à cause d'une augmentation croissante de l'absentéisme.

Marc Berthier, designer et architecte français, dit à ce propos : « dans certaines conditions, travailler dans un open space, c'est l'enfer. Ça devient un panoptique où tout le monde se contrôle et c'est la guerre ».

FIN DE LA DISCUSSION

Une étude, parue en 2018, de Stephen Turban et Ethan Bernstein, professeurs à la Harvard Business School, le prouve encore : ils ont équipé de microphones 52 employés de différents services d'une entreprise dans un contexte de réorganisation de l'espace de travail. Et lorsque l'espace est mutualisé en open space, il se produit les effets suivants :

- le niveau de discussions en face-à-face chute de 73 %,
- le nombre d'emails envoyés augmente de 67 %,
- celui de messages instantanés de 75 %.

“ Apple en 1993 avait supprimé le principe de l'open space à cause d'une augmentation croissante de l'absentéisme ”

Julian Treasure, qui est président de The Sound Agency et qui étudie comment le son affecte les gens psychologiquement, affirme que les travailleurs sont 66 % moins productifs dans les aires ouvertes, tandis qu'une étude nationale au Danemark a révélé que les travailleurs dans les environnements à aire ouverte prenaient en moyenne 62 % de jours de maladie en plus par an.

L'INTIMITÉ AU TRAVAIL

On pourrait citer de nombreuses sources qui convergent. Et nous même, posons-nous des questions : que fait-on de l'intimité au travail ? Nous avons des enfants, un(e) conjoint(e), et avons besoin d'échanger rapidement avec eux. Sous l'écoute des collègues ? La conjugaison nécessaire entre vie professionnelle et vie personnelle devient impossible.

On veut se détendre, faire une pause ? Sous le regard de chacun ? L'open space favorise ainsi un « contrôle » implicite du collectif sur le travail individuel.

On est en permanence sous le regard des collègues, du hiérarchique, ce qui génère une tension permanente, du stress. Sans parler de la contagiosité en cas de rhume, de grippe ou de Covid.

Il faut également penser aux personnes porteuses de handicap, qui nécessitent des aménagements spécifiques souvent incompatibles avec la logique des open space.

Par exemple, les personnes porteuses de prothèses auditives sont en grande difficulté.

De nombreuses prothèses amplifient tous les sons, sans distinction, et la personne concernée se retrouve dans un brouhaha confus, permanent et usant.



“ Le niveau de discussions en face-à-face chute de 73 %, le nombre d’emails envoyés augmente de 67 % ”

Ou alors elle éteint sa prothèse et se retrouve ainsi isolée du collectif, à l'écart.

QUE FAIRE ?

Pour lutter contre ces aspects négatifs, on remarque que les salariés personnalisent l'open space. Des plantes vertes apparaissent, pour mieux s'isoler des voisins, des cloisons mobiles et légères pour s'individualiser.

De même, on peut avoir besoin de confidentialité, pour certaines conversations téléphoniques particulières, pour des échanges à deux ou trois. Sont alors créés des espaces libres (bureaux fermés, « cabines » téléphoniques individuelles) que les salariés occupent en cas de besoin.

On retrouve aussi un « barème » d'espace (15 m² par personne), pour délayer cette impression d'étouffement par le collectif.

Bref, c'est la disparition progressive de l'open space. Nous avons tous besoin d'un espace vital et personnalisé. Alors on cherche à le remplacer.

LES « FLEX-OFFICE »

Avec par exemple l'apparition des « flex-office », censés remplacer les open-space, mais qui n'ont pas résolu les problèmes. Le principe est simple : les bureaux ne sont pas alloués. Car des salariés sont nomades ou

absents (commerciaux par exemple, télétravail, salariés en formation ou en arrêts de travail, etc.). Donc pour lutter contre des bureaux souvent vides, il y a moins de bureaux (économie) et les salariés présents occupent tel ou tel bureau. Ceci exige une programmation forte. Chaque salarié possède une étagère, une « boîte », un casier, où il met en partant le soir ses affaires personnelles. Car demain, il sera dans un autre bureau.

Il n'y a plus de personnalisation, on perd les repères identitaires dont chacun a tant besoin. Imaginez si vous changiez de maison ou d'appartement tous les jours. Nous sommes face à la déshumanisation de l'entreprise.

S'ADAPTER AU SALARIÉ

En toile de fond, se posent encore le souci de la personnalisation des salariés, du cadre de travail, de l'harmonie nécessaire, et du management adapté.

Alors, pourquoi ne pas demander l'avis des salariés et traiter les problèmes qu'ils soulèvent ? Se faire accompagner par des spécialistes (ergonomes par exemple) ? Concevoir si possible l'espace en fonction des salariés, et non l'inverse ?

Pour réussir tout cela, il apparaît nécessaire de prendre le temps de réfléchir à l'aménagement du lieu de travail qui est un sujet très sensible dans le milieu professionnel. ■



Mobilisation pour les saisonniers

EMPLOI • Un « plan saisonniers » sur trois ans, pour faire face à la pénurie de candidats. La feuille de route présentée par le gouvernement s'articule autour de trois axes : l'accompagnement, la formation et le logement. Décryptage.

Par Charlotte de SAINTIGNON

Pas moins de 65 000 postes de saisonniers n'ont pas pu être pourvus faute de candidats dans le secteur de l'hôtellerie-restauration sur la saison estivale 2022 et hivernale 2022-2023, signale le gouvernement. Face à la pénurie de travailleurs saisonniers qui pénalise ce secteur et celui du tourisme, le gouvernement a présenté 15 engagements pour améliorer leur recrutement. Avec ce plan, Olivier Dussopt, ministre du Travail, du plein Emploi et de l'Insertion, espère « réduire les

emplois vacants du tourisme et donner à la France les conditions et les moyens de garder son rang de première destination touristique au monde ». Main dans la main avec Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des PME, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme et Olivier Klein, ministre délégué à la Ville et au Logement, il s'est fixé pour objectif d'aider les entreprises de ces secteurs à recruter et former pour fidéliser leurs salariés et faciliter l'offre de logements temporaires.



“ Recruter 10 000 demandeurs d’emploi dans les métiers du tourisme ”

Dans le détail, la feuille de route, qui a vocation à s’enrichir dans les trois prochaines années dans le cadre du Comité de filière du tourisme et de bilans périodiques, s’articule autour de trois axes : mieux accueillir, orienter et accompagner les saisonniers ; recruter et former plus efficacement, y compris en intersaison ; et faciliter leur logement.

ACCOMPAGNER VIA DES GUICHETS SAISONNIERS

Premier axe, l’accompagnement via le déploiement de guichets saisonniers destinés à faciliter leurs démarches, en matière de logement ou de mobilité, par exemple. Ces guichets visent ainsi à « aiguiller leurs démarches dans différents domaines de leur vie personnelle, administrative et professionnelle ». Objectif, doubler leur nombre d’ici 2025, pour arriver à une centaine de guichets sur l’ensemble du territoire. Le gouvernement compte également pérenniser la semaine des métiers du tourisme, dont la première édition a eu lieu en avril dernier, dans le but d’accroître l’attractivité de ces métiers et de susciter des vocations.

Deuxième axe, recruter et former plus efficacement. Le gouvernement souhaite que les entreprises touristiques systématisent le dépôt des offres d’emplois saisonniers auprès de Pôle Emploi, via la plateforme Internet « Immersion facilitée » qui regroupe les offres disponibles. Celle-ci permet aux entreprises « d’accueillir des candidats potentiels et leur permettre de découvrir la réalité d’un métier, son quotidien, ses avantages et ses exigences [...] développer plus largement les mises en situation qui sont l’un des meilleurs moyens de découvrir et de pratiquer un métier, afin

de mieux l’appréhender ». Objectif, atteindre 21 000 entreprises inscrites. Par ailleurs, les différentes plateformes d’emplois vont se partager les CV, via notamment la nouvelle plateforme « monCVnum.fr », cocrée par Pôle Emploi, les services de l’État et les branches professionnelles.

FIDÉLISER D’UNE SAISON À L’AUTRE

Pour accompagner les saisonniers dans leur recherche d’emploi ou de formation en période « hors saison », Pôle emploi et les missions locales organiseront des réunions destinées à « informer les saisonniers, avant la fin de chaque saison, des solutions d’emploi ou de formation disponibles pendant l’intersaison ». Afin de leur assurer une activité tout au long de l’année, Pôle Emploi leur proposera des solutions d’emploi, notamment via le développement d’opportunités de contrats « complémentaires » avec d’autres secteurs soumis également à de fortes tensions de recrutement, comme la restauration collective.

Autre engagement, accompagner les employeurs dans la fidélisation des saisonniers d’une année sur l’autre en les informant sur les bonnes pratiques – promesses d’embauche, accès facilité à un logement à prix raisonnable, négociations sur l’organisation du temps de travail, etc.

En termes de formation, l’État a pour ambition d’accroître l’effort en faveur des saisonniers, via des formations courtes (35 à 70 heures contre une centaine d’heures habituellement) pour les personnes sans prérequis, mais aussi favoriser les évolutions de carrière. Objectif fixé par le gouvernement, recruter 10 000 demandeurs d’emploi

dans les métiers du tourisme, en les formant sous des formats courts, sur les trois années 2023-2025 et élargir ainsi le vivier de candidats. Pour y parvenir, il a prévu de fléchier 10 millions d’euros supplémentaires par an, « sous réserve des crédits obtenus en loi de Finances sur le FNE-formation en 2024 et en 2025 », indique-t-il.

ENCOURAGER LE LOGEMENT

Dernier axe, encourager l’offre de logement pour les saisonniers. Là encore, plusieurs mesures vont être prises. Tout d’abord, la création d’une plateforme recensant les offres de logements pour les saisonniers dans les parcs publics, associatifs ou sociaux dans le but d’accroître la visibilité des offres existantes. Ensuite, l’ouverture de chambres dans les internats scolaires et universitaires à la location pour les saisonniers, pendant la période estivale. Objectif : ouvrir 6 000 logements au sein des internats scolaires et universitaires, d’ici 2025. L’État souhaite par ailleurs encourager les propriétaires privés à mettre en location leur logement au profit des travailleurs saisonniers, via une exonération de l’impôt sur le revenu. « Dans un contexte de tension sur le pouvoir d’achat de nos compatriotes, cette mesure peut offrir un logement pour les travailleurs et un complément de revenu net pour les propriétaires », explique Olivier Klein. Autres pistes évoquées : l’encouragement des agréments de résidences et de logements relevant de l’article 109 loi ÉLAN pour les jeunes saisonniers dans les zones touristiques, l’accompagnement des dispositifs existants de mobilisation de logements du parc social, l’extension de la garantie d’État « Visale » aux saisonniers, l’évaluation et l’amélioration du bail mobilité à leur profit. Ou encore la poursuite d’une logique d’expérimentations et la création de nouvelles solutions sur les zones touristiques, comme la mise en place des logements modulaires déplaçables. ■

Managers et qualité de vie au travail

ENTREPRISES • La table-ronde « démarches inspirantes en santé, qualité de vie au travail » du récent salon Preventica, à Paris, a mis en avant les bonnes pratiques d'entreprises engagées en termes de sécurité et de qualité des conditions de travail. Témoignages.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

« **P**réserver la santé mentale de nos salariés qui ont un travail lourd en termes de charge physique et mentale est important pour les protéger par rapport à nos usagers », signale d'emblée Louise Massing, responsable médiation, qualité de vie et conditions de travail à l'Institut Curie. « Nous devons être moteur sur la question des risques psychosociaux. » Pour le Centre de recherche sur le cancer (2 000 salariés), la QVCT est la pierre angulaire. C'est un « puissant levier pour faire face à l'allongement de la durée de vie au travail ». « La santé mentale est un point de vigilance important car nous traitons de pathologies à forte charge mentale », au même titre que les conditions de travail ou les troubles musculosquelettiques (TMS), explique-t-elle. S'appuyant sur la direction, les RH, des référents QVT, la médecine du travail, deux psychologues, un ingénieur HSE (hygiène, sécurité, environnement) et un pôle spécifique prévention santé, Louise Massing assure que l'Institut a « une vision multifocale » de la situation.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Jugeant que « la QVT, c'est aussi la qualité du management », elle constate que « les managers n'ont pas assez de ressources en savoir-faire et en savoir-être ». Aussi, le centre a-t-il lancé une grande consultation de ses 300 managers pour revoir leurs pratiques. Pour les



recruter, il s'attache à « détecter leurs appétences : pour être manager il faut aimer les gens et aimer manager », affirme Louise Massaing. Il a par ailleurs créé un parcours managérial et une communauté de managers pour leur permettre d'apprendre de leurs pairs. L'Institut travaille également sur l'accueil des nouveaux arrivants, qu'ils soient managers ou non, afin qu'ils se sentent attendus, accueillis et intégrés ».

De son côté, le groupe Suez a une vision très pragmatique qui consiste à prendre soin de la sécurité de ses 44 000 collaborateurs à travers le monde. « La culture de la sécurité contribue à la QVT », affirme ainsi Soizic Machado-Verheye, conseiller santé-sécurité du groupe. Suez a notamment réécrit, avec l'aide de 250 contributeurs, les « 10 règles qui sauvent », listant les accidents graves et mortels liés aux différents métiers et a réalisé des vidéos courtes pour aider les collaborateurs à prendre conscience des risques auxquels ils étaient exposés (risques routiers, d'injection d'H₂S, de chutes de hauteur...) et de la manière de se protéger, afin d'éviter des accidents. « Ces vidéos sont conçues pour donner un moment d'émotion pour que le collaborateur soit face au risque, qu'il en prenne conscience et lui montrer qu'il peut sauver sa vie et celle des autres. Nous avons ainsi listé 17 risques majeurs dans l'objectif d'arriver à zéro accident grave et mortel. » Qui plus est, pour elle, « la sécurité est un argument pour recruter et fidéliser les collaborateurs. Prendre soin de l'intégrité physique et morale des salariés est une façon de faire une bonne promotion de l'entreprise. » Pour y parvenir, Soizic Machado-Verheye indique avoir embarqué tous les pays du groupe et organisé des « semaines sécurité » et des « semaines santé ». L'occasion de redéployer les règles de sécurité. « C'est l'affaire de tous et de tous les services, y compris des personnes qui sont dans les bureaux », insiste-t-elle. De fait, toutes les réunions de l'entreprise, y compris celles du Comex, commencent par un point santé et sécurité.

CRÉER UNE CULTURE POSITIVE DU PARTAGE

« Il faut favoriser une démarche participative par le biais des entretiens annuels, mais aussi de groupes de travail et d'espaces de discussion sur le sujet. Dirigeants, RH, managers, partenaires sociaux doivent apprendre à travailler ensemble sur le sujet » et identifier les opportunités à saisir et les écueils à éviter », explique Xavier Froissart, expert en RH et qualité de vie au travail. En ce sens, il faut, selon lui, partir du dialogue social et négocier un accord cadre sur la QVT qui doit faire l'objet de formations, laisser des marges de manœuvre sur le terrain et être révisé très régulièrement. Soit « laisser les discussions de proximité sur la mise en place opérationnelle et faire des managers des acteurs de la QVT ». Ce que confirme Soizic Machado-Verheye : « Il est nécessaire d'impliquer les managers. On leur propose des formations de deux jours sur la sécurité ».

“ La qualité de vie au travail, c'est aussi la qualité du management ”

La culture « sécurité » est également portée par la direction de Suez : tous les six mois, elle propose une séance de questions-réponses, ouverte à tous les managers, afin d'atteindre les objectifs de sécurité. L'idée étant de créer « un climat de confiance et une culture positive du partage où les collaborateurs peuvent interpellier leur chef sur des situations à risque ». Xavier Froissart insiste sur la nécessité des formations sur la QVT, la sécurité et le contenu de l'accord « pour en faire quelque chose de vivant et d'évolutif, quitte à revisiter les dispositions et à aider le manager à identifier les marges de manœuvre pour essayer et adapter la QVT au quotidien : c'est l'expérimentation de proximité ». Et d'insister sur la nécessité de vérifier que les dispositions de l'accord sur la QVT sont « connues et comprises de tous. Ce qui n'est pas forcément évident dans une grande entreprise entre les décisions prises au niveau national et ce qui se fait dans les filiales ». Pour lui, il est indispensable que les collaborateurs puissent s'exprimer et agir sur leur travail. S'il n'existe pas de recette magique, l'expert en RH est convaincu qu'elle doit être appropriée par l'ensemble des acteurs et préconise de choisir des volontaires parmi les managers, pour discuter du contenu du travail et faire des propositions pour améliorer le fonctionnement.

TRAITER DES QUESTIONS DE PARENTALITÉ

Définissant la QVT comme « le contenu du travail, les conditions d'exercice de son activité professionnelle et les relations interpersonnelles », il cite notamment parmi les facteurs décisifs pour une bonne QVT le fait de travailler dans une ambiance sereine, d'avoir des échanges positifs avec ses collègues, un dialogue social de qualité ou encore un bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Pour améliorer les relations de travail, l'Institut Curie a mis en place un service de médiation interne. « Dans certaines situations de travail ou de stress, les collaborateurs ne se parlent plus, ou alors peu ou mal. La médiation permet de lisser les relations et d'agir tout de suite sur des problématiques relationnelles ou de communication », explique Louise Massaing. À la recherche d'un meilleur équilibre entre vie privée et professionnelle, l'Institut a réservé 80 berceaux auprès d'une crèche d'entreprise pour alléger la charge mentale de ses salariés. « Les employeurs doivent pouvoir traiter de ces questions de parentalité », assure Louise Massaing. Ou encore la connexion à la plateforme « Allo Alex », le service de wecare@work, destiné à aider les personnes atteintes de maladies chroniques. ■

Le marché de l'ancien se contracte

IMMOBILIER • Dans leur dernière note de conjoncture, les Notaires de France, confirment une situation immobilière délicate. L'inflation, la perte du pouvoir d'achat des ménages et la remontée des taux d'emprunt constituent des signes de faiblesses qui se répercutent sur les ventes. Une trajectoire baissière des prix s'annonce.

Par Aïcha BAGHDAD et B. L.

Après une période exceptionnelle entre juillet 2020 et août 2021, le marché immobilier est désormais entré dans « une ère nouvelle ». Sur le logement ancien, les opérations immobilières marquent le pas. Selon la dernière étude de conjoncture des notaires de France, publiée le 15 mai dernier, à fin février, le nombre de transactions dans l'Hexagone s'établit à 1 083 000 sur 12 mois. Il accuse une baisse de 8,1 % sur un an et retrouve un niveau identique à celui enregistré avant la crise sanitaire. Au premier trimestre, selon le dernier indice Notaires-Insee, publié fin mai, le volume annuel des ventes décroît encore légèrement, estimé à 1,07 million, après 1,12 million fin 2022. Ce recul traduit une activité « profondément calme » en début d'année, selon les notaires, qui prévoient que « le volume de transactions pourrait repasser sous la barre du million » à la fin de la saison estivale. La diminution s'est accélérée soudainement à partir du mois de juillet 2022, rappellent-ils. La remontée des taux d'intérêt y contribue qui désolvabilise les ménages. Les plus pénalisés par ce contexte sont les primo-accédants disposant de faibles revenus qui, pour la plupart, «

“Ce recul traduit une activité « profondément calme »”

disparaissent » même du marché. Contrairement à la dynamique traditionnelle de printemps, l'activité immobilière durant cette saison est affectée par le contexte inflationniste, la hausse des taux de crédit immobilier, ainsi que l'obligation de rénovation énergétique des logements.

Côté prix, en moyenne, la hausse a été de 4,8 % sur 12 mois en France métropolitaine, entre les quatrième trimestres 2021 et 2022, mais elle est contrastée avec + 1,4 % en Île-de-France et + 6 %, en régions.

DÉCÉLÉRATION DES PRIX

Induit par le recul des transactions, le retournement s'amorce. Les notaires se basent, dans leur étude, sur les avant-contrats signés à fin mai pour anticiper la situation des prochains mois. D'après leurs projec-



tions, on s'oriente vers un « changement de tendance important ». Globalement, « après la décélération progressive de la hausse des prix constatée depuis septembre 2022, les prix ne seraient plus qu'en très légère hausse à fin mai 2023, soit + 1,3 % sur un an », (+ 2 % pour les maisons ; + 0,3 % pour les appartements), souligne l'étude.

« On peut néanmoins noter que l'évolution des indices des prix sur trois mois affiche un recul de 0,9 % à fin mai 2023, aussi bien pour l'individuel que pour le collectif », indique le Conseil supérieur du Notariat (CSN). En régions, les prix afficheraient une augmentation de 2,4 % seulement sur les 12 derniers mois à fin mai, après avoir atteint la hausse annuelle de 6 % fin 2022. La hausse s'établirait à 2,3 % sur le logement individuel et à 2,5 % sur le collectif.

En Île-de-France, où les prix ont reculé depuis septembre 2022, les « ajustements » à la baisse se poursuivraient à - 2,7 % sur un an (contre + 1 % entre janvier 2022 et janvier 2023). Dans le détail, le prix au mètre carré des appartements anciens se situerait à 10 250 euros en mai, après 10 410 euros, en janvier dernier. Un repli de 3,4 % des prix au m² est attendu en Petite Couronne, de 1,2 % en Grande Couronne. « Cela faisait sept ans que l'on n'avait pas observé de baisses annuelles des prix des appartements. En un an et malgré les fortes hausses au cours de l'été 2022, les prix des maisons anciennes se stabiliseraient à + 0,2 % », annonce le CSN. Dans ce contexte, pour l'organisme notarial « si la baisse des prix se catalyse sous l'effet d'un cadre plus favorable aux acquéreurs, le marché immobilier pourrait y retrouver un second souffle »... ■

Internet et émissions CO₂

TECH/ÉCOLOGIE • Grâce à l’empreinte carbone des données mobiles précisée sur la facture des opérateurs, depuis début 2022, il est possible de se rendre compte que vos 100 Go de forfait consommés pendant le mois correspondent à plus de 10 kilomètres parcourus en voiture thermique. Comment réduire l’impact environnemental lié à votre utilisation d’Internet ?

Par David FEUGEY

Selon l’Arcep, Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse, le coût environnemental du numérique représente aujourd’hui 2,5 % de l’empreinte carbone nationale. Un chiffre qui devrait grimper à 6,7 % à l’horizon 2040, si rien n’est fait pour limiter la casse. Internet compte pour beaucoup dans cette empreinte carbone.

À la question « Quel est le réseau le plus écolo ? », beaucoup s’appuient sur une étude de l’Arcep pour conclure que les réseaux mobiles sont loin de se montrer vertueux dans ce domaine. La 4G consommerait ainsi 0,6 kWh par gigaoctet téléchargé, contre dix fois moins pour la fibre et trois fois moins pour l’ADSL.

C’est toutefois sans compter avec la 5G, qui apporte des gains significatifs en la matière. L’autorité de régulation estime qu’en zone dense, les besoins en énergie

“ La fabrication des smartphones représente un gros impact environnemental ”

d’un réseau 5G pourraient être divisés par 10 par rapport à la 4G, d’ici 2028. En ville, le rapport kWh/Go de la 5G devrait donc progressivement se rapprocher de celui de la fibre. Les gains resteront par contre beaucoup plus limités dans les zones peu denses. Notez que l’Arcep dédie un dossier permanent à « L’empreinte environnementale du numérique », complété par un rapport « Pour un numérique soutenable ».

Comment réduire sa consommation de données ? En limitant autant que possible les transferts les plus



massifs, ceux liés à la vidéo. Ceci peut passer par plusieurs voies : opter pour une résolution de rendu plus faible (HD 720p au lieu de la 4K, par exemple) ; préférer le téléchargement au streaming, notamment pour les flux qui seront visionnés plusieurs fois ; mais aussi couper sa caméra lors de visioconférences.

ET LES RÉSEAUX ? ET LES TERMINAUX ?

Dans une note technique « Impact carbone de la connexion à Internet », Objectif Carbone, conseil en stratégie énergie climat, alerte sur le poids des infrastructures de communication dans les émissions de gaz à effet de serre. Le cabinet de conseil estime que le déploiement de 1 km de fibre engendre 2 tonnes de CO₂ d'émissions de gaz à effet de serre. Ce qui se traduit par environ 1 kg de CO₂ par an et par abonné au réseau, en se basant sur une durée d'exploitation de 50 ans... soit trois fois plus que les émissions provoquées par le déploiement d'un réseau mobile.

Enfin, dans son rapport sur « La face cachée du numérique », l'Ademe, Agence de la transition écologique, rappelle que près de la moitié des émissions

de gaz à effet de serre liées au numérique ne sont pas dues aux infrastructures réseau ni aux datacenters, mais aux équipements des consommateurs. Une box Internet consomme ainsi, à elle seule, entre 150 et 300 kWh par an, soit autant qu'un réfrigérateur de bonne taille. La fabrication des smartphones représente un gros impact environnemental : de 50 à 85 kg de CO₂ sur toute leur durée de vie, d'après les constructeurs. Les ordinateurs de bureau ont le mérite d'être renouvelés moins souvent, mais ils consomment, en moyenne, plus de 10 fois plus d'énergie et leur assemblage émet beaucoup de CO₂.

Avoir un usage d'Internet plus responsable n'est pas chose aisée, car de nombreux paramètres entrent en ligne de compte. Un citoyen consommant avec modération de la vidéo HD en 5G aura moins d'impact qu'un autre citoyen consommant, chaque soir, de la 4K sur son équipement de salon. Le bon réflexe reste de limiter la fréquence du renouvellement de son matériel, tout en réfléchissant à des actions permettant de réduire progressivement sa consommation de données. « Le streaming, j'arrête quand je veux ». Chiche ? ■

Sortir en Gironde En bref

Bordeaux OUVERTURE D'UN NOUVEAU BAR À VIN ET À MANGER

Magnum, ancienne cave à vin réputée aux abords des Quinconces, prend une nouvelle inspiration en devenant un bar à vin et à manger. *L'ampélo* propose ainsi 600 références grâce au savoir-faire des équipes Dock du Vin. Autre spécificité : des vins au verre en énomatic (machine à déguster), dont des grands crus, que l'on peut choisir en différents formats (entre 1,90 € et 8,50 € selon les vins et la quantité). Ce nouveau rendez-vous de l'apéritif propose également des planches (charcuterie, fromage, poissons fumés), des produits de la mer, des tartinales de légumes et des conserves de pâté ou de rillettes. Tous les jeudis, l'établissement organise également des masterclass et des dégustations. Chic mais décontracté, *L'ampélo* est ouvert du mardi au samedi de 11 h à 22 h.



Le Bouscat 5^E VILLE LA PLUS MUSICALE DE FRANCE

À l'occasion de la Fête de la musique, la start-up toulousaine Smapenn, spécialisée dans la géodata, a établi un palmarès des villes les plus musicales de France. Ce palmarès a pris pour base, parmi les villes de plus de 20 000 habitants, le nombre de magasins spécialisés, de lieux d'écoute (clubs, salles de concert...), de groupes de musiques et lieux d'enregistrements référencés dans la ville ainsi que les écoles de musique, le tout rapporté au nombre d'habitants. Le Bouscat se classe en tête des communes girondines, à la 5^e place du palmarès général, avec un score de 19,67 établissements pour 100 000 habitants. La ville suivante dans le département est Bordeaux, à la 13^e place, avec une note de 16,94 ; suivie par La Teste-de-Buch en 26^e position (15,29), et Libourne, 43^e avec une note de 14,43. Le trio de tête de ce classement est constitué de Brunoy, dans l'Essonne, avec un score de 62,77 établissements pour 100 000 habitants, suivie par Biarritz (29,08) et Paris (21,44).

Saint-Émilion DÉGUSTATIONS LITTÉRAIRES

Le château Fleur Cardinale accueillera le mercredi 5 juillet des rencontres littéraires réunissant les romanciers Adeline Dieudonné et François-Henri Désérable.

Animé par le journaliste et critique littéraire Olivier Mony, cet événement sera composé de lectures, dégustations et séances de dédicaces. Après la réussite de son premier roman best-seller ultra primé *La Vraie Vie*, Adeline Dieudonné viendra présenter son dernier opus *Reste* (éditions de l'Iconoclaste). François-Henri Désérable a également connu le succès avec *Mon maître et mon vainqueur*, qui a remporté le grand prix du roman de l'Académie française, et qui présentera son nouveau roman *L'Usure d'un monde* (Gallimard). Cette soirée sera également l'occasion de découvrir les vins du château Fleur Cardinale, grand cru classé de Saint-Émilion, ainsi que sa terrasse surplombant les vignes.



Gironde DES CHEFS RÉCOMPENSÉS PAR GAULT&MILLAU

Le guide gastronomique Gault&Millau Tour a fait étape à Bordeaux et a attribué 12 trophées en Nouvelle-Aquitaine. Parmi eux, 4 chefs girondins ont été récompensés. Le Gault&Millau d'or a ainsi été attribué à Jérôme Schilling (restaurant *Lalique* à Bommes). Une consécration pour ce chef alsacien qui a décroché sa deuxième étoile et le titre de meilleur ouvrier de France en 2022. Le trophée « cuisine de la mer, des lacs et des rivières » a été attribué à Mathieu Martin (*Le Saint-James* à Bouliac), le meilleur pâtissier à Damien Amilien (*Le Gabriel* à Bordeaux) et le trophée Éloquence à Steeve Belescot (*Le Logis de la Cadène* à Saint-Émilion).



COUP DE
CŒUR de PHILIPPE

L'écrin du Médoc

Cette semaine, retrouvez notre chroniqueur Philippe Maurange autour d'un verre de Château Sénéjac.



Acquis en 1999 par Lorraine Cordier, copropriétaire du château Talbot à Saint-Julien, ce vaste domaine viticole a connu depuis vingt-cinq ans une progression constante dans la qualité des vins produits. Aujourd'hui, ses nièces Philippine et Marguerite et son neveu Gustave ont repris la propriété familiale, épaulés par leurs parents Nancy Bignon-Cordier et Jean-Paul Bignon. Avec ambition, ils perpétuent le travail déjà engagé sur les 41 hectares de vignes en production. Le terroir est ici vaillant ! Avec de belles graves pyrénéennes sur argile constituant le cœur du

plateau situé dans le nord de la commune du Pian-Médoc, ce sol permet d'obtenir des vins gracieux et de belle tenue, toujours colorés, non dénués de tanins, mais dont la souplesse engendre une véritable séduction par leurs moelleux et leurs contours délicats et savoureux. Avec des élevages en barriques modérés, le vin conserve toute l'intégrité de son fruit qui, sur cette zone au climat océanique tempéré et frais, protégé par la forêt toute proche, fait preuve d'un croquant et d'une expression pure, sans fard ! On se régale assez jeune des vins de Sénéjac pour toutes ces raisons. Mais au vieillissement, l'expression du cabernet-sauvignon prend ses aises offrant un caractère de tabac

blond tout en démontrant la capacité de ce très beau terroir, malheureusement un peu méconnu, à produire des vins généreux alliant charme et caractère. 2018, 2019 et plus encore 2020 en sont de parfaits ambassadeurs. Le petit secret ? Laissez-le vieillir en magnum, il se révélera encore mieux. ■

www.senejac.com



Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



Au musée des
Beaux-Arts
de **Bordeaux**



RIRA BIEN...

LA RIEUSE DIT AUSSI
BACCHANTE AUX ROSES N° 2
DE JEAN-BAPTISTE CARPEAUX,
VERS 1870

Alors qu'il n'est encore qu'un enfant, Jean-Baptiste Carpeaux est placé par son père comme apprenti chez le plafonnier Debaisieux. Celui-ci, après avoir constaté l'habileté des doigts du jeune garçon, conseille de l'inscrire aux Académies d'architecture, de sculpture et de peinture. En 1844, il suit l'enseignement de François Rude (1784-1855) à l'École des Beaux-Arts et apprend l'exactitude mathématique dans la copie et contrôle les sculptures à l'aide du fil à plomb et du compas.

L'œuvre de Rude, qui a l'audace d'introduire une forte dimension naturaliste, notamment grâce à la sculpture d'un sourire laissant entrevoir des dents, constitue à l'époque une entorse osée à la tradition du beau idéal. Cela va fortement influencer Carpeaux, tout comme son voyage en Italie qui lui donnera le goût du mouvement et de la spontanéité.

En 1863, Charles Garnier, l'architecte du nouvel Opéra de Paris, commande à Carpeaux une sculpture pour décorer sa façade, intitulée *La Danse*. Les bacchantes souriantes, toutes dents découvertes sont inspirées de reliefs de vases antiques mais aussi

de personnages bien réels du monde du spectacle parisien : danseuses de l'Opéra, acrobates et simples modèles. Le sensualisme choque les contemporains. Après la guerre de 1870, Carpeaux développe un atelier d'édition et crée trois bustes, inspirés par cette œuvre, sous les noms de Bacchantes aux lauriers, aux vignes et aux roses, présentés à l'Exposition universelle de 1878. Carpeaux reprend à son compte le réalisme introduit en sculpture par son maître François Rude, et y adjoint un sens époustoufflant du mouvement éperdu et du rendu des sentiments. En livrant des compositions cadencées et sensuelles, il donne figure à la modernité.

La *Bacchante aux roses n° 2* est l'une de ses créations les plus sensuelles. Elle représente Mademoiselle Miette, actrice du théâtre du Palais-Royal. Le sculpteur est parvenu à immortaliser dans le marbre l'instant si bref du visage transformé par le rire.

Découvrez l'œuvre originale dans l'aile Bonheur du musée et sa reproduction dans l'exposition Prière de toucher ! L'Art et la Matière, présentée à la Galerie des Beaux-Arts jusqu'au 7 janvier 2024. ■



Jean-Baptiste Carpeaux, La Rieuse dit aussi Bacchante aux roses n°2, vers 1870 / © Photo : F. Deval



Magnificat

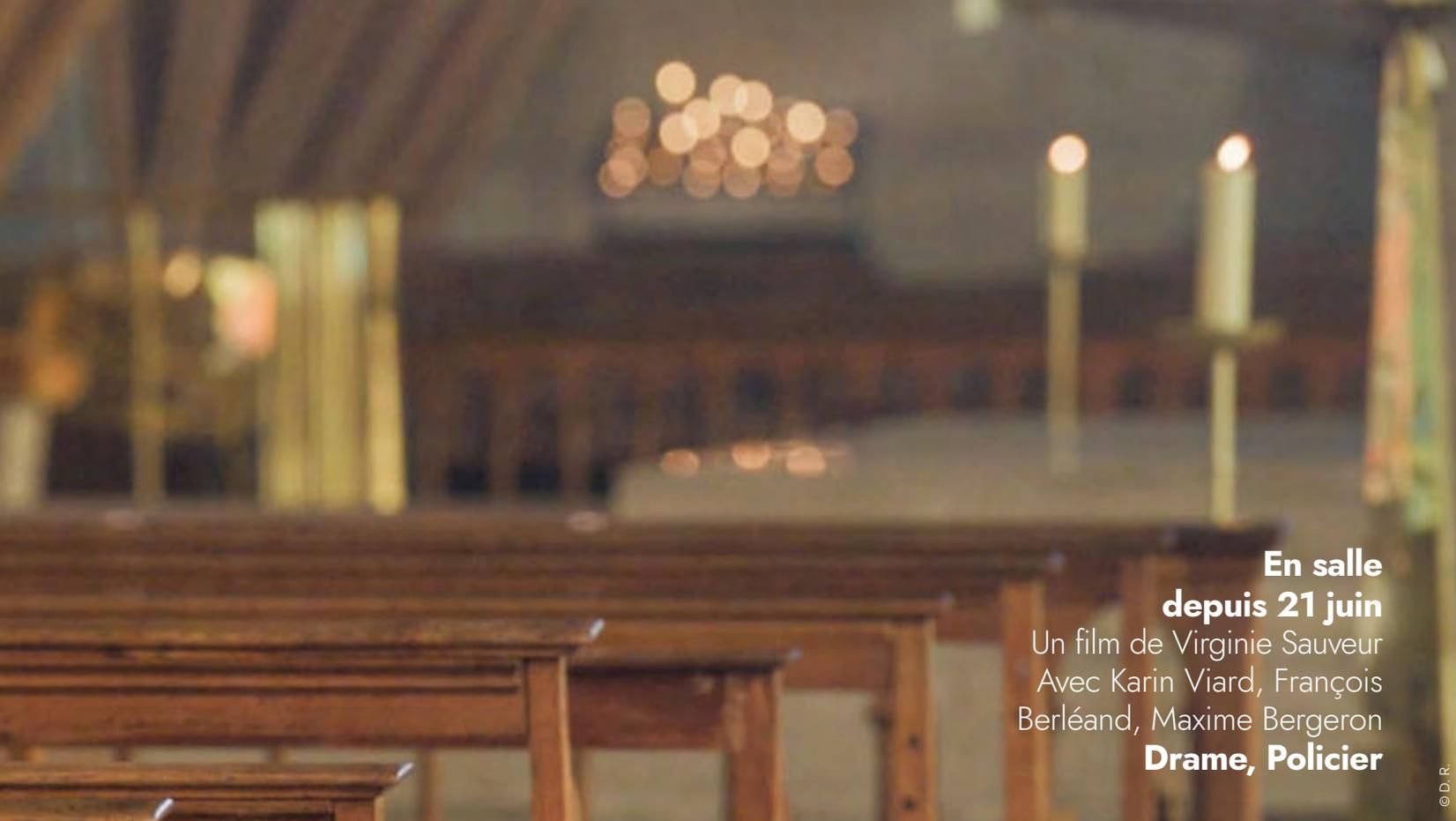
LE PRÊTRE ÉTAIT UNE FEMME

Charlotte Rivière, chancelière du diocèse de Paris, est appelée d'urgence au chevet du père Foucher qui vient de décéder. Elle apprend alors, sidérée, qu'il n'était pas un homme, comme tout le monde, ou presque, l'a cru pendant des décennies. Malgré les réserves de son supérieur, M^{gr} Mevel, pressé d'étouffer cette histoire gênante, Charlotte est déterminée à comprendre qui était cette personne et comment elle a pu garder son secret aussi longtemps... Le roman *Des femmes en noir* interrogeait la place des femmes au sein de l'institution catholique à travers cette histoire crédible mais probablement totalement fictive, comme le précise la réalisatrice qui tenait par ailleurs à creuser ces questions frontalement certes, mais avec respect :

« Anne-Isabelle Lacassagne a totalement imaginé cette histoire mais après tout, les femmes se sont, au fil des siècles, grimées en homme pour être médecin, avocat, professeur. Il est donc fort probable qu'un

tel cas se soit présenté dans la réalité. Les femmes en Occident, même s'il reste des progrès à faire, peuvent aujourd'hui exercer tous les métiers à l'exception de la prêtrise, qui reste le dernier bastion. En 1994, Jean-Paul II a même opposé un « non éternel » à l'ordination des femmes prêtres. Ça, c'était formidable d'un point de vue dramatique. Raconter cette transgression, c'était raconter une héroïne qui fait fi de cette interdiction pour vivre pleinement son appel. »

Karin Viard incarne un bon petit soldat de l'institution catholique qui, dans un premier temps, obéit scrupuleusement aux instructions de son évêque, comme faire incinérer le corps du délit, avant de se montrer pugnace dans son investigation. Lui s'enorgueillit de l'avoir placée à un poste si élevé mais s'inquiète lorsqu'il a peur que l'Église ne soit éclaboussée par un nouveau scandale. François Berléand



En salle depuis 21 juin

Un film de Virginie Sauveur
Avec Karin Viard, François
Berléand, Maxime Bergeron
Drame, Policier

© D.R.

est parfait de duplicité, les pressions qu'il exerce sur sa subordonnée montrant bien que leur lien qu'il prétend amical voire filial est en réalité un rapport de dominant à dominée. Son auxiliaire est encore plus zélé dans sa volonté d'étouffer dans l'œuf cette source d'embarras, allant jusqu'à mener une contre-enquête à charge sur le défunt, avec une hostilité évidente contre sa consœur. Le trop rare Patrick Catalifo est excellent lui aussi en homme de foi qui aurait été ravi d'agir durant l'Inquisition. Suivre cette femme (mais aussi ces deux hommes) permet de pénétrer dans des arcanes méconnus :

« Je voulais désacraliser les hommes d'église. Même s'ils ont le pouvoir extraordinaire d'envoyer les gens au Paradis, ils restent des hommes ! Au début, l'évêque fait du tai-chi parce qu'il a mal au dos, nous voyons aussi des prises de bec qui rappellent des disputes de bureau. Je voulais filmer les prêtres ailleurs que derrière un autel et rappeler l'importance de la présence des femmes au sein de l'institution. Elles occupent des postes-clef, mais en bas de l'échelle et n'ont pas accès au sommet de la hiérarchie. Nous nous sommes beaucoup documentés en écrivant. J'ai fait lire le scénario à des personnes qui travaillent au sein de paroisses. Anne-Isabelle Lacassagne a elle-même un ami évêque qui nous a énormément soutenus. Ça a été très précieux pour me donner la légitimité à faire ce film. Notre but n'était vraiment pas d'attaquer l'Église. Si je peux être un levier pour ouvrir le débat sur l'ordination des femmes prêtres, j'en serais très fière et heureuse, mais il fallait que le film soit le plus respectueux possible de la réalité de l'Église. »

Les questionnements sociétaux et psychologiques sont traités de façon prenante, avec des révélations s'enchaînant dans un tempo de thriller bien calibré, jusqu'à cet autre secret, porté par Charlotte autour de l'identité du père de son fils adolescent.

« La Charlotte du livre ressemble exactement à la nôtre, mais mon scénariste et moi avons voulu l'approfondir en lui donnant une fêlure qui lui donne une dimension morale supplémentaire. »

C'est un élément un peu lourd mais utile donc pour expliquer comment elle a pu gravir les échelons et comment la bienveillance affichée de son supérieur est un leurre. Cet élément apparaît plus factice lorsque ce père disparu les mène vers une piste pour comprendre ce curé qui a gommé sa féminité afin de vivre une vocation qui lui était interdite en raison de son genre de naissance. Karin Viard était notamment intéressée par ces interrogations sur la religion et le genre :

« Je suis protestante mais pas croyante et je ne vais que rarement dans les églises. En revanche, j'aime la foi, le sacré, même si les interprétations ne sont pas toujours très intéressantes et que le dogme, c'est épouvantable. La question posée, à savoir l'Église doit-elle se moderniser, me semble totalement légitime. Il faut savoir s'adapter. Comme pour la contraception ou l'homosexualité, l'Église doit évoluer sur le célibat des prêtres. Et j'ai la plus grande ouverture d'esprit vis-à-vis de la transidentité. Ça doit être terrible de ne pas se sentir en adéquation avec son genre de naissance. » ■

38°5 quai des orfèvres

Le Silence des agneaux, pour de rire

Un tueur en série sanguinaire laisse des alexandrins sur ses scènes de crime. Le légendaire commissaire Franck Keller, à la tête de la Criminelle, confie l'affaire à Clarisse Sterling, nouvelle recrue du 36 quai des Orfèvres.

Elle va consulter dans une prison sécurisée le psychopathe Morvick qui affirme pouvoir trouver l'identité du Ver(s) Solitaire... La phrase d'ouverture donne le ton des ambitions humoristiques de Benjamin Lehrer : « cette histoire est inspirée de films ayant réellement existé » ! Il y a bien quelques bonnes idées dans cette parodie du *Silence des agneaux* mais elles sont égarées dans une intrigue cousue de fil blanc. Didier Bourdon et Caroline Anglade peinent à avoir la moindre alchimie alors qu'ils sont supposés être attirés l'un par l'autre. Aucun second rôle ne parvient à exister, ni le sous-Hannibal Lecter (Pascal Demolon) ni la journaliste carriériste (Frédérique Bel) ni le médecin-légiste dangereux (Artus) alors qu'ils avaient du potentiel. Malgré son Grand Prix au Festival de comédie de l'Alpe d'Huez, on rit assez peu, mais reconnaissons l'envie appréciable de créer des personnages et des situations plus adultes que d'habitude.



Elémentaire

Tout feu toute flaque

Les parents de Flam espèrent qu'elle reprendra l'épicerie qu'ils ont ouverte lorsqu'ils se sont installés à Element City, dans le quartier où vivent les créatures de feu comme eux. À l'occasion d'une inondation dans leur cave, la jeune fille au caractère bien trempé fait la rencontre de Flack, contrôleur du service des eaux. Constatant que leur tuyauterie est vétuste, ce très émotif garçon aquatique rédige un rapport négatif qui risque d'entraîner la fermeture de l'établissement. Se sentant coupable (et charmé par la pétulante boule de feu), Flack va tenter de l'aider à sauver sa petite entreprise mais aussi la ville en grand danger... Américain d'origine coréenne, le réalisateur Peter Sohn signe une métaphore pertinente au niveau social et psychologique sur ce que cela implique d'être un immigré de seconde génération. Le joli graphisme et la mise en scène virevoltante relèvent une intrigue qui se noie parfois dans un registre sentimental appuyé et des enjeux trop consensuels. Quasi-débutants dans le doublage, Adèle Exarchopoulos et Vincent Lacoste donnent de la profondeur à leurs personnages, avec une forme d'impertinence pour la première et une timidité charmante pour le second.

Cinéma En bref

FANNY ARDANT, seule depuis la mort de son mari, recueillera, contre l'avis de son fils Pierre Deladonchamps, un jeune Afghan brisé par la guerre et l'exode dans *Ma France à moi* de Benoît Cohen qui adapte son livre *Mohammad, ma mère et moi* publié chez Flammarion.

DENIS PODALYDÈS sera un réalisateur qui devra affronter un conflit social avec son équipe sur le tournage d'un film racontant... le combat d'ouvriers pour sauver leur usine ! *Making of* sera la première comédie réalisée par Cédric Kahn, plutôt habitué aux drames psychologiques, où apparaîtront aussi Jonathan Cohen et Stefan Crepon (*Peter von Kant*).

KIM RAVER (les séries *New York 911* et *Grey's Anatomy*) sera une des vedettes de *La Tresse* de Laetitia Colombani, tiré de son roman publié en 2017. Elle suit le parcours de trois femmes aux destinées très différentes, vivant en Inde (une Intouchable qui rêve de voir sa fille échapper à sa condition misérable et entrer à l'école), en Italie (une Sicilienne qui travaille dans l'atelier de son père et découvre que l'entreprise familiale est ruinée) et au Canada (une avocate qui apprend qu'elle est malade alors qu'elle devait être promue à la tête de son cabinet).

SISU DE L'OR ET DU SANG : SEUL CONTRE LES NAZIS

Finlande, 1944. Alors que l'armée allemande bat en retraite en adoptant la tactique de la terre brûlée, un homme découvre un gisement d'or et le charge sur son cheval. Il croise une patrouille ennemie. Son leader SS va faire l'erreur de sous-estimer cet ancien soldat, réputé pour être un escadron de la mort à lui tout seul et qui n'a aucune intention de se laisser prendre son trésor... Il vaut mieux ne pas prendre trop au sérieux ce film d'action (étrangement tourné en anglais) dont

le découpage en chapitres aux titres imagés souligne l'influence de Tarantino. Jalmari Helander prend un plaisir évident à multiplier les moyens de tuer des nazis qui vont se faire trancher en rondelles, exploser à coups de mine ou fusiller sans autre forme de procès. Le Sisü du titre désigne une forme de courage extrême et une incroyable détermination, et le héros aux faux airs de croquemitaine incarné de façon stoïque par Jorma Tommila n'en manque effectivement pas ! C'est gore mais assez réjouissant, avec une violence certes gratuite mais en mode cartoon.

ANNE FONTAINE FILME LA NAISSANCE DU BOLÉRO

Le compositeur Maurice Ravel, né en 1875 et disparu en 1937 doit sa postérité en très large partie à son célèbre *Boléro*, inévitablement associé à son patronyme et qui devient désormais le titre du nouveau long-métrage d'Anne Fontaine. La réalisatrice de *Coco avant Chanel* s'attaque donc à un nouveau portrait d'une figure historique avec Raphaël Personnaz dans le rôle principal. Il sera accompagné de Doria Tillier, Jeanne Balibar, Emmanuelle Devos, Suzanne Clément, Sophie Guillemin et Vincent Perez dans cette adaptation de l'ouvrage *Maurice Ravel* de Marcel Marnat. Le récit mêlera l'ascension du musicien à la naissance de ce morceau devenu si personnel alors qu'il s'agissait au départ d'une commande.

ADÈLE EXARCHOPOULOS MILITANTE EXILÉE

La comédienne sera bientôt à l'affiche du film d'anticipation *Planète B*, avec Souheila Yacoub (*Entre les vagues* et *En corps*), India Hair, Marc Barbé (le chef des *Trois Mousquetaires*) et Jonathan Couzinié, déjà à l'affiche des *Héros ne meurent jamais*, le précédent film d'Aude Léa Rapin. Par une nuit au cœur d'une révolte qui fait rage dans tout le pays, subitement une poignée d'activistes disparaît. Ils se réveillent dans un monde totalement inconnu : Planète B.

BAMBI VÉNÈRE !

Après l'assassinat de sa mère, tuée par un chasseur, le gentil faon va devenir une machine à tuer vicieuse dans une adaptation gore du roman de Felix Salten publié en 1928. *Bambi : The Reckoning* sera dirigé par Scott Jeffrey et produit par Rhys Frake-Waterfield qui a récemment réalisé deux autres versions sanglantes de héros Disney. Dans *Winnie l'ourson : du sang et du miel*, les habitants du Pays des Rêves Bleus, délaissés par leur ami humain Jean-Christophe qui a grandi et les a oubliés, ont de plus en plus faim et enchaînent les massacres, à commencer par le pauvre Bourriquet qu'ils ont dévoré. Son *Peter Pan : cauchemar au Pays imaginaire*, est tout autant porté sur l'horreur ! De quoi traumatiser les enfants qui n'auront pas été sages !

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 15 JUN 2023, À 15 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/80	Maître Gwendall LE COLLETER - SARL ABL AVOCATS	MAISON MITOYENNE DE PLAIN-PIED	LANTON	2 avenue Jacques-Offenbach	30 000 €	236 000 € M ^e GIRAUDON
23/19	Me Victoire DEFOS du RAU - CABINET LEXIA	PROPRIÉTÉ ARBORÉE AVEC ÉTANGS SITUÉE EN DORDOGNE	AGONAC - BIRAC - CHÂTEAU-LÉVÊQUE	Lieudits Berzac, Les Carassonnes, La Forêt ; Du Riz, L'Halle ; Maine du Talus Ouest, La Chabrerie, Maine du Talus Est, Marsalies, Bucher, Le Gros Chêne, La Libaudie Est	600 000 €	1 105 000 € M ^e DEFOS du RAU

LIBOURNE RÉSULTATS DES VENTES DU 16 JUN 2023, À 14 H

N° ROLE	AVOCAT	NATURE DES BIENS	COMMUNE	ADRESSE	MISE À PRIX	ADJUGÉ
22/25	REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE	MAISON D'HABITATION	LARUSCADE	385 allée de Boisvieil	1 000 €	47 000 € M ^e NORMAND
23/19	Maître Alexis GAUCHER-PIOLA	IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION	CASTILLON-LA-BATAILLE	7 avenue John-Talbot	10 000 €	26 000 € M ^e GAUCHER-PIOLA

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.comPlateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](https://www.annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959>) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0,183 euro HT le caractère pour le département de la Gironde.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde ;

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).POUR ÉCOURTER LES DÉLAIS,
PENSEZ AU SPEL :[echos-Judiciaires.com](https://www.echos-judiciaires.com)**ECHOS**
JUDICIAIRES - GIRONDINS**ABONNEMENT**

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
 1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
 2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

EMAIL

TEL

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner,
accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège
CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

UNITÉ PROTECTION ENVIRONNEMENT ET SITES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE SNC BORDEAUX TRIBEQUA

Enquête publique relative à la demande de permis de construire pour un projet d'ensemble immobilier «TRIBEQUA» lot 8.3D de la ZAC Saint-Jean Belcier Commune de Bordeaux

Par arrêté du Préfet de la Gironde, en date du 23 mai 2023, a été prescrite une enquête publique afin de recueillir l'avis du public sur la demande de permis de construire, portée par la SNC BORDEAUX TRIBEQUA, pour un projet d'ensemble immobilier mixte composé de deux bâtiments de logements en accession, de logements sociaux ainsi que d'un centre de congrès et d'un parking collectif situé 1 rue d'Armagnac, à Bordeaux (33000).

Cette enquête publique aura lieu du lundi 19 juin au mardi 18 juillet 2023 inclus, sur le territoire de la commune de Bordeaux.

Des informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès de la SNC BORDEAUX TRIBEQUA, sise au 167, quai de la bataille de Stalingrad, 92867 Issy les Moulineaux, plus précisément à Monsieur Coulombel Stevens (Tél. 05 56 00 38 77 / Courriel : stevens.coulombel@bnpparibas.com).

Le public aura la possibilité, pendant la période indiquée ci-dessus, de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant notamment la demande de permis de construire, les avis recueillis, une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire en réponse à cet avis :

- À la cité municipale de Bordeaux, siège de l'enquête, 4 Rue Claude Bonnier 33000 Bordeaux

Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

- À la mairie de quartier Nansouty - Saint Genès, 250 rue Malbec 33800 Bordeaux

Du lundi au vendredi de 9 h à 12h30 et de 13h15 à 17 h.

- et sur le poste informatique en accès libre mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (accueil de la Cité Administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, les lundi, mercredi et vendredi de 08h30 à 12h00 puis de 13h30 à 16h00 et les mardi et jeudi de 08h30 à 12h00).

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet :

<https://www.registre-numerique.fr/tribequa-zac-saint-jean-belcier-bordeaux>

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur les registres d'enquête, à feuillets cotés non mobiles, paraphés par le Commissaire enquêteur et ouverts par le Maire de Bordeaux, mis à disposition du public à la cité municipale de Bordeaux.

Des observations et propositions relatives au projet pourront également être adressées, avant clôture de l'enquête, au Commissaire enquêteur :

- par correspondance, à la cité municipale de Bordeaux, siège de l'enquête,

- par voie électronique, à l'adresse suivante :

tribequa-zac-saint-jean-belcier-bordeaux@mail.registrenumerique.fr

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, seront consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site

<https://www.registre-numerique.fr/tribequa-zac-saint-jean-belcier-bordeaux>

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès du Préfet de la Gironde, autorité organisatrice (Direction Départementale des Territoires et de la Mer — (Service des Procédures Environnementales — Cité administrative - 2 rue Jules Ferry, BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex) du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, et des observations formulées par le public pendant toute la durée de celle-ci.

Par décision de la Présidente du Tribunal administratif de Bordeaux, Monsieur Gérard DURAND, Commissaire divisionnaire retraité, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur et Monsieur Hervé REDONDO est désigné en qualité de Commissaire enquêteur suppléant.

Le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

À la cité municipale de Bordeaux les :

- lundi 19 juin 2023 de 9 h à 12 h

- vendredi 23 juin 2023 de 9 h à 12 h

- jeudi 6 juillet 2023 de 9 h à 12 h

À la mairie de quartier Nansouty - Saint Genès les :

- jeudi 29 juin de 14 h à 17 h

- mardi 18 juillet de 14 h à 17 h

Les copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur resteront déposées, pendant le délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête, à la DDTM de la Gironde, en Mairie de Bordeaux et sur le site internet des services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr (rubriques «publications», «publications légales», «enquêtes publiques»)

Ces documents seront transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande au Préfet de la Gironde.

À l'issue de l'enquête publique et sous réserve de ses résultats, le Préfet de la Gironde statuera sur la demande de permis de construire, portée par la SNC BORDEAUX TRIBEQUA, pour un projet d'ensemble immobilier mixte composé de deux bâtiments de logements en accession, de logements sociaux ainsi que d'un centre de congrès et d'un parking collectif situé 1 rue d'Armagnac, à Bordeaux (33000).

Le présent avis sera mis en ligne sur le site internet www.gironde.gouv.fr et affiché en Mairie de Bordeaux ainsi que sur les lieux des travaux.

L23EJ23137

CRÉANCES SALARIALES



AVIS DE DÉPÔT D'ÉTAT DE CRÉANCES SALARIALES

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Greffes n° NOM de l'Affaire - Adresse : Date Jugt :

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE

2023 J00088 **SASU SYNDA**, 2 Avenue des Pyrénées Centre Commercial Géant Casino, 33140 VILLENAVE D'ORNON 25/01/2023

2022 J00420 **SAS MUGEN**, 2 Allée du Doyen Georges Brus Parc Scientifique Unitech 33600 PESSAC 29/06/2022

2022 J00524 **SAS JANICA**, 7-8 Place René Maram 33300 BORDEAUX 08/02/2023
2022 J00425 **SA YSOPIA Biosciences**, 17 Place de la Bourse 33076 BORDEAUX Cedex 01/03/2023

2022 J00720 **SAS SKINLABS France**, 21 Av de Canteranne Parc d'Activités Canteranne, 33600 PESSAC 11/01/2023

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

2023 J00016 **SAS LRVH**, 14-16 Rue Victor Hugo 33260 LA TESTE DE BUCH 04/01/2023

2023 J00053 **SARL OFF. STUDIO**, 22 Rue des Vergers du Soleil 33110 LE BOUS-CAT 18/01/2023

2016 J0867 **EURL PROMETHEE**, 60 Av de la Côte d'Argent 33380 BIGANOS 22/06/2022

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX REDRESSEMENT JUDICIAIRE

2022 J00858 **SARL MKM**, 17 Rue du Père Louis Jabrun Centre Commercial, 33000 BORDEAUX 27/12/2022

2023 J00014 **SARL LUTARD NAUTIC**, 1 Quai Vertical du Port Bloc 33123 LE VERDON SUR MER 04/01/2023

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIEE

2022.119 **SAS AF GIRONDE**, Avenue de la Ballastière 33500 LIBOURNE 14/11/2022

2023.778 **Mr COLLET Thierry**, 76 Rue du Vieux Plantier 33240 VAL DE VIRVEE 13/03/2023

2023.17 **SARL L'Espace des Courtiers**, 115 Av Georges Pompidou 33500 LIBOURNE 31/01/2023

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE LIQUIDATION JUDICIAIRE

15/00046 **SCEA DE TOURAILLE**, Les Gauries 33220 CAPLONG 23/11/2022

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

22/00010 **SCEA du Château de Blissa**, Domaine de Blissa 33710 BAYON SUR GIRONDE 15/04/2022

20/00018 **Mr GIRET Bernard**, 6 Rue Karl Marx 33660 SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND 23/11/2022

Vous informez que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce et Tribunal Judiciaire de Libourne, au Tribunal de Commerce et Tribunal Judiciaire de Bordeaux.

Rappelle que le délai de forclusion prévu à l'article L.625-1 du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé, peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la publicité.

L23EJ28061



KLF SERVICES POMPAGE
Société par actions simplifiée au capital de
10 000 euros
Siège social : Zone d'activités de Ré-
ganeau, 33380 MARCHEPRIME

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à MARCHEPRIME du
12/06/2023, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques sui-
vantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : KLF SERVICES POM-
PAGE

Siège : Zone d'activités de Réganeau,
33380 MARCHEPRIME

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 10 000 euros
Objet : Mise à disposition d'un camion
pompe à béton pour les professionnels du
BTP, réalisation de fondations, terrasses,
piscines, murs à bancher, rénovation,
coulage de béton.

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'ins-
cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au
profit d'associés ou de tiers sont sou-
mises à l'agrément de la collectivité des
associés.

Président :
Paulo Filipe AMORIM RAMOS, demeu-
rant 2 bis route de la Mairie 33750 BEY-
CHAC ET CAILLAU,

Directeur général :
Stéphane COMARE, demeurant 337
chemin du Pigeonnier 82100 GARGAN-
VILLAR,

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ26318



F2R CARRELAGE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Zone d'activités de Ré-
ganeau, 33380 MARCHEPRIME

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à MARCHEPRIME du
12/06/2023, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques sui-
vantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : F2R CARRELAGE

Siège : Zone d'activités de Réganeau,
33380 MARCHEPRIME

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 2 000 euros
Objet : Tous travaux de carrelage, de
faïence, de revêtements de sols, de pein-
ture

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'ins-

cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales,
chaque associé dispose d'autant de voix
qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au
profit d'associés ou de tiers sont sou-
mises à l'agrément de la collectivité des
associés.

Président : Paulo Filipe AMORIM
RAMOS, demeurant 2 bis route de la Mai-
rie 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
BORDEAUX.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ26342



O MILLE I MAITRE Société par ac-
tions simplifiée unipersonnelle au capital
de 2 000 euros Siège social : 326 Route
des Jaguenaux, 33190 LAMOTHE-LAN-
DERRON AVIS DE CONSTITUTION Aux
termes d'un acte sous signature privée
en date à LAMOTHE-LANDERRON du
12/06/2023, il a été constitué une so-
ciété présentant les caractéristiques
suivantes : Forme : Société par actions
simplifiée unipersonnelle Dénomination :
O MILLE I MAITRE Siège : 326 Route des
Jaguenaux, 33190 LAMOTHE LANDER-
RON Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation au Registre du commerce
et des sociétés Capital : 2 000 euros Ob-
jet : Fabrication de menuiserie intérieure
et extérieure bois, cuisine et mobilier ;
Installation de terrasses bois ou com-
posite ; Finition des ouvrages bois par
vernisage, peinture, laquage, etc. Exer-
cice du droit de vote : Tout associé peut
participer aux décisions collectives sur
justification de son identité et de l'inscrip-
tion en compte de ses actions au jour de
la décision collective. Sous réserve des
dispositions légales, chaque associé dis-
pose d'autant de voix qu'il possède ou re-
présente d'actions. Transmission des ac-
tions : La cession des actions de l'associé
unique est libre. Agrément : Les cessions
d'actions au profit d'associés ou de tiers
sont soumises à l'agrément de la collec-
tivité des associés. Président : Monsieur
Jeffrey GERLIN, demeurant 1042 Route
de l'Eglise, 47350 AGME, La Société sera
immatriculée au Registre du commerce et
des sociétés de BORDEAUX. Pour avis,
Le Président

L23EJ26702

Suivant acte reçu par Maître Stéphan
YAIGRE notaire à BORDEAUX membre
de la société «YAIGRE NOTAIRES ASSO-
CIES» sarl dont le siège est à BORDEAUX
14 rue de Grassi le 12 juin 2023, a été
constituée une société civile dont les ca-
ractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **HEILANI**

Objet social : l'acquisition, en état fu-
tur d'achèvement ou achevés, l'apport,
la propriété, la mise en valeur, la transfor-
mation, la construction, l'aménagement,
l'administration, la location et la vente
(exceptionnelle) de tous biens et droits
immobiliers, ainsi que de tous biens et
droits pouvant constituer l'accessoire,
l'annexe ou le complément des biens et
droits immobiliers en question. Le tout
soit au moyen de ses capitaux propres
soit au moyen de capitaux d'emprunt,
ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et
exceptionnel, de toutes garanties à des
opérations conformes au présent objet
civil et susceptibles d'en favoriser le dé-
veloppement.

La mise à disposition exceptionnelle
à titre gracieux au profit d'un associé de
l'immeuble appartenant à la société

Et, généralement toutes opérations
civiles pouvant se rattacher directement
ou indirectement à cet objet ou suscep-
tibles d'en favoriser le développement, et
ne modifiant pas le caractère civil de la
société.

Siège social : SAINT-SULPICE-ET
-CAMEYRAC (33450) 12 route de Bor-
deaux

Durée : 99 à compter de son immat-
riculation au RCS DE BORDEAUX

Capital : 100 euros. Les apports sont
en numéraires.

Gérant : Mme Marie-José Irène Domi-

nique SANZ DE GALDEANO, demeurant à
PARIS 15 ème 97 rue Falguière pour une
durée illimitée. ée de illimitée.

POUR AVIS

Le notaire

L23EJ26792

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une
Société présentant les caractéristiques
suivantes :

DENOMINATION : **MECADJO**

FORME : Société à responsabilité li-
mitée

SIEGE SOCIAL : 1 Le Clone Est, 33860
REIGNAC

OBJET : L'entretien, la réparation, la
maintenance de matériels de travaux pu-
blics et du BTP et activités annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 3000 euros

GERANCE : Monsieur GAUDOU Jona-
than, demeurant 1 La Clone Est, 33860
REIGNAC

IMMATRICULATION : au RCS de Li-
bourne

Pour avis,

L23EJ26865

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une
Société présentant les caractéristiques
suivantes :

DENOMINATION : **JARDIN DES
MARMITES**

FORME : Société à responsabilité li-
mitée

SIEGE SOCIAL : 10 Cours du Général
de Gaulle, 33390 BLAYE

OBJET : Achat, vente de produits bio-
logiques ou en lien à l'agriculture raison-
née et activités annexes

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 4000 euros

GERANCE : Madame ROCCA Myriam,
4 Les Bourgades, 33390 ANGLADE

IMMATRICULATION : au RCS de Li-
bourne (33).

Pour avis,

L23EJ26867



CASTAING ANERZZY
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 18 ter avenue de Camps
33470 LE TEICH

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à LE TEICH du 8/06/2023, il
a été constitué une société présentant les
caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobi-
lière

Dénomination sociale : CASTAING
ANERZZY

Siège social : 18 ter avenue de Camps
- 33470 LE TEICH

Objet social : L'acquisition, l'admini-
stration, la gestion et l'exploitation,
par bail, location ou autrement, de tous
immeubles, biens et droits immobiliers,
à usage notamment commercial, rural
et d'habitation, dont elle pourrait devenir
propriétaire par voie d'acquisition,
échange, apport ou autrement ; Eventuel-
lement et exceptionnellement, l'aliénation
du ou des immeubles devenus inutiles à la

Société, au moyen notamment de
vente, échange ou apport en société ;
Durée de la Société : 99 ans à com-
pter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des
sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué
uniquement d'apports en numéraire

Gerance : Monsieur Christophe CAS-
TAING, demeurant 18 ter avenue de
Camps - 33470 LE TEICH

Clauses relatives aux cessions de
parts : agrément requis dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
Bordeaux.

Pour avis
La Gérance

L23EJ26967



HOLDING LARROS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 avenue des étoiles
33115 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature
privée en date à LA TESTE DE BUCH du
13 juin 2023, il a été constitué une société
présentant les caractéristiques suivantes:

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HOLDING LARROS

Siège : 21 avenue des étoiles - 33115
LA TESTE DE BUCH

Durée : 99 ans à compter de son im-
matriculation au Registre du commerce et
des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'activité de société Holding
et notamment l'acquisition, la gestion en
commun et la cession de valeurs mobili-
ères, parts d'intérêts, droits mobiliers et
tous placements financiers ;

L'exercice de tout mandat social, no-
tamment au sein des filiales de la Société ;
L'animation, le conseil et le contrôle du
groupe formé par la société et ses filiales,
notamment par sa participation active à
la politique du groupe, la fourniture de
prestations de services administratifs,
juridiques, comptables, financiers, com-
mercial, logistiques, stratégiques, immo-
biliers, marketing, communication ;

L'apport d'affaires ;

Exercice du droit de vote : Tout associé
peut participer aux décisions collectives
sur justification de son identité et de l'ins-
cription en compte de ses actions au jour
de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions au
profit d'associés ou de tiers sont sou-
mises à l'agrément de la collectivité des
associés.

Président : Madame Audrey
REYTIER, demeurant 24 bis rue des tailla-
dins, 33260 LA TESTE DE BUCH

La Société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés de
Bordeaux.

POUR AVIS

L23EJ26972

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 16/06/2023 il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **JOIES**

Forme : SARL

Siège social : 96 rue Ducau 33000 BORDEAUX

Objet : L'activité de traiteur, vente de produits d'épicerie fine, cave à vin ; toute activité de restauration à emporter, livraison à domicile ; l'organisation d'événements.

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Cogérance : Mme Soizic MARIE épouse LANTHIER demeurant 7 rue Christine 33000 BORDEAUX et Mme Juliette BIZEUL épouse VOGEL demeurant 96 rue Ducau 33000 BORDEAUX

Immatriculation au RCS de BORDEAUX

La gérance

L23EJ27250

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 juin 2023, à MERIGNAC.

Dénomination : **HOLDING LIU FAMILY.**

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : Résidence les BRUYERES, Appt. 255 - 6 Rue des Violettes, 33700 Mérignac.

Objet : La Société a pour objet la détention de titres de participation, la gestion de sociétés, l'animation de diverses sociétés, la réalisation de prestations de services, l'acquisition et la revente d'immeubles et de terrains..

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1000 euros divisé en 1000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : La propriété des actions résulte de leur inscription en compte individuel au nom du ou des titulaires sur les registres tenus à cet effet au siège social.

La cession des actions s'opère, à l'égard des tiers et de la Société, par un ordre de mouvement de compte à compte signé du cédant ou de son mandataire. Le mouvement est mentionné sur ces registres.

La cession d'actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la Société.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Ont été nommés :

Président : Madame Lan LIU 6 Rue des Violettes Résidence les BRUYERES, Appt. 255 33700 Mérignac.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux.

Pour avis.

L23EJ27374

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **SUNRISE**

Forme sociale : société civile

Siège social : 62 Rue Camille Godard - 33000 BORDEAUX

Objet : La propriété et la gestion de toute opération de placement financier et notamment la souscription pour son compte de tout contrat de capitalisation, ainsi que la vente sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société, d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou autres titres détenus en pleine propriété, nue-propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations, la propriété à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent, l'acquisition, la vente, l'administration et la gestion à titre civil par la prise à bail ou mise à disposition (gratuite ou onéreuse), la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, l'organisation patrimoniale en vue de faciliter la gestion et la transmission de biens mobiliers et immobiliers, afin d'éviter notamment qu'ils ne soient livrés aux aléas de l'indivision entre les associés, la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, la prise de participations dans toutes sociétés, quel que soit leur forme et leur objet, la gestion éventuelle de ces participations et notamment en qualité de mandataire social, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Au capital de : 1 000 €

Mode de cession de parts sociales : Les parts sociales ne peuvent être transmises ou cédées, à titre onéreux ou gratuit, entre associés, au profit d'un conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé et à des tiers non associés qu'avec l'agrément d'un ou plusieurs associés représentant au moins les 2/3 du capital social.

Gérance : Madame Marion PAROT, demeurant 62 Rue Camille Godard - 33000 BORDEAUX.

L23EJ27408

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **JARDIN DES MARMITES**

FORME : Société à responsabilité limitée

SIÈGE SOCIAL : 10 Cours du Général de Gaulle, 33390 BLAYE

OBJET : Achat, vente de produits biologiques ou en lien à l'agriculture raisonnée et activités annexes

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 5000 euros

GERANCE : Madame ROCCA Myriam, 4 Les Bourgades, 33390 ANGLADE

IMMATRICULATION : au RCS de Libourne (33).

Pour avis,

L23EJ27421

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date des 14, 16 et 17 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **LEBRE**

Siège social : 68 Quai de Paludate, 33800 BORDEAUX

Objet social : acquisition, administration, construction, gestion et promotion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; gestion de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, du patrimoine de la société, et notamment, consentement d'hypothèque ou de toute autre sûreté réelle sur les biens de la Société ; propriété, acquisition et gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, tant en pleine propriété qu'en usufruit ou en nue-propriété, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale ; éventuellement et exceptionnellement aliénation du ou des actifs appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 4 400 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Jean-Philippe ROMERO, né le 03/01/1968 à TALENCE (33), demeurant 8 Allée des Canaris, Pyla sur Mer, 33115 LA TESTE DE BUCH et M. Yann BENCHORA, né le 22/11/1969 à MOIS-SAC (82), demeurant 62 rue des Trente-Six Ponts, 31400 TOULOUSE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément accordé par le gérant pour les cessions consenties au conjoint, à des ascendants, descendants, collatéraux du cédant ou entre associés ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social pour toutes les autres cessions.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L23EJ27470



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 juin 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **SDL MANAGEMENT**

CAPITAL : 656.500 euros divisé en 6.565 actions de 100 euros

SIÈGE SOCIAL : 69 rue Godard 33200 BORDEAUX

OBJET :

- Toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans toutes sociétés françaises ou étrangères ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

- La réalisation de prestations de services de management, de commerce, de formation, de recherche de nouveaux produits, de développement, de conseil et d'audit.

- Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation.

DURÉE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Salvatore DI LEONE SANTULLO domicilié 80 cours de Verdun 33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION au RCS de BORDEAUX

Pour avis

L23EJ27534



62 C avenue de Verdun 33127 Martignas sur Jalle

Par acte SSP du 09/05/2023, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI LMCBD

Objet social : L'acquisition, la propriété, la gestion, et plus généralement l'exploitation par bail, la location ou toute autre forme d'immeubles que la société se propose d'acquérir (ou apporter à la société) et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social.

Siège social : 33, avenue du 57^{ème} Régiment d'infanterie 33127 Martignas-sur-Jalle.

Capital : 2000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Mme DUPIRE Marine, demeurant 33, avenue du 57^{ème} Régiment d'infanterie 33127 Martignas-sur-Jalle, M. BURLE Christophe, demeurant 33, avenue du 57^{ème} Régiment d'infanterie 33127 Martignas-sur-Jalle

Clause d'agrément : La cession de parts entre ascendants et descendants et, le cas échéant, les cessions de parts entre conjoints n'interviennent qu'après agrément du cessionnaire proposé par les associés se prononçant à la majorité des deux tiers au moins du capital social à l'unanimité. Les dispositions qui précèdent s'appliquent à toutes les mutations entre vifs intervenant de gré à gré à titre onéreux ou gratuit, aux apports en société.

Immatriculation au RCS de Bordeaux L23EJ27596



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 16 JUNE 2023 à AVENSAN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : - Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : **HOME BATI** - Siège : 22 Route De Margaux 33480 AVENSAN - Durée : quatre-vingt dix-neuf années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés - Capital : 1500 euros - Objet : la société a pour objet en France et à l'étranger : Entreprise de maçonnerie générale, neuf et rénovation. Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : La société PHENIX, dont le siège social est situé 4 Place Saint Antoine 33480 CASTELNAU-DE-MEDOC, immatriculée sous le numéro 885 088 906 RCS BORDEAUX et représentée par son gérant Monsieur Jonathan SALVADOR. Directeur Général : Monsieur Emanuel GONCALVES FERNADES, demeurant 277 Rue du Port 33420 GENIS-SAC.

L23EJ27603

JC ELEC SOLUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 20 bis chemin des foins
33140 VILLENAVE D'ORNON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VILLENAVE D'ORNON du 16 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JC ELEC SOLUTION

Siège social : 20 B chemin des foins, Lot B, Logement 2, 33140 VILLENAVE D'ORNON

Objet social : La réalisation de tous travaux d'électricité générale courant fort et faible, domotique et tous systèmes électriques, notamment la réalisation, la rénovation, l'installation, l'achat, la vente, la pose du matériel, l'achat, la vente, l'installation, l'entretien et le dépannage de volets électriques, portails électriques, l'achat, la vente, l'entretien, le dépannage, la réparation et l'installation de mise en service de cumulus, l'achat, la vente et la réalisation de tous travaux de plomberie, la pose de climatisation, ainsi que toutes activités connexes ou annexes se rapprochant indirectement ou directement de l'activité principale.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros
Gérance : Jean-Christophe BOYER, demeurant 20 B chemin des foins, Lot B, Logement 2, 33140 VILLENAVE D'ORNON assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ27641

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 19 juin 2023, a été constituée la société civile dénommée «**BAILLET-VALENTIN PARTICIPATIONS**», siège social : BORDEAUX (33000), 249/251 rue du Jardin Public.

Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 1000 parts sociales de UN EUROS (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1 000,

Constitué d'apports en numéraire.

Objet social : - la prise de participation dans toutes les sociétés ou entreprises commerciales, industrielles ou immobilières ;

- l'acquisition, la propriété, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur notamment par bail, location ou autrement de tous biens ou droits mobiliers, valeurs mobilières, titres de participations, créances et placements, ou immobiliers ;

- la réalisation de tous travaux de construction, extension, restructuration, aménagement, amélioration, rénovation, entretien ou de réparation de biens et droits immobiliers ainsi que la signature des actes d'acquisition, des contrats de gestion des biens et droits immobiliers, des contrats de location et des mandats de recherche de locataires ;

- le financement par tous moyens de l'acquisition et la signature de l'ensemble des documents requis dans le cadre de l'acquisition de biens et droits mobiliers ou immobiliers ;

- la vente éventuelle de biens et droits mobiliers ou immobiliers en tout ou en partie et en cas de vente de tout ou partie de biens et droits mobiliers ou immobiliers, la gestion par tous moyens du produit financier de cette cession ou de ces cessions ;

Et plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini,

pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(e) premier gérant de ladite société :

-Monsieur VALENTIN Antoine Pierre Marie, PDG de la SA IMPRIMERIE BAILLET, demeurant à BORDEAUX (33000), 16 rue de l'Arsenal.

L23EJ27673

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date des 14, 15 et 19 juin 2023 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : TARTUGA

Siège social : 68 Quai de Paludate, 33800 BORDEAUX

Objet social : acquisition, administration, construction, gestion et promotion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers ; gestion de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, du patrimoine de la société, et notamment, consentement d'hypothèque ou de toute autre sûreté réelle sur les biens de la Société ; propriété, acquisition et gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, tant en pleine propriété qu'en usufruit ou en nue-propriété, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale ; éventuellement et exceptionnellement aliénation du ou des actifs appartenant à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 2 400 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Romain PRADEAU, né le 29/08/1989 à BRIVE LA GAILLARDE (19), demeurant 29 rue Job, Appartement 06, 31000 TOULOUSE et M. Bertrand ENJALBERT, né le 02/07/1987 à ALBI (81), demeurant 1 rue d'Aboukir 31500 TOULOUSE.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément accordé par le gérant pour les cessions consenties au conjoint, à des ascendants, descendants, collatéraux du cédant ou entre associés ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers du capital social pour toutes les autres cessions.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

L23EJ27720

**Delt**
Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/06/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière

DENOMINATION SOCIALE : 45P2D

SIEGE SOCIAL : 45, rue de la Pelouse de Douet - 33000 BORDEAUX

OBJET SOCIAL :

- l'acquisition de tous immeubles et biens ou droits immobiliers en pleine propriété ou démembrement, bâtis ou non bâtis, l'aménagement, l'administration, l'exploitation, la location et la mise en valeur, par l'édification ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers, dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière

ou nue-propiétaire, par voie d'acquisition, échange, apport, crédit-bail ou autrement,

- la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire,

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ou toutes autres opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

DUREE DE LA SOCIETE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

CAPITAL SOCIAL : 1.000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraires

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec un agrément donné dans les conditions d'une décision collective extraordinaire, et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.

GERANCE : Le premier Gérant de la Société nommé sans limitation de durée est la société SAS MEDECINS, Société par Actions Simplifiée à capital variable de 5 300,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n°880 170 147, ayant son siège social 45, rue de la Pelouse de Douet à BORDEAUX (33000)

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, la Gérance

L23EJ27732

**SODAREX**
AGENCE • CONSEIL EN ENTREPRISE • EXPERTISE COMPTABLE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en dates du 19 et 20 juin 2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : **2K CORPORATE**
Siège : 20 Lot Augusta, 33470 GUJAN MESTRAS

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 62 000 euros
Objet : La participation à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription, ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou

d'association et participation ou autrement ; La fourniture au profit de ses filiales de tous services d'assistance et de conseil en matière de management, d'administration et de gestion d'entreprises, l'analyse, la planification, l'organisation des activités, la négociation de contrats commerciaux, la gestion de ressources humaines, le développement de stratégies commerciales, la mise en œuvre de démarches promotionnelles et publicitaires, l'aide au rapprochement d'entreprises ; Le management de sociétés et le conseil en stratégie et management de sociétés ainsi que de toutes entités juridiques, L'acquisition de biens immobiliers et leur exploitation par voie de location nue ou louée et le cas échéant la fourniture de prestations connexes à titre accessoire ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : Madame Marjorie KAHLOUCHE, demeurant 2 bis Allée du Château-d'Eau, 33950 LEGE CAP FERRET

Directeur général : Monsieur Didier KAHLOUCHE, 20 Lot Augusta, 33470 GUJAN MESTRAS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

POUR AVIS
La Présidente

L23EJ27740

AVJN

Aux termes d'un acte reçu par Me Adrien CHAMBREY, en date du 16.06.2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
AVJN. SIEGE : BORDEAUX (33300), Quai des Chartrons, Hangar 15. OBJET : conception, développement, exploitation et commercialisation d'applications et d'outils digitaux dans tous domaines d'activités. Réalisation de prestations de services dans tous domaines d'activités en relation avec l'objet ci-dessus. Participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par création de sociétés nouvelles, apports, souscription ou achat de titres ou droit sociaux, fusion ou autrement, création, acquisition, location, prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, prise, acquisition, exploitation ou cession de tous précédés et brevets concernant ces activités. DUREE - IMMATRICULATION : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX CAPITAL : 1 000 € ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent, et chaque action donne droit à une voix au moins. TRANSMISSION DES ACTIONS : toute cession de titres entre associés ou à un tiers, à titre gratuit ou onéreux, en ce compris toute cession par succession, liquidation de communauté de biens entre époux et toute cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou à un descendant d'un associé, est libre. PRESIDENT : Mme Alexia RICHARD, épouse DESPORTE-RICHARD, demeurant à CALUIRE-ET-CUIRE (69300), 19 rue André Lassaragne.

L23EJ27765

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX, du 09 juin 2023, a été constituée la société par actions simplifiée dénommée «**JOOC**», siège social : BORDEAUX (33000), 13 Cours Clémenceau Appt 307.

Capital social : 1000€, divisé en 1000 actions de UN EURO (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1000,

Objet social : - L'acquisition par voie d'achats, apports, souscription, création de sociétés nouvelles, fusions ou autrement, de toutes participations dans d'autres sociétés quelle que soit la nature des titres représentatifs de ces participations, qu'il s'agisse d'actions, parts de SARL, parts de SCI ou autres, et la cession ou le transfert de ces mêmes titres.

- La gestion de ces participations et toutes activités financières qui pourront s'y rattacher notamment au moyen de prêts et d'avances en comptes-courants.

- La gestion administrative, comptable et financière des sociétés dans lesquelles des participations auront été prises.

- Les opérations effectuées, directement ou indirectement, d'acquisition de terrains, biens ou droits immobiliers, la construction d'ensembles immobiliers (par sous-traitance), la vente en totalité ou par fraction de ces biens Immobiliers, lotis ou non, accessoirement la location, l'administration desdits biens immobiliers.

- Et généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou annexes, et susceptibles de faciliter le développement de la société.

Et plus généralement, toutes opérations financières, industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, ainsi que la participation de la société à toutes entreprises, groupements d'intérêt économique, sociétés créées ou à créer dont l'activité est susceptible de concourir à la réalisation dudit objet, et ce par tous moyens notamment par voie d'apport, de souscription ou achat d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de tous titres quelconques, de fusion, de scission, d'apport, de société en participation, de groupement, d'alliance, de commandite ou autres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de BORDEAUX

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé président de ladite société :

- Madame Salomé Prune Marianne MARIDAT, demeurant à BORDEAUX (33000) 13 COURS Georges Clémenceau L23EJ27770

Suivant acte reçu par Me Damien DUPEYRON, notaire à CAVIGNAC, le 15 Juin 2023 a été constituée la société civile dénommée «**SCI AKIIN**», siège social : LORMONT (33310), Résidence Herbes d'Avril / Appartement numéro 5 , 1 rue Georges Carpentier.

Capital social : DEUX CENTS EUROS (200,00 €), divisé en 20 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 20,

Objet social : - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. BORDEAUX .

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommé(s) premiers gérants de ladite société :

- Monsieur Kérami BULUT, maçon, demeurant à LORMONT (33307), 1 rue Georges Carpentier.

- Madame Aysun GUNES, assistante administrative, demeurant à LORMONT (33307), 1 rue Georges Carpentier.

Pour Avis et Mention

Maitre Damien DUPEYRON

Notaire à CAVIGNAC

L23EJ27833



MTL PLATRERIE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 16 Lotissement Le Hameau des Vignes,
33750 ST QUENTIN DE BARON
RCS LIBOURNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Libourne du 20 juin 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MTL PLATRERIE

Siège : 16 Lotissement Le Hameau des Vignes, 33750 ST QUENTIN DE BARON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 10 000 euros

Objet : tous travaux de Plâtrerie, plaquiste

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Nicolas DEMONS demeurant 16 Lotissement Le Hameau des Vignes 33750 ST QUENTIN DE BARON

La Société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ27835



VJD Société à responsabilité limitée au capital de 500 euros Siège social : 56 rue du Pradas 33700 MERIGNAC AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 02/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : VJD Siège social : 56 rue du Pradas, 33700 MERIGNAC Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion de biens immobiliers notamment destinés à l'habitation ; l'acquisition de terrains et leur viabilisation, la construction sur ces terrains de tous bâtiments ; la revente de ces biens immobiliers ou terrains viabilisés ou non, bâtis ou non ; la location de ces terrains et bâtiments, meublés ou non ; la mise en place et l'exploitation de toutes activités commerciales et de service liées à l'occupation des bâtiments de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés Capital social : 500 euros Gérance : Monsieur Jérôme DROUILHET, demeurant 56 rue du Pradas, 33700 MERIGNAC Monsieur Vincent DROUILHET, demeurant 16 Ter Rue Eugène Scribe, 33700 MERIGNAC Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, la Gérance

L23EJ27841

ABONNEZ VOUS



JVD Société par actions simplifiée au capital de 500 euros Siège social : 56 rue du Pradas 33700 MERIGNAC AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 02/06/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : JVD Siège : 56 rue du Pradas, 33700 MERIGNAC Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 500 euros Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion de biens immobiliers notamment destinés à l'habitation ; l'acquisition de terrains et leur viabilisation, la construction sur ces terrains de tous bâtiments ; la revente de ces biens immobiliers ou terrains viabilisés ou non, bâtis ou non ; la location de ces terrains et bâtiments, meublés ou non ; la mise en place et l'exploitation de toutes activités commerciales et de service liées à l'occupation des bâtiments de la société. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Jérôme DROUILHET, demeurant 56 rue du Pradas, 33700 MERIGNAC Directeur Général : Monsieur Vincent DROUILHET, demeurant 16 Ter Rue Eugène Scribe, 33700 MERIGNAC La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX Pour avis, le Président

L23EJ27843



KORI
Société civile immobilière au capital de 100 euros
Siège social : 125 Lieu dit Aux Faures, 33350 GARDEGAN ET TOURTIRAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GARDEGAN ET TOURTIRAC du 20/06/23 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : KORI
Siège social : 125 Lieu dit Aux Faures, 33350 GARDEGAN ET TOURTIRAC

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : QUATRE VINGT DIX-NEUF ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Carlos REVENGA CERRO

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant plus des deux tiers au moins de capital social.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

L23EJ27902



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ALEP

Société par actions simplifiée au capital de 900 297 euros
Siège social : 42 rue Billaudel 33800 BORDEAUX

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 20/06/2023, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ALEP
Siège : 42 rue Billaudel - 33800 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 900 297 euros
Objet : L'activité de holding, la prise de participation directe ou indirecte dans le capital de toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères sous quelque forme que ce soit.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Anthony CHENUT, demeurant 42 rue Billaudel - 33800 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

L23EJ27927

MODIFICATIONS



GROUPE
CAEC
CONSEIL-AUDIT-EXPERTISE COMPTABLE
ARTISANAL-BOURSEYERIE-LIBRAIRIE-MERISIER
www.groupecaec.fr

MIX MEDIA COMMUNICATION
SASU au capital de 5 000 €
Siège social : 55 Rue Camille Pelletan,
Bureau 12, 2e Etage
33150 CENON
RCS de BORDEAUX n°800 248 064

POURSUITE ACTIVITÉ / CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

En date du 27/04/2023, l'associé unique a décidé :

- de nommer en qualité de président, à compter du 27/04/2023 : M. BRASSIER Nick, demeurant 46 Avenue Clémenceau, 57400 SARREBOURG en remplacement de M. MARIAGE David, pour cause de démission.

- qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de BORDEAUX. Pour avis. L'associé unique

L23EJ24244



CF
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

HORIZON +
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 7 et 9 rue Théodore Blanc,
33520 BRUGES
810 801 381 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 07/06/2023, le Conseil d'administration de la SAS HORIZON +, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 7 et 9 rue Théodore Blanc, 33520 BRUGES au 7 avenue Raymond Manaud, Boulevard du Parc des Expositions 33520 BRUGES et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

L23EJ26122

CF
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MGLT INVEST
Société civile
au capital de 900 euros
Siège social : 7 rue Théodore Blanc
33520 BRUGES
948 260 898 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE

Par AGE du 07/06/2023, les associées ont décidé de transférer le siège social du 7 rue Théodore Blanc, 33520 BRUGES au 7 avenue Raymond Manaud, Boulevard du Parc des Expositions 33520 BRUGES, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.
Pour avis
La Gérance

L23EJ26158

FIDUCIAL
SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaudeau
33000 Bordeaux

SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE DE LA MAISON DU SPORTIF Société civile immobilière au capital de 1 524,49 euros
Siège social : 20 rue du Maréchal Joffre 33250 PAUILLAC 381 770 841 RCS BORDEAUX
Aux termes d'une délibération en date du 02/03/2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de proroger de 99 années la durée de la Société, soit jusqu'au 14 mai 2120, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis,
La Gérance

L23EJ26482

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL**

ABONNEZ-VOUS !

CF
Compagnie
Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

SELENA DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 000 euros porté à 200 000 euros
Siège social : 47 Rue de la Plage, 33780 SOULAC SUR MER
507 404 168 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Par décision du 25/05/2023, l'associé unique a décidé une augmentation du capital social de 193 000 euros par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 7 000 euros
Nouvelle mention :
Capital social : 200 000 euros
Pour avis
La Gérance

L23EJ26558

EXPANSO HOLDING

S.A. au capital de 10.501.968 euros
1 Parvis Corto Maltese 33800 BORDEAUX
RCS BX N° B 387.861.354

En date du 5 juin 2023, l'assemblée générale mixte a approuvé la rectification du code postal figurant dans l'adresse du siège social de la société. Le code 33000 a été remplacé par 33800.

Pour avis.

L23EJ26723



Société d'Expertise Comptable
Andemos - Cenon - Langon - Mérignac - Portets.
www.a3caudit.com

KALYTE
SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 3123, Avenue de Toulouse,
33140 CADAUJAC
450 979 109 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 31 mai 2023, l'Assemblée Générale Ordinaire a pris acte de la fin des mandats de la société CABINET BEYLARD CBA, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Emmanuel BOULARD, Commissaire aux Comptes suppléant et a décidé de ne pas les renouveler et de ne pas en désigner de nouveaux.

L23EJ26745

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes des décisions de l'AG du 14/04/23, le siège social de la société **FRANCE CONFORT ISOLATION**, SAS au capital de 9.000 € - RCS Bordeaux n°889 298 956, a été transféré du 21, Chemin du Phare 33700 Mérignac au 6, rue de l'Hermite 33520 Bruges à compter du 14/04/23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention est faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ26768

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« SAS LE GAILLANAI »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 4, Route de Soulac
33340 GAILLAN-EN-MEDOC
R.C.S. : BORDEAUX 887 755 890

NON DISSOLUTION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 4 avril 2022, statuant conformément à l'article L. 225 -248 du Code de Commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la société, bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital social.
Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
Pour avis, le Président.

L23EJ26778

CESIS
126 Fallières
63028 Clermont-Ferrand Cedex 2

MILLENIUM

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 601 000 euros
Siège social : 2 impasse des Erables,
33470 LE TEICH
RCS BORDEAUX 883 263 634

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 15 mai 2023, le Président de la Société a décidé de transférer le siège social du 2 impasse des Erables - 33470 LE TEICH au 24 rue des tailladins - 33260 LA TESTE DE BUCH à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. Le Président

L23EJ26823

**Etude de
Maître THIBAUT SUDRE,**
Notaire
12 Place des Quinconces
33000 BORDEAUX

SCI MIR

Société Civile Immobilière
au capital de 304,90 €
Siège social : 152 Boulevard du Président
Franklin Roosevelt - 33800 BORDEAUX
R.C.S. BORDEAUX : 389 131 277

Aux termes d'un acte reçu le 05/04/2023 par Maître Thibault SUDRE, Monsieur Stéphane ROUXEL a démissionné de ses fonctions de gérant.

Le nouveau gérant nommé est Monsieur Marc Milan Jacques ROUXEL, né à JAGODINA (SERBIE) le 23/01/1996, demeurant à BORDEAUX (33800), 152 Boulevard du Président Franklin Roosevelt.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

Le notaire.

L23EJ26824

G.F.A. DU DOMAINE DE CHÂTEAU FILHOT

Société civile au capital de 614 575 €
Siège social : Château FILHOT
33210 SAUTERNES
RCS de BORDEAUX n°348 941 196

L'AGE du 01/06/2023 a décidé de proroger la durée de la société de 25 ans, soit jusqu'au 05/09/2048.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification au RCS de BORDEAUX.
Pour avis
le gérant

L23EJ26857

THE WOOD

Société à responsabilité limitée
au capital de 21 000 euros
Siège social : 401 AVENUE VULCAIN
33260 LA TESTE DE BUCH
880 929 633 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DE CO-GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 21 avril 2023, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Benjamin JUNQUA et Madame Isabelle PRUNERA de démissionner de leurs fonctions de gérants et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Antony DELON, demeurant 18 Rue Clément Ramond, 33260 LA TESTE DE BUCH, pour une durée illimitée à compter du 21 avril 2023.

Pour avis

La Gérance

L23EJ26871

FIADXS GROUP

SARL au capital de 315 000,00 euros
Siège social : 1 allée de Bel Air
33185 LE HAILLAN
RCS n°750217556 - RCS BORDEAUX

L'assemblée générale en date du 14 avril 2023 a décidé de transférer le siège social de la société de «1 allée de Bel Air - 33185 LE HAILLAN» à «3 Bis rue du Pont - 33470 LE TEICH» à compter du 14 avril 2023.

L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, Le gérant

L23EJ26893

CNOVA PAY
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €

Siège social : 120/126 quai de Bacalan
33000 BORDEAUX
827 802 737 RCS BORDEAUX

Par décisions en date du 31 mai 2023, l'associé unique de la société susvisée a : nommé le cabinet KPMG S.A. dont le siège social est situé Tour Eqho, 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cédex (775 726 417 RCS Nanterre) en qualité de nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du cabinet Ernst & Young Audit dont le mandat était venu à expiration,

constaté que le mandat du cabinet PICARLE ET ASSOCIÉS, Commissaire aux comptes Suppléant était venu à expiration.

Anciennes mentions :
Commissaire aux comptes Titulaire : Ernst & Young Audit
Commissaire aux comptes Suppléant : PICARLE ET ASSOCIÉS
Nouvelle mention :
Commissaire aux comptes : KPMG S.A.

Pour avis

L23EJ26946

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**SERVICE
ANNONCE LÉGALE**

TÉL. 05 56 52 32 13

annonces-legales@echos-judiciaires.com

AVIS DE TRANSFORMATION : SASU EN EURL

Aux termes de l'assemblée générale du 01/06/2023, de la société **RACE PARE BRISE**.

Société par actions simplifiées à associé unique au capital de 1000 euros, siège social : 13 zone artisanale de beauchêne 33 250 CISSAC MEDOC - RCS DE BORDEAUX 843 443 284.

Il a été décidé de transformer la Société par Actions simplifiée à Associé Unique en Société à Responsabilité Limitée à associé unique à compter du jour de ladite assemblée. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

A été nommé gérant : Monsieur FLETY LOGAN demeurant 42 ROUTE DE MIQUEU 33 340 SAINT GERMAIN D'ES-TEUIL.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis.

L23EJ26980

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

FCM GRAPHIC EDITION - Société À Responsabilité Limitée au capital de 107 000,00 euros - Siège social : 25 boulevard Odilon Redon - 33310 LORMONT - 509 935 789 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2023 :

- Le siège social a été transféré, à compter de ce jour, du 25 boulevard Odilon Redon, 33310 LORMONT (Gironde), au 8 Rue du Professeur André Lavignolle, 33 049 BORDEAUX. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX. Pour avis, la gérance.

L23EJ26981



SOBARGEST

Société par actions simplifiée au capital de 12 000 euros
Siège social : 14 Place du Parlement, 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 481 973 345

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15/06/2023, il résulte que la société VOUT'S INVEST, Société par actions simplifiée, au capital de 4 974 360 euros, ayant son siège social 60 Quater avenue du Maréchal Foch 77450 MONTRY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 848 903 738 RCS MEAUX, Représentée par son président, Monsieur Félix VOUTIER, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Benoît GIRAULT, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ27050

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

STOCK FOR ALL - Société Civile Immobilière au capital de 1 000,00 euros - Siège social : 10 Rue William Jaubert - 33230 SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES

-841 478 894 RCS LIBOURNE - D'un procès-verbal d'assemblée générale mixte du 3 avril 2023, il résulte que : - A la suite de la démission de Lionel LE TURNIER, co-gérant, il n'a pas été procédé à son remplacement. Dépôt légal au RCS de LIBOURNE. Pour avis, Le représentant légal.

L23EJ27058

OFFICE FONCIER SOLIDAIRE PROCIVIS EN NOUVELLE AQUITAINE

SCIC ANONYME A CAPITAL VARIABLE
21, quai Lawton 33300 BORDEAUX
RCS Bordeaux 900 863 937

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

L'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2023 a ratifié la cooptation de M. Jean-François MOSER, né le 27/08/1962 à Nice, demeurant ZI de Landrieu à Beychac et Caillau (33750), dans le collège des salariés et personnes physiques contribuant à l'activité de la société (collège D), pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale de 2026 statuant sur les comptes de l'exercice 2025.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le conseil d'administration

MODIFICATIONS STATUTAIRES

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 juin 2023 a validé la modification :

- de l'article 23 des statuts relatif à la répartition des associés en catégories, elles-mêmes regroupées en collèges, validant la création d'un Collège D des salariés et personnes physiques contribuant à l'activité, et modifiant les pourcentages de vote attribués à chaque collège,

- de l'article 24 des statuts relatif aux conventions intervenant entre la société et un membre du conseil d'administration ou d'un sociétaire, modifiant l'article de référence du code du commerce, L225-86, remplacé par L225-38.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a adopté dans son ensemble le texte des nouveaux statuts qui régissent désormais l'OFF PROCIVIS en Nouvelle Aquitaine.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux

Pour avis

Le conseil d'administration

L23EJ27061



MEDOQUINE IMMOBILIER Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 47 rue de Coulmiers, 33400 TALENCE 919 852 772 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 09/06/2023, l'associée unique a décidé de : - transférer le siège social du 47 rue de Coulmiers, 33400 TALENCE au 203 Cours du Maréchal Gallieni, 33000 BORDEAUX à compter du 1^{er} juillet 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, - nommer Madame Leslie LABARTHE, demeurant 4 avenue de la Libération, 33320 EYSINES en qualité de Directeur Général, à compter du 1^{er} juillet 2023 POUR AVIS Le Président

L23EJ27072

ABONNEZ VOUS



L'INTENDANCE 33

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 68, Cours de l'Intendance et angle rue de la Vieille Tour, 33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 820 585 602

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14/06/2023, il résulte que la société BEN'S INVEST, Société par actions simplifiée, au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 60 Quater avenue du Maréchal Foch 77450 MONTRY, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Meaux sous le numéro 952 628 451 RCS MEAUX, Représentée par son président, Monsieur Benjamin VOUTIER, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de la société VOUT'S INVEST, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L23EJ27079



Par Assemblée Générale du 01/06/2023, les associés de la société **LONILEAD**, SAS au capital de 2.361.160 €, siège social : 48, rue Ferdinand Buisson - 33130 BEGLES, 410 089 866 RCS BORDEAUX, ont décidé de nommer la société ROSE INDUSTRY, SAS, siège social : 48, rue Ferdinand Buisson - 33130 BEGLES, 908 181 845 RCS BORDEAUX, en qualité de nouveau Directeur Général en remplacement de M. Nicolas CAILLET, Directeur Général démissionnaire.

L23EJ27083



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

VWS
SAS au capital de 20 000€
Siège social : 2 Cours du Trente Juillet 33064 BORDEAUX
795 383 827 RCS BORDEAUX

L'AGO du 15/06/2023 a nommé la SASU QUARTALEGA au capital de 1 000€, dont le siège social est 115 rue Bernard Adour 33200 BORDEAUX, immatriculée sous le numéro 795 383 520 RCS BORDEAUX, représentée par son Président, M. Steven LIBERMANN, en qualité de Présidente en remplacement de M. Steven LIBERMANN, démissionnaire.

POUR AVIS, le Président

L23EJ27106

SOGECA BORDEAUX
68 avenue Jean Jaurès
33150 CENON
05.57.77.90.00

ACSB 33-Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000,00 euros-Siège social : 10 Rue William Jaubert-33230 SAINT-MEDARD-DE-GUIZIERES-839 957 149 RCS LIBOURNE -D'un procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 12 mai 2023, il résulte que : - La dénomination sociale a été modifiée pour adopter, à compter de ce jour, celle suivante :>>1 BOX 2 >>.En conséquence, l'article 3 des sta-

tuts a été modifié. -Il n'a pas été procédé au remplacement de Monsieur Lionel LE TURNIER, directeur général démissionnaire. -Monsieur Lionel LE TURNIER, demeurant à COUSTRAS (Gironde) 14 Rue Frédéric Chopin, a été nommé président de la société en remplacement de Monsieur Ronan LE MOUËL, démissionnaire. Dépôt légal au RCS de LIBOURNE.

Pour avis, Le représentant légal.

L23EJ27179

FINANCIERE MERMOZ SASU au capital de 220.000 € sise 14 RUE GABRIEL EGLISE 33200 BORDEAUX 808589048 RCS DE BORDEAUX, Par décision du président du 15/06/2023, il a été décidé de remplacer l'objet social par: La société a pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers : - le conseil et l'assistance opérationnelle aux entreprises en matière de stratégie, d'organisation, de développement des offres, de recherche du rendement, de développement commercial, etc... - pour ses éventuelles filiales et participations : leur supervision, la prise en charge du rôle de direction stratégique ou organisationnelle, l'exercice du contrôle opérationnel et la gestion des opérations courantes. - la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou à tout objet similaire ou connexe. - la participation en toute entreprise ou société, créée ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tout objet similaire ou connexe, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social et ce par tout moyen, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêts économique. Et, plus généralement, toutes opérations, affaires ou entreprises, financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus relaté ou qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son industrie ou son commerce, et ce, tant en France qu'à l'étranger.. Mention au RCS de BORDEAUX

L23EJ27214

MADICA

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 500 euros
196 Quai de Brazza
33100 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 819 642 653

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mars 2023 au siège social a décidé :

de modifier l'objet social de la société comme suit :

. Activité principale :

Chauffeur de taxi.

. Activités complémentaires :

Achat revente de véhicules d'occasion, pièces d'occasion de véhicules et plus généralement achat et revente de biens mobiliers.

de modifier la dénomination sociale de la société qui devient : **D7 TAXI**

de modifier les articles 2 et 3 des statuts en conséquence.

Pour avis.

L23EJ27224

ECHOS
JUDICIAIRES-GIRONDINS

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

SCI LE PARVIS THOREAU

Société Civile Immobilière
au capital de 38.112,25 euros
Siège social : Anciennement
82, Rue Godard 33200 BORDEAUX
Transféré au Apt 473- 9, Rue Sainte-
Elisabeth 33200 BORDEAUX
RCS BORDEAUX B 387 740 673

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 mars 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social, à compter de ce même jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

ART 4 - SIEGE SOCIAL

Ancienne mention : Le siège social est fixé à 82, rue Godard 33200 BORDEAUX

Nouvelle mention : Le siège social est fixé : Apt 473 - 9, Rue Sainte Elisabeth 33200 BORDEAUX,

Le reste de l'article restant inchangé.

Pour avis, L23EJ27261

SARL JMCB COMMUNICATION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
en cours de transformation en
société à responsabilité limitée
Siège Social : 84 impasse du forestier,
Parc de l'Entreprise et de l'Artisanat,
Bureau n°2 33127 St Jean d'Illac
RCS BORDEAUX 888.104.643

Suivant délibération du 22 mai 2023, les associés réunis en assemblée générale extraordinaire ont décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et ont adopté le texte des statuts qui régissent désormais la Société.

Le montant du capital social de la société, la dénomination sociale, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

- Un président, Madame Clémence BOUCAUD, demeurant Domaine des Bruyères Villa 27 Rue des Bateleurs à Martignas-sur-Jalles ;

- Un directeur général, Monsieur Jean -Marc LAPLACE, demeurant Domaine des Bruyères Villa 27 Rue des Bateleurs à Martignas-sur-Jalles.

Sous sa nouvelle forme de société à responsabilité limitée, la Société est co-gérée pour une durée illimitée, par :

- Madame Clémence BOUCAUD, demeurant Domaine des Bruyères Villa 27 Rue des Bateleurs à Martignas-sur-Jalles ;

- Monsieur Jean-Marc LAPLACE, demeurant Domaine des Bruyères Villa 27 Rue des Bateleurs à Martignas-sur-Jalles. L23EJ27263

SARL LE VIGAN IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 3.000 euros
en cours de transformation en
société par actions simplifiée
Siège social : 20, rue Savorgnan de Brazza
33520 BRUGES
RCS BORDEAUX 517 773 776

Suivant délibération en date du 31 mai 2023, l'Associé Unique a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régissent désormais la Société.

La dénomination de la Société, le montant de son capital social, le lieu du siège social, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Sous sa forme de société à responsabilité limitée, la Société était gérée par : Monsieur Stéphane LEPELLETIER, de-

meurant 20, rue Savorgnan de Brazza à BRUGES

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée pour une durée illimitée par un Président : Monsieur, Stéphane LEPELLETIER, demeurant 20, rue Savorgnan de Brazza à BRUGES.

Les mentions prévues par l'article 285 du décret du 23 mars 1967 et qui ne concernent que les sociétés à responsabilité limitée sont frappées de caducité. L23EJ27264

COM LES ETOILES

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 11 cours de la République
33470 GUJAN MESTRAS
401169347 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 01/04/2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de petite restauration sur place et à emporter, ateliers culinaires, hébergement meublé, conciergerie, communication et marketing et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, La Gérance. L23EJ27280



SCP CHEPEAU LUMEAU & Associés
Avocats à la Cour
148, cours du Médoc
33300 BORDEAUX

Par Assemblée Générale du 01/06/2023, les associés de la société **HKF FRANCE**, SAS au capital de 1.000 €, siège social : 48, rue Ferdinand Buisson - 33130 BEGLLES, 909 466 724 RCS BORDEAUX, ont décidé de nommer :

- la société **ROSE INDUSTRY**, SAS, siège social : 48, rue Ferdinand Buisson - 33130 BEGLLES, 908 181 845 RCS BORDEAUX, en qualité de nouveau Président en remplacement de M. Nicolas CAILLET, Président démissionnaire,

- la société **PESHULOCH**, SAS, siège social : 71, cours de Verdun - 33000 BORDEAUX, 908 228 349 RCS BORDEAUX, en qualité de nouveau Directeur Général en remplacement de M. Pierre-Emmanuel PETIT, Directeur Général démissionnaire. L23EJ27290



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

BUREAU STEPHANE FOUQUET
Société à responsabilité limitée au capital
de 7 622,45 euros
Siège social : 133 quai des Chartrons -
33000 BORDEAUX
397.501.545 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 30 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régissent désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège social, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Stéphane FOUQUET, a cessé ses fonctions de gérant du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée

par : **PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ** : Monsieur Stéphane FOUQUET, demeurant : 6 Rue Albert de Mun 33 000 BORDEAUX L23EJ27293



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MAGANETE-BARRROS-OLIVEIRA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 3 000 euros
Siège social : 3 rue du Paradis des Canards
33260 LA Teste De Buch
RCS Bordeaux 884 624 826

AVIS DE MODIFICATION

Suivant AGE du 24/04/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur José MAGANETE demeurant «3 rue du Paradis des Canards 33260 LA TESTE DE BUCH», avec effet à compter du 31/12/2022 ; a transféré le siège social du «3 rue du Paradis des Canards - 33260 LA TESTE DE BUCH» au «17, rue du Général Chanzy 33260 LA TESTE DE BUCH» et a mis à jour en conséquence l'article 4 «siège social» des statuts à compter du 24/04/2023 ; a modifié la dénomination sociale devenue «**BARRROS-OLIVEIRA**» et a mis à jour en conséquence l'article 3 «dénomination sociale» des statuts à compter du 24/04/2023. Pour avis. La Gérance L23EJ27298

AMENAGEMENT ERBAY BATIMENT Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 € sise 12 Rue Esprit des Lois 33000 BORDEAUX 849877345 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 02/01/2023, il a été décidé de : - nommer Gérard M. HEREDIA Isidore 1 rue chanzy 33490 ST MACAIRE en remplacement de M. ERBAY ADIL démissionnaire. Mention au RCS de BORDEAUX L23EJ27299

SANDR'IMMO Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 472.000 € sise 230B Rue Emile Combes 33000 BORDEAUX 899794556 RCS de BORDEAUX, Par décision de l'AGE du 03/04/2023, il a été décidé d'augmenter le capital social de 51.869 € par apport de titres, le portant ainsi à 523.869 €. Mention au RCS de BORDEAUX L23EJ27304



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

BIEN FONDE

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 119, cours de la République
- 33470 Gujan-Mestras
899 005 136 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 29/05/2023 des associés de la SAS BIEN FONDE a pris acte de la démission de la SARL DOUVAURAT (Siège : «119, Cours de la République - 33470 GUJAN MESTRAS» - RCS Bordeaux 481 973 378) de son mandat de Président et a nommé en remplacement la SAS JUSTE (Siège : «119, Cours de la République - 33470 GUJAN MESTRAS» - RCS Bordeaux 825 208 994) puis a nommé la SARL DOUVAURAT (Siège : «119, Cours de la République - 33470 GUJAN MESTRAS» - RCS Bordeaux 481 973 378) en qualité de Directeur Général ; le tout avec effet à compter du 29/05/2023. POUR AVIS Le Président L23EJ27308

AC GREGORY DUPONT

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000,00 euros
porté à 550 000,00 euros
Siège social :
1051 Boulevard de l'Industrie
33260 LA TESTE DE BUCH
815 357 637 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 07/06/2023 a décidé d'augmenter le capital social de 540 000,00 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, pour le porter de 10 000,00 euros à 550 000,00 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence. L23EJ27241

FAYAT FONCIERE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 228 000 euros
Siège social : 137 rue du Palais Gallien
33000 BORDEAUX
529 229 551 RCS BORDEAUX

Par décisions en date 3 février 2023, l'Associé Unique constatant que le mandat de Madame Jordane MAYE, Commissaire aux Comptes suppléant, est arrivé à expiration, a décidé de ne pas renouveler ce mandat, la Société n'étant plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis L23EJ27248

ABONNEZ VOUS



AMJ INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 27, rue Pierre Andron,
33520 BRUGES
903 133 833 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 14/11/2022 a pris acte de la démission de la Société M. J IMMO INVESTISSEMENT (13 rue de Jacques - 33320 LE TAILLAN MEDOC RCS Bordeaux 802 558 379) de son mandat de directeur général à compter du 14/11/2022. POUR AVIS. Le Président

L23EJ27342



ATLANTIQUE MUNOZ MAURIN MENUISERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : Route de lalande
Zone Artisanale Lalande
33450 MONTUSSAN
487630261 RCS BORDEAUX

Aux termes d'un PV d'AGO en date du 15/06/2023 constatant le terme des mandats de Monsieur Mathieu CIRON, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Bruno LESTAGE, Commissaire aux Comptes suppléant, les associés ont décidé de ne pas les renouveler dans leur fonction.

Pour avis

L23EJ27373

AUZEMERIE BAPTISTE Société à Responsabilité Limitée au capital de 5000 €. Siège social : 7 RUE ST JUST 31500 TOULOUSE RCS de TOULOUSE 918016718 Par assemblée générale ordinaire du 11/04/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 9 RUE DE LA GARE 33123 VERDON-SUR-MER à compter du 11/04/2023. Personne habilitée à engager la société : M. AUZEMERIE BAPTISTE demeurant 9 RUE DE LA GARE 33123 VERDON-SUR-MER, en qualité de gérant. Radiation RCS de TOULOUSE et ré-immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L23EJ27399



BER

Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 4 rue de la Maison Daurade
33000 BORDEAUX
840 495 253 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGO signé électroniquement les 31.05.2023 et 01.06.2023, il résulte que :

- M. Edwin CROCKETT, demeurant 46, rue Théodore Ducos 33000 BORDEAUX a été nommé en qualité de Président à compter du 1^{er} juin 2023, zéro heure, en remplacement de la Société BARDERO, démissionnaire.

- M. Benoit LABORIE, demeurant 37, rue Arnaud Miquieu 33000 BORDEAUX a été nommé en qualité de Directeur Général à compter du 1^{er} juin 2023, zéro heure.

POUR AVIS - Le Président

L23EJ27473

Par Assemblée Générale en date du 16/06/2023, les associées de la société **NEOVIA**, SARL au capital de 1.000 €, siège social à BORDEAUX (33000), 70, rue Jean Renaud Dandicolle, 504 932 724 RCS BORDEAUX, ont décidé de transformer la Société en Société par Actions Simplifiée.

Les statuts disposent notamment que tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales, une voix étant attachée à chaque action ; que la société est administrée par un Président et le cas échéant par un Directeur Général ; que toute cession d'action à des tiers étrangers à la société doit être agréée par décision collective des associés.

Lors de cette Assemblée, il a été décidé de nommer Mme Yolande PANNEELS, demeurant à AMBARES-ET-LAGRAVE (33440), 18, Chemin de la Hourcade, en qualité de Présidente.

L23EJ27480

SCI S.A.N.T

Société civile au capital de 44.000 euros, BORDEAUX (33000) 127 rue de Turenne RCS de BORDEAUX n° 438 586 463

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 13 mars 2023, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 13 mars 2023 : Monsieur Jean-Pierre TOURET né le 19 avril 1961, à BORDEAUX demeurant à PESSAC (33600), 107 rue du Royaume Uni.

En remplacement de Madame Nathalie BADIA épouse TOURET pour cause de démission suite à son décès.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

L23EJ27506

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par AGE du 31/05/2023 les actionnaires de la **SAS D'Z'AMIS**, société par actions simplifiée au capital de 100 Euros, dont le siège social est à 21 Chemin de Maubourguet 33450 SAINT LOUBES, RCS BORDEAUX 914 710 397, ont décidé de transférer le siège social de la société au 5 Lardit Est 33350 SAINT COLOMBE rétroactivement à compter du 04/05/2023. Les statuts ont été modifiés et la société sera immatriculée au RCS de LIBOURNE. Pour avis.

L23EJ27514



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LA FINANCIERE DU BASSIN

Société à responsabilité limitée
Au capital de 11 000 euros
Siège social : 36, avenue Saint-Exupéry
33260 LA TESTE DE BUCH
521 404 194 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Suivant AGE du 15/05/2023, Mme Claire CASSEN (demeurant 35 Allée de la Lisière du Golf 33260 La Teste De Buch) et M. Hugo CHAHBAZIAN (demeurant 2 rue Hubert Latham 33260 La Teste De Buch) ont démissionnés de leur fonction de Gérant et ont été remplacés par Mesdames Stéphanie CLOUTE (Demeurant «7, rue du domaine de Maison Rouge 33370 Fargues Saint Hilaire») et Corinne LIMONNAIRE (Demeurant «11, bis, rue du 14 juillet Résidence Capital Apt 45 33260 La Teste De Buch») ; le tout avec effet à compter du 15/05/2023. Pour avis. La Gérance

L23EJ27525



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

MONBLANC TRAITEUR

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 41 097 euros
Siège social : 2409 Avenue de Bordeaux
33127 ST JEAN D'ILLAC
311 350 813 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 3 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227 -3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Les associés ont décidé de fixer la durée de la société à 99 ans à compter de son immatriculation, soit jusqu'au 15 décembre 2076. Le capital social reste fixé à la somme de 41 097 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Bernard MONBLANC et Monsieur Morgan MONBLANC, gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La Société FINANCIERE MONBLANC Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, Siège social 2409 Avenue de Bordeaux 33 127 SAINT JEAN D'ILLAC. Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 952 056 497

L23EJ27530



NRGYBOX

Société par actions simplifiée au capital de 51 462 euros
Siège social : Cité Numérique Bâtiment 2 b
406 Boulevard Jean-Jacques BOSCH CS
50045
33323 BEGLES CEDEX
878 782 440 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 16/06/2023, la société AUCENTUR, domiciliée 19-21 Rue du Commandant Cousteau 33100 BORDEAUX, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes de la société sous le régime de l'audit légal des petites entreprises, pour un mandat de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ27543

CONSEIL-FINANCE -GESTION DE PATRIMOINE

Société par actions simplifiée
Au capital de 500 000 euros
Siège social : 68 Quai de Paludate
33800 BORDEAUX
391 074 259 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 14/06/2023, il résulte que M. François LAFITTE, demeurant 30

Rue Élisée Reclus, 33400 TALENCE, a été nommé en qualité de Directeur Général Adjoint.

L23EJ27561

Par décisions du 8 juin 2023, l'associée unique de la société «**SERVANT**» SAS au capital de 200 000 €, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 388 456 055, a nommé la société MO2B, dont le siège social se trouve à EROME (26600) - 595, Route Nationale 7 (882 052 244 RCS ROMANS SUR ISERE) en qualité de Président en remplacement de Monsieur Jim SERVANT.

Pour avis.

L23EJ27572



NOTMOS
Maître Yannick BEAUDEAU
1 avenue du Maréchal Foch
33500 LIBOURNE

SCI LES GLYCINES
Société civile au capital de 30 000 €
Siège social : 82Bis Corus Desbief
33120 ARCACHON
RCS de BORDEAUX n°428 754 030

MODIFICATION GERANT ET TRANSFERT SIÈGE SOCIAL

En date du 20/06/2023, l'associé unique a décidé à compter du 01/04/2023 de :

- nommer en qualité de gérant M. HARENT David, demeurant 4 Chemin du Moulin, 33370 TRESSES en remplacement de Mme SEURIN Marie-Christine, pour cause de décès.

- transférer le siège social du 82 Cors Desbief 33120 ARCACHON au 4 Chemin du Moulin à 33370 TRESSES.

L'article 5 siège social est modifié.
Modification au RCS de BORDEAUX
Pour avis
Le gérant.

L23EJ27640



Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 1^{er} janvier 2023 de la société **FCA PATRIMOINE**, SAS au capital de 50.000 euros, 88 avenue J.F. Kennedy - 33700 MERIGNAC - 480 211 952 RCS BORDEAUX, il a été pris acte :

- de la démission de la société FINASSUR INVEST de ses fonctions de Président à compter du 1^{er} janvier 2023 ; a été nommé en remplacement Monsieur Clément FABRE, né le 28 juin 1989 à Pessac et demeurant 14 rue des Rosiers - 33200 BORDEAUX, pour une durée indéterminée.

- de la démission de Monsieur Clément FABRE de ses fonctions de Directeur Général à compter du 1^{er} janvier 2023 ; a été nommée en remplacement la société FINASSUR INVEST, SAS au capital de 7.622,45 €, 88 avenue John F. Kennedy - 33700 MERIGNAC, 420 669 533 RCS BORDEAUX, pour une durée indéterminée.

Pour avis

L23EJ27686

ALILO

société coopérative et participative à responsabilité limitée à capital fixe de 21000 €
Siège social : 4, impasse Durban
33000 BORDEAUX
RCS de BORDEAUX n°829 028 315

L'assemblée générale du 09/05/2023 a nommé à compter de ce jour en qualité de commissaire aux comptes titulaire la Société CBP AUDIT, SARL au capital de 9 000 euros, ayant son siège social 5 Avenue Charles Lindbergh, 33700 MERIGNAC, immatriculée sous le n°507 978 385 au RCS de BORDEAUX.

Pour avis - La Gérance

L23EJ27693

LES VIVIERS DU BASSIN D'ARCAÇON

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : Port de Larros
33470 GUJAN MESTRAS
RCS BORDEAUX 814 812 624

Au terme d'une délibération en date du 30 mai 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Pour avis
La Gérance

L23EJ27801

«R.A.L. DIAGNOSTICS»

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 478 485, 08 EUROS
SIEGE SOCIAL : SITE MONTESQUIEU
33650 MARTILLAC
449 261 403 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'assemblée unique du 31/05/2022, cabinet «KPMG SA» sis Tour Egho, 2 avenue Gambetta CS 60055 - 92066 PARIS LA DEFENSE (RCS 775 726 417 Nanterre), a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement cabinet «DELOITTE & ASSOCIES» sis 6 place de la Pyramide 92908 PARIS LA DEFENSE (RCS 572 028 041 Nanterre).

Pour avis,
Le Président

L23EJ27803



NON RENOUVELLEMENT DE CAC

Par décision en date du 19/06/23, l'assemblée générale de la société **VIGNERONS TRADITIONS**, SARL au capital de 300.000 € dont le siège social est sis ZA de Mézières Sud 33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON, immatriculée au RCS de Libourne sous le n°412 976 201, a décidé de ne pas renouveler le mandat de la SARL AUDITORIA, Commissaire aux comptes titulaire. Mention en sera faite au RCS de Libourne.

L23EJ27811



CABINET BSC
34 place Bellecour
69002 Lyon 2e Arrondissement

FANTAZIO
SNC au capital de 1000 €
Siège social :
Lotissement les Audes 05200 Saint-André-d'Embrun
910 646 579 RCS de Gap
L'AGE du 20/06/2023 a décidé de transférer le siège social 102 rue Notre Dame 33000 Bordeaux
-Gérant : M. COLLIGNON Timothée, demeurant 30 rue Notre Dame 33000 Bordeaux
Radiation au RCS de Gap et réimmatriculation au RCS de Bordeaux

L23EJ27836

KINE SANTE LORMONT

Société civile de moyens
au capital de 320 euros
Siège social : 89 rue Lavergne
33310 LORMONT
504 791 104 RCS BORDEAUX

L'AGE réunie en date du 30/04/2023 a décidé

- De réaliser une augmentation du capital social de 20 euros par apports en numéraire. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.
Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 300 euros
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à 320 euros
- de transférer le siège social du 18 avenue de la Libération, 33110 LORMONT au 89 rue Lavergne, 33110 LORMONT à compter du 30/04/2023, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de nommer en qualité de cogérantes, pour une durée illimitée et à compter de ce même jour
en remplacement de Monsieur Lucas LANGLOIS, cogérant démissionnaire.
- Madame Hasnaa BOUGATTAYA épouse LAARRAF,
- demeurant 9 rue Yves MONTANT 33310 LORMONT,
et
- Madame Hania ISSA épouse LABOURIER,
- demeurant 4 rue Louis David ALLEGRE 33300 BORDEAUX
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

L23EJ27844

LP PROMOTION BBP

SAS simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 28 allée de Tourny
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 502 990 260

Aux termes des décisions du 31/05/2023, l'associée unique de la société LP PROMOTION, société absorbante, SAS, au capital de 1 201 400 euros sis 25 rue de Bayard - 31000 TOULOUSE - RCS Toulouse 433 137 890, a approuvé le projet de fusion signé le 19/04/2023 avec la société LP PROMOTION BBP, société absorbée, et les apports effectués. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 31/05/2023. La société LP PROMOTION, société absorbante, étant propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la société LP PROMOTION BBP, société absorbée, depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de traité de fusion au greffe du tribunal de commerce de Toulouse et au greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, la société LP PROMOTION BBP, société absorbée, a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Pour avis

L23EJ27847

BERDOM Société civile immobilière au capital de 360 000 euros Siège social : 26 Rue Alexis Fourcault 78000 VERSAILLES 383 326 493 RCS VERSAILLES
Aux termes d'une décision en date du 15/06/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 26 rue Alexis Fourcault - 78000 VERSAILLES au 37 rue du Chemin des Dames - 33260 LA-TESTE-DE-BUGH à compter du 15/06/2023 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VERSAILLES sous le numéro 383 326 493 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. La Société, constituée pour 99 années jusqu'au 17/10/2026, a pour objet social l'acquisition, l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers et spécialement d'un local commercial dépendant d'un immeuble sis à PARIS 9^{ème} 9 rue Notre-Dame-de-Lorette. La propriété et la gestion de toutes participations mobilières. La propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers acquis par la société, et un capital de 360 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

L23EJ27868



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@roupecf.com

STA ESTATE

Société à responsabilité limitée
au capital de 220 000 euros
porté à 590.350 euros
Siège social : 145, rue de la Benauge,
33100 BORDEAUX
901 890 137 RCS BORDEAUX

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 05 mai 2023 que le capital social a été augmenté de 370.350 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :
Le capital social est fixé à deux cent vingt mille euros (220.000 euros)
Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à cinq cent quatre-vingt-dix mille trois cent cinquante euros (590.350 euros)
Pour avis
La Gérance

L23EJ27919



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ASSISTANCE TECHNIQUE MULTI SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 34, rue de Fleurence
33290 BLANQUEFORT
402 228 951 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ASSISTANCE TECHNIQUE MULTI SERVICES a décidé de transférer le siège social du 34, rue de Fleurence, 33290 BLANQUEFORT au 6, rue Galilée, 33185 LE HAILLAN à compter du 1^{er} juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ27929



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

CANOPEE ENVIRONNEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 34, rue de Fleurence
33290 BLANQUEFORT
452 246 044 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CANOPEE ENVIRONNEMENT a décidé de transférer le siège social du 34, rue de Fleurence, 33290 BLANQUEFORT au 6, rue Galilée, 33185 LE HAILLAN à compter du 1^{er} juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ27932



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

ECO TERRE VALORISATION

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 34, rue de Fleurence
33290 BLANQUEFORT
799 510 995 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 14 juin 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée ECO TERRE VALORISATION a décidé de transférer le siège social du 34, rue de Fleurence, 33290 BLANQUEFORT au 6, rue Galilée 33185 LE HAILLAN à compter du 1^{er} juin 2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

L23EJ27933

ARCACHON BASSIN COMPAGNIE

Société par actions simplifiée
au capital de 594 000 euros
Siège social : 76 boulevard de la plage,
33120 ARCACHON
800 021 966 RCS BORDEAUX

Suivant AGO du 6/06/2023, M. Franck CONDOU (demeurant 3, rue Adrienne de la Plage 33120 Arcachon) a démissionné de son mandat de Président et a été remplacé par la SAS ARCACHON EVENTS (RCS Bordeaux 952 029 759 - siège «76, Boulevard de la Plage 33120 Arcachon») avec effet à compter du 2/05/2023. POUR AVIS. Le Président

L23EJ27759

JUDICI INVESTISSEMENT

Société civile immobilière
au capital de 450.000 euros
Siège social : 15, rue de la Plage,
33780 Soulac-sur-Mer
843 617 754 R.C.S BORDEAUX
(la «Société»)

Par décisions en date du 17/05/2023, les associés constatent et prennent acte de la démission de M. Renaud Vignali de son mandat de gérant de la Société à compter du 17/05/2023. M. Kevin Vignali demeure seul gérant de la Société. RCS Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ27766

SOCIETE GLACES JUDICI

Société par actions simplifiée
au capital de 9.147 euros
Siège social : 15 rue de la Plage,
33780 Soulac-sur-Mer
422 383 646 R.C.S BORDEAUX

Par décisions en date du 17/05/2023, les associés constatent et prennent acte de la démission de M. Renaud Vignali de son mandat de président de la Société avec effet à compter du 17/05/2023, et décident de nommer en qualité de président de la Société, la société JUDICI (RCS 923 271 894 Bordeaux) dont le siège social est situé 15 rue de la Plage, 33780 Soulac-sur-Mer.

RCS Bordeaux.

Pour avis,

L23EJ27769



G FINANCE OCCITANIE

Société par actions simplifiée
au capital de 23 400 euros
Siège social : 51 Allée de Mégevie,
33170 GRADIGNAN
904 401 080 RCS BORDEAUX

L'AGE du 28/04/2023 a décidé de transférer le siège social à ZA de Toctoucau, 1 Bis Chemin de Lou Tribail, 33610 CESTAS, à compter du 01/05/2023, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

L23EJ27799

MERELLE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 45, rue du Chanoine Vidal
- Apt 41 Bat F, 33300 BORDEAUX
839 094 158 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 14 juin 2023, le Président de la société par actions simplifiée MERELLE, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 45, rue du Chanoine Vidal - Apt 41 Bat F, 33300 BORDEAUX à Galerie Commerciale 155, Cours Saint Louis «Bordeaux Chartrons» Cellules 8 et 9, 33300 BORDEAUX à compter du 14 juin 2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS
Le Président

L23EJ27936

14 AOUT INVEST SAS au capital de 500 € Siège social : 15 rue des Halles 75001 Paris 920 358 520 RCS PARIS Suite à l'AGE du 1^{er} juin 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 25 rue Tanesse - 33000 Bordeaux. Président : Mr Pascal BATAILLE demeurant 25 rue Tanesse - 33000 Bordeaux. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera radiée au RCS de Paris et immatriculée au RCS de Bordeaux.

L23EJ28029

**AVIS DE
TRANSFORMATION**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 31 Mars 2023 de la société **EURL PHARMACIE LA LIVENNE**, société à responsabilité limitée au capital de 6000 euros, siège social : 76 Rue Principale, 33820 ETAULIERS, RCS LIBOURNE N° 494 352 800.

Nouvelle mention :

Il a été décidé de la transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du jour de ladite assemblée.

Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau.

Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Gérance : ROBIN Françoise, demeurant 14 Cité La Vergne, 33820 ETAULIERS

Nouvelle Mention :

Nomination d'une présidente : ROBIN Françoise, demeurant 14 Cité La Vergne, 33820 ETAULIERS

Ancienne mention :

Dénomination sociale : EURL PHARMACIE LA LIVENNE

Nouvelle Mention :

Dénomination sociale : **PHARMACIE LA LIVENNE**

Cession actions et agrément : Néant

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote dans les conditions statutaires et légales

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Libourne.

Pour AVIS

L23EJ28043

Par AGE du 24/04/2023 de la société **EGN AQUITAINE**, SARL au capital de 20 000 €, sise au Espace Diamant 8 rue d'Ariane - ZA Toussaint Castros 33185 LE HAILLAN, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°419 909 668, les associés ont décidé à l'unanimité, à compter du même jour de transformer la Société en SAS sans création d'un être moral nouveau, sa durée, son exercice social et son capital restent inchangés. Sous sa nouvelle forme, tout associé peut partici-

per aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à agrément. Il a été mis fin aux fonctions de la Gérance, la Société est désormais dirigée par la société TOSHI, ayant son siège sis 17 avenue du Progrès - 19360 MALEMORT (922 481 395 RCS BRIVE), nommée Présidente et la société ANANAHI, ayant son siège sis 17 avenue du Progrès - 19360 MALEMORT (922 534 748 RCS BRIVE), nommée Directrice Générale. En conséquence des décisions qui précèdent, d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Pour avis

L23EJ28046

LISEO

SARL au capital social de 5000 euros
Siège social : 1 rue de Keynsham
33500 LIBOURNE
R.C.S. LIBOURNE 489 307 546

Le 01/08/2022, l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à la location immobilière. Le reste sans changement. Pour avis.

L23EJ28047

LISEO

SARL au capital social de 5000 euros
Siège social : 1 rue de Keynsham
33500 LIBOURNE
RCS LIBOURNE 489 307 546

Le 01/04/2023 l'AGE a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de terminal de cuisson, vente à emporter de tous produits en rapport avec l'activité de boulangerie, viennoiserie, pâtisserie, produits prêts à consommer, boissons chaudes et froides. Le reste sans changement. Pour avis.

L23EJ28048

**SCI DES 107-109 RUE
DE LA BALISE
SAINT-SÉVERIN**

au capital de 311.415 €
Immatriculation au R.C.S. de Bordeaux
sous le n° 479 486 896
Siège social : 06, rue de Cabannes,
33360 Carignan de Bordeaux

AVIS MODIFICATIF

Additif modificatif à la publicité légale parue aux Echos Judiciaires Girondins le vendredi 2 juin 2023 sous référence L23EJ19039

Par décision collective des Associés en date du 26 mai 2023, l'article 5 des Statuts de la société a été modifié :

- Nouvel article 5 :

«La durée de la société est de trente ans (30 ans), à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

La durée de la société est prorogée de 69 ans, jusqu'au 16 novembre 2103.»

POUR AVIS

LA GERANCE

L23EJ28071

DISSOLUTIONS

CLIMAT

SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 9 rue de l'écureuil
33850 LEOGNAN
RCS de BORDEAUX n°340 123 694

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. THUILLIER Alexandre, demeurant 9 rue de l'écureuil, 33850 LEOGNAN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis
le gérant

L23EJ26988



SCI LES DEUX MARIE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 14 bis Hameau de Curton
33420 DAIGNAC
RCS LIBOURNE 482 393 279

Par AGE du 8 juin 2023, l'associé unique des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 8 juin 2023 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry MERADOU, demeurant 22 rue de la Libération 29233 CLEDER.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur.

Pour avis.

Le notaire.

L23EJ27181

COSTI-PLATRIERIE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
2 CHE DES ANGES 33550 LE TOURNE
535 283 584 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 31/05/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/05/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Costinel PISTOL, demeurant 2 chemin des Anges, 33550 LE TOURNE, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2, Chemin des Anges - 33550 LE TOURNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23EJ27402



AVIS DE DISSOLUTION

Suivant acte SSP du 20/05/2023, l'associé unique de la Société **ML AND CO**, SARL en liquidation au capital de 15.000 € sise 143-146 Avenue du Peyrou 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX RCS Bordeaux n°438344509, a décidé la dissolution volontaire anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. L'associé unique a constaté, à la même date, la cessation

des fonctions du mandataire social et a nommé Monsieur Pascal Sevestre, demeurant à 21 rue de la Garenne (33370) ARTIGUES PRES BORDEAUX, aux fonctions de liquidateur, pour la durée des opérations de liquidation. Il disposera des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à 21 rue de la Garenne (33370) ARTIGUES PRES BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux. Mention sera faite au RCS de Bordeaux. Pour avis,

L23EJ27411



EPICURE Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 600 euros Siège et siège de liquidation : 390 Route de Biquet, 33240 LA LANDE DE FRONSAC 449 289 735 RCS LIBOURNE L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 14/06/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Yannick CHAMBON, demeurant 390 route de Biquet 33240 LA LANDE DE FRONSAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 390 route de Biquet 33240 LA LANDE DE FRONSAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

L23EJ27526



JEY & LENKEL
71 boulevard Malesherbes
75008 Paris 8e Arrondissement

OCTOLIO SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 28 rue Emile Zola - 33000 BORDEAUX
903 067 056 RCS BORDEAUX
L'AGE du 31/05/2023 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2023, nommé liquidateur M. Vincent IMHOFF, demeurant 37 rue des Augustins - 33000 BORDEAUX, et fixé le siège de liquidation au siège social. Radiation au RCS de Bordeaux

L23EJ27667



**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com



SCP PASCALE ET FRANCOIS DUBOST
NOTAIRES
53 Cours Sadi Carnot
33210 LANGON

SCI DUBOS

SCI au capital de 133 000 €
Siège social : 9Bis lotissement les prés de variteau
33450 IZON
RCS de LIBOURNE n°522 806 561

L'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme Moustie Sandrine, demeurant 9bis lotissement les Prés de Variteau, 33450 IZON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.
L23EJ27674

CLÔTURES



CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : **SARL LA COTE D'ARGENT.**

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 3 Allée DU 11 NOVEMBRE 1918, 33340 LESPARRÉ-MÉDOC.

893960559 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 Décembre 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame AURELIE CAZEUX demeurant 3 Allée du 11 novembre 1918, 33340 Lesparre Medoc et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur
L23EJ26737



EXTENCIA
2, rue Claudé Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

« MEDIA MARKETING ET COMMUNICATION »

Société civile immobilière Société en liquidation

Au capital de 32 000,00 Euros
Siège social et de liquidation :
24, Rue de Varize 33300 BORDEAUX
R.C.S. : BORDEAUX 420 076 796

LIQUIDATION

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 mai 2023, il a été approuvé les comptes de liquidation, en date du 31 décembre 2022, a été donné quitus à la liquidatrice de sa gestion et l'a déchargé de son mandat puis a été prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la liquidatrice.
L23EJ26754



JPBC GRAINETERIE DE MIOS Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 euros Siège social et siège de liquidation : 31 avenue de la Libération, 33380 MIOS 800 216 780 RCS BORDEAUX L'Assemblée Générale réunie le 15/05/2023 au siège social, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Béatrice THOUVENIN, demeurant 18 rue du Gemmeur 33114 LE BARP, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis. Le Liquidateur
L23EJ26943



YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES
Office notarial de FARGUES-SAINT-HILAIRE
Maître Franck DAVID
Notaire

SCI LES DEUX MARIE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 50 000 euros
Siège social : 14 bis Hameau de Curton
33420 DAIGNAC
RCS LIBOURNE 482 393 279

Suivant la délibération du 8 juin 2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation pour le 8 juin 2023. Le dépôt des actes, pièces et comptes relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de LIBOURNE.

Pour avis.
Le notaire.
L23EJ27182



MUDI

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 1 €
Siège social et de liquidation : 7 Rue Bourly, 33700 MERIGNAC
882 778 012 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2023, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Léa MEUNIER, demeurant 13 Rue Gouais Lanos, 33000 BORDEAUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
L23EJ27324



ACTUARIEL EXPERTISE
Société d'expertise comptable
Conseil en création d'entreprises
Lormont - Tél. 05 57 54 4984
La Brède - Tél. 05 56 78 56 32
www.actuariel-expertise.com

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'assemblée générale de la société **DAMADA** société à responsabilité limitée au capital de 1500 Euros, dont le siège social est 42 Cours de l'Yser 33000 BORDEAUX, immatriculée 801 992 694 RCS BORDEAUX ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Emmanuel BERNARD de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
L23EJ27556



JEY & LENKEL
71 boulevard Malessherbes
75008 Paris 8e Arrondissement

OCTOLIO
SAS au capital de 3 000 €
Siège social : 28 rue Emile Zola - 33000 BORDEAUX
903 067 056 RCS BORDEAUX

Le 31/05/2023, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Vincent IMHOFF, demeurant 37 rue des Augustins - 33000 BORDEAUX pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Mention au RCS de Bordeaux
L23EJ27668



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable
et Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

AGENCE SHADES

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 30 000 euros
Siège social : 7 rue du Professeur Démons, 33000 BORDEAUX
Siège de liquidation : 16 allée du Professeur Henri Gavel
64600 Anglet
844 709 022 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 07/06/2023 au 16, Allée du Professeur Henri Gavel 64600 ANGLET, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Charlyne ZIRAH, demeurant 16, Allée du Professeur Henri Gavel 64600 ANGLET de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur
L23EJ27937

FONDS DE COMMERCE



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 1er juin 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 06 juin 2023, dossier 2023 00018506, réf. 3304P61 2023 A 04546

La Société LE PAIN A 4 MAINS, SARL au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est sis 11 rue de l'Étang, 33170 GRADIGNAN, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 840 137 988, représentée par la SELARL PHILAE, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, éliminant domicile en son étude sise 123 avenue Thiers, 33100 BORDEAUX, agissant ès-qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL LE PAIN A 4 MAINS dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommée à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 8 février 2023,
A CEDE A

Madame Laïla SABRANE, née le 23 mai 1975 à Casablanca (Maroc), de nationalité française, demeurant 67 A cours du Général de Gaulle, 33170 GRADIGNAN, célibataire, Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée ELYA, SARL dont le capital sera de 1.000,00 €, dont le siège sera situé 11 rue de l'étang 33170 GRADIGNAN, qui sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de commerce de boulangerie, pâtisserie, traiteur, confiserie, sis 11 rue de l'étang 33170 GRADIGNAN, moyennant le prix de CENT DIX MILLE EUROS (110.000,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 57.290,00 €
- aux matériel et mobilier, pour la somme de 52.710,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er juin 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SELARL PHILAE sise 123, avenue Thiers à Bordeaux
Pour avis

L23EJ26509



POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 8 juin 2023 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 13 juin 2023, dossier 2023 00019826, réf. 3304P61 2023 A 04927,

La Société **EN.K**, SARL au capital de 8 000,00 €, dont le siège social est sis 2 rue Nègrevergne, 33700 Mérignac, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 519 626 105, représentée par la SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataire Judiciaire auprès des Tribunaux de la Cour d'Appel de BORDEAUX, élisant domicile en son étude sise 23 rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, agissant en qualité de Mandataire Judiciaire de la liquidation judiciaire de la SARL EN.K dans le cadre des dispositions de l'article R.644-2 du Code de Commerce, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux le 11 janvier 2023,

Monsieur Thierry ATROUS, né le 8 mars 1965 à Roubaix (59), de nationalité française, demeurant 35 avenue Charles de Gaulle, 33520 BRUGES, pacsé, et

Monsieur Stéphane LAFFITE, né le 26 juillet 1974 à Pau (64), de nationalité française, demeurant 38 avenue de Rouen, 27200 VERNON, pacsé,

Agissant tant à titre personnel que pour le compte d'une Société à constituer dénommée SLT, SARL au capital sera de 2 000 €, dont le siège sera situé 2 rue Nègrevergne, 33700 Mérignac, dont ils seront associés majoritaires.

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de restauration rapide sur place et à emporter (sans alcool) ou en distribution automatique, livraison, traiteur et épicerie fine, vente de presse, sis 2 rue Nègrevergne, 33700 Mérignac, moyennant le prix de VINGT MILLE NEUF CENT EUROS (20 900,00 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 8 000,00 €
- aux éléments corporels, pour la somme de 12 900,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 08.06.23.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, à la SCP SILVESTRI-BAUJET sise 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX.

Pour avis

L23EJ27034

SELARL DELTHIL & CONDEMINE

Avocat
34 rue de Belfort
33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.81.24.85

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un ASSP en date du 13/06/2023, enregistré au SIE BORDEAUX le 15/06/2023, dossier : 2023 00020123, références : 3304P61 2023 A 05022,

la société **TI AMO**, SARL au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 153 avenue du Médoc, 33320 EYSINES, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°848 530 234, a cédé à

la société **DELICES DU MONDE**, SARL au capital de 4 000 euros, ayant son siège social 57 Bis Cours Pasteur, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°952 633 295

un fonds de commerce de Restauration Bar Brasserie Pizzeria, exploité sis 153 Avenue du Médoc, 33320 EYSINES, moyennant le prix de 89 000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour la somme de 76.366,00 euros et aux éléments corporels pour la somme de 12.634,00 euros.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 13/06/2023.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales par la SELARL DELTHIL & CONDEMINE 34 rue de Belfort, 33000 BORDEAUX, pour la validité et pour la correspondance.

L23EJ27118

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me Charlotte HOTTIN, le 12 juin 2023, enregistré au service départemental de l'enregistrement de Bordeaux, le 15 juin 2023, Dossier 2023 00020398, référence 3304P61 2023 N 02748 la société **CONCEPT BEAUTE**, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est à BORDEAUX (33200), 389 avenue d'Arès, sous RCS de BORDEAUX numéro 828 362 079 a cédé à la société **SERENITY CONCEPT**, Société à responsabilité limitée, au capital de MILLE EUROS (1.000,00 €), dont le siège social est à BORDEAUX (33200), 389 avenue d'Arès, sous RCS de Bordeaux numéro 921 956 371.

Le fonds de commerce de salon d'esthétique, et sa succursale, exploitée à BORDEAUX (33200), 104 à 120 rue Mac Carthy, 389 à 397 Avenue d'Arès, rue Calendrin, connu sous le nom de **CONCEPT BEAUTE** moyennant le prix de 26.000,00 €, savoir :

- éléments incorporels : 25.145,00€
- matériel et mobilier commercial : 855,00€.

Entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Charlotte HOTTIN, notaire à BORDEAUX, 1 rue Franklin où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Me Charlotte HOTTIN

L23EJ27247



Suivant acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 14/06/2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 15/06/2023, Dossier 2023 00020186, référence 3304P61 2023 A 05032 La société **LIBOURNE & PRIMEURS**, société à responsabilité limitée au capital social de 410 000 euros, dont le siège est situé 181 Avenue Georges Pompidou, 33500 LIBOURNE, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 504 739 277 RCS LIBOURNE, représentée par Monsieur Jean-Louis REMIA, son Gérant, A CEDE A La société **NATHANAELLE**, société par actions simplifiée au capital social de 5 000 euros, dont le siège est situé Zone Industrielle de la Ballastière, 181 Avenue Georges Pompidou, 33500 LIBOURNE, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 952 185 239 RCS LIBOURNE, représentée par Monsieur Frédéric LAMOUROUX, son Président, Un fonds de commerce de vente en gros et au détail de produits frais et alimentaires, sis 181 Avenue Georges Pompidou, Zone Industrielle de la Ballastière, 33500 LIBOURNE, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, Moyennant le prix de 280 000 €. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 15/06/2023. Les oppositions, effectuées par acte extra-judiciaire ou lettre recommandée, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au 181 Avenue Georges Pompidou, 33500 LIBOURNE, où domicile est élu à cet effet. Pour avis

L23EJ27536

REGIMES MATRIMONIAUX

Monsieur Denis Alexandre **ASSIE**, retraité, né à BORDEAUX (33000), le 22 décembre 1947 et Madame Corinne Suzanne **BOURGOIN**, retraitée, née à BORDEAUX (33000), le 21 février 1951, demeurant ensemble à LEGE-CAP-FERRET (33950), route des pastourelles, Villa La Bressane, mariés à la Mairie de BORDEAUX (33000), le 08 octobre 1971, initialement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me GUITET, notaire à LA BRÈDE, le 23 septembre 1971, ont

procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Hervé LABROUCHE, notaire à BEGLÈS, le 14 juin 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Hervé LABROUCHE, notaire à BEGLÈS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Hervé LABROUCHE

L23EJ26863



SELARL LNCA
M° Pierre-Jean LARBODIE,
NOTAIRE
1, Rue du Stade
33350 PUJOLS

Aux termes d'un acte reçu par Maître Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS le 13 juin 2023, Monsieur Jack Jean Paul **VINCENDEAU**, retraité, né à LIBOURNE (33500), le 01 mai 1954 et Madame Martine Elisabeth **RAMAU**, retraitée, née à BORDEAUX (33000), le 04 septembre 1956, demeurant ensemble à AMBARES ET LAGRAVE (33440), 7 rue de la Ricodonne, mariés à la Mairie de LORMONT (33310), le 04 juillet 1980, initialement sous le régime de la séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jean-Jacques BERNETEAU, notaire à PUJOLS, le 14 juin 1980, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Pierre-Jean LARBODIE, notaire à PUJOLS, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Maître Pierre-Jean LARBODIE
L23EJ27206



Patrice MEYNARD
Marie-José BEUTON-STUTTER
Notaires,
16 bis Bld Alsace-Lorraine -
33780 SOULAC SUR MER
Tél 05 56 09 80 04

AMÉNAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marie-José BEUTON-STUTTER, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «Patrice MEYNARD et Marie-José BEUTON-STUTTER, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial» dont le siège est à Soulac-Sur-Mer (Gironde) 16 bis, boulevard Alsace-Lorraine, CRPCEN 33105, le 12 juin 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :

Monsieur Jean Claude **BATAILLEY**, retraité, et Madame Arlette **TAUZIN**, re-

traitée, demeurant ensemble à SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC (33590) 25 cours Pierre Lassalle.

Monsieur est né à SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC (33240) le 30 mai 1935,

Madame est née à BERGERAC (24100) le 2 novembre 1938.

Mariés à la mairie de SAINT-VIVIEN-DE-MEDOC (33590) le 27 août 1959 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23EJ27237



SCP FABRE-MASSENET - GALHAUD
Notaires Associés à
LEOGNAN (Gironde)
36, avenue de Gradignan

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Monsieur Roland Guy **REYNIER**, retraité, né à TOULOUSE (31000) le 9 février 1949, et Madame Marie Danielle **GARCIA**, retraitée, née à BEAUCOIRE (30300) le 10 mars 1952, demeurant ensemble à SAUCATS (33650), 16 lotissement de Morisson, mariés à BORDEAUX (33000) le 12 mars 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont décidé d'adopter le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant des deux époux et exclusion de la reprise des apports et capitaux tombés dans la communauté du chef de leur auteur.

Suivant acte reçu par Maître Patrick FABRE Notaire à LEOGNAN le 15 juin 2023.

Les oppositions sont à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier à Maître Patrick FABRE susnommé.

Pour avis et mention.

Le Notaire.

L23EJ27483

Monsieur Serge Joël Jean-Luc **RENARD**, retraité, né à MORIGNY (50410), le 22 septembre 1957 et Madame Viviane Patricia **DEPLUS**, retraitée, née à THIVENCELLE (59163), le 06 février 1955, demeurant ensemble à LE HAILLAN (33185), 24 b rue Victor Hugo, mariés à la Mairie de SAINT SEVER CALVADOS (14380), le 16 avril 1983, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me POUCAN Stéphanie, notaire à LE HAILLAN, le 19 juin 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me POUCAN Stéphanie, notaire à LE HAILLAN, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me POUCAN Stéphanie

L23EJ27678

**POUR RECEVOIR
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL
ABONNEZ-VOUS !**

«Monsieur Antonio **GALDON**, retraité, né à BORDEAUX (33000), le 16 juin 1954 et Madame Danièle Christiane **GRIMAUT**, retraitée, née à SAINT-MEDARD EN JALLES (33160), le 15 juin 1960, demeurant ensemble à SAINT-MEDARD EN JALLES (33160), 35 rue Gabriel Durand, mariés à la Mairie de SAINT-MEDARD EN JALLES (33160), le 25 juin 1983, sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un aménagement de leur régime matrimonial.

L'acte a été reçu par Me Guillaume CORTI, notaire à BLANQUEFORT, le 19 juin 2023. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Guillaume CORTI, notaire à BLANQUEFORT, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent. Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Guillaume CORTI»

L23EJ27806

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 décembre 2003,

Madame Henriette SANCHEZ, en son vivant retraitée, demeurant à BORDEAUX (33300) 20 rue du Professeur Lanlonogue.

Née à BORDEAUX (33000), le 13 juin 1924.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 7 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pascale BUGEAUD, Notaire associé de la SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE dont le siège est à CADILLAC (33410) 25 allée du Parc, le 9 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien ARTAUD, notaire à BORDEAUX (33200) 23 Avenue du Jeu de Paume, référence CRPCEN : 33015, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, soit le 10 juin 2023.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ27188

Aux termes d'un acte reçu par Me Sabrina LAMARQUE-LAGÜE notaire à CAPTIEUX le 23 mai 2023, en cours de publication au service de la publicité foncière de LIBOURNE 1. **Madame Anne Sylvie Virginie SOHYER**, reflexologue, demeurant à BIRAC (33430), 1 Bergonsses, épouse de Monsieur François Charles Régis DE SUYROT, née à CLERMONT (60600) le 13 décembre 1970.

A déclaré insaisissables ses droits sur une maison d'habitation située à BIRAC (33430) 1 Bergonsses, où est fixé sa résidence principale.

Cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au service de la publicité foncière.

Pour insertion,

Le notaire.

L23EJ27568



MAITRE
Hervé LABROUCHE,
Notaire
Etude de Maître LABROUCHE

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe du 16 mars 2022, **Mademoiselle Marie-Thérèse BENEDETTO**, née à MARMANDE, le 08 juin 1949, demeurant à BEGLES (33130), 46 rue Jean-Philippe Rameau, célibataire, décédée à BEGLES, le 10 mars 2023, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Hervé LABROUCHE, suivant procès-verbal en date du 06 juin 2023, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal de grande juridiction de BORDEAUX, le 09 juin 2023.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Hervé LABROUCHE, notaire à BEGLES (Gironde), notaire chargé du règlement de la succession.

L23EJ28023

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe,

Madame Andrée Maryse REZ, en son vivant retraitée, demeurant à ARES (33740) EHPAD PAUL LOUIS WEILLER.

Née à MARSEILLE (13000), le 2 décembre 1930.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à ARES (33740) (FRANCE) le 9 février 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bruno CARMENT, Notaire associé de la société à responsabilité limitée dénommée «CARMENT ET ASSOCIES», titulaire d'un office notarial à la résidence d'ARES, (Gironde), 53 Quater Rue du Général de Gaulle, le 20 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bruno CARMENT, notaire à ARES (Gironde) 53 Quater Rue du Général de Gaulle, référence CRPCEN : 33151, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de Bordeaux de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23EJ28036

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF Dans la publicité n° L23EJ21027 parue le 12/05/23, il fallait lire que le siège social de la société **A4 CONFORT HABITAT SECURITE** a été transféré au 182, Rue Blaise Pascal 33127 Saint Jean d'Ilac au lieu de 160, Rue Blaise Pascal 33127 Saint Jean d'Ilac.

L23EJ26776

RECTIFICATIF à l'annonce L23EJ26065 parue le 16 juin 2023 2023, concernant la société **MOD'RETOUCHES**, il fallait lire : «Par acte sous seing privé en date du 12 juin 2023» et non «du 8 juin 2023». Le reste est sans changement.

L23EJ27191

RECTIFICATIF à l'annonce parue le 16/06/2023 concernant la société **MAMAWOW**, il fallait lire : RCS LI-BOURNE au lieu de RCS BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.

L23EJ27832

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 juin 2023)

SAS LEBON BATIMENT, Lot 23 Zae du Sauveterrois, Lafon de Médouc, 33540 Sauveterre-De-Guyenne, RCS BORDEAUX 529 175 317. A titre principal dépannage maintenance et création d'installations électriques d'installations de plomberie et de gaz d'installations de chauffage énergie renouvelable a titre accessoire l'installation d'assainissement individuel et non individuel les vidanges l'Hydrocurage le curage le dégazage de cuves tous travaux d'assainissement l'inspection de canalisations par caméras. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 28 avril 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543181315

SAS NORTEL SAS, 30 Rue Joseph Bonnet, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 830 271 383. Services télécommunications filaire, réseaux informatiques aux particuliers et professionnels, antennes câbles et réseaux, maintenance téléphonie, Courant faible et fort, vente de matériel de télécommunication, réseau, informatique, câble et parabole, et tout corps d'état, intervention nationale et internationale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543181321

SAS PELOT INNOV, 12-14 Rue du Palais Gallien, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 910 102 078. Achat et vente de plats à emporter, salés ou sucrés sous l'enseigne slimfredy'S, restauration rapide de plats à emporter, Livraison de marchandises pour autrui utilisant exclusivement des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximal autorisé, négoce Abecv Plateformes numériques et digitales nécessitant la livraison de plats à emporter auprès de particuliers et entreprises, achat et revente de denrées alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 novembre 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543181337

SAS O'WISE FAMILY, 37-39 Cours Balguerrie Stutenber, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 853 122 356. Restauration rapide, Saladerie, épicerie, point chaud, vente objets de décoration, petits meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mai 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543181328

SAS ZONE REVOLUTION, 14-16 Avenue André Reinson, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 853 331 726. L'exploitation d'installations destinées à accueillir et à organiser des activités sportives couvertes et non couvertes; l'organisation et

la gestion d'activités sportives en salle ou en plein air pour des professionnels ou des amateurs par des organisations disposant de leurs propres installations. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 juin 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543181331

SARL JYF45, 2b Rue Chateaudun, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 898 878 897. La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés françaises ou étrangères, exerçant une activité commerciale ou industrielle par voie de création de société nouvelles, apport, souscription ou achat de titres, de droits sociaux ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, fusion ou autrement; la réalisation de prestations de services au profit des sociétés en général, et de ses filiales, en particulier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 juin 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543181334

SAS ACCM FOOD BAF, 6 Allée des Oliviers, 33160 Saint-Aubin-De-Médoc, RCS BORDEAUX 849 454 285. Restauration rapide, vente sur place, à emporter et à livrer. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 5 mai 2023, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543181325

(Jugement du 14 juin 2023)

SARL SPORT ACADEMY, 7 Rue Roche, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 443 536 172. Fabrication de vêtements de sport, négoce de vêtements de sport. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 mai 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543277226

SAS IRABCO, 168 Rue Saint-François Xavier, 33170 Gradignan. Non communiquée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 novembre 2021, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543277309

SARL G.T.T., 7 Zone Artisanale Reganeau, 33380 Marcheprême, RCS BORDEAUX 807 527 890. Pose de mini stations d'épuration terrassement Bicouches pose de clôtures et terrasses en bois Viabilisation de terrains entretien de jardins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302543277236

ABONNEZ VOUS

SAS L'EXTERIEUR, 36 a Route des Graves, 33650 Cabanac-et-Villagrains, RCS BORDEAUX 833 027 949. Terrasse-ment et Vrd (voirie et réseaux divers). Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juin 2020, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277250

SAS LE DEPOT, 3 Rue Mery, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 833 330 459. Maîtrise d'oeuvre en bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2022, désignant liquidateur SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran 33000 BORDEAUX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277253

SARL NETFIN CFC PATRIMOINE, 5 Rue du Parc, 33380 Mios, RCS BORDEAUX 844 640 391. Gestion de patrimoine, transactions immobilières, placements financiers et conseil; courtage en prêts immobilier et professionnel, Intermediation en opérations de banques et services de paiement, courtage en opérations de banque et en services de paiement, formation et le conseil en gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277268

SAS KOKONI, 8 Rue Serge Noailles, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 852 534 742. Restauration rapide sur place et à emporter asiatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277273

SAS LES GONFLES DU BASSIN, 16 Rue Pasteur, 33740 Arès, RCS BORDEAUX 878 138 767. La location de jeux et structures gonflables éventuellement assortie d'animations ludiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277279

SAS RIBEAUT-HOARAU, 4 Route des Graves, Lieut Dit les Boudoubans, 33640 Portets, RCS BORDEAUX 884 894 221. Charpente couverture Zinguerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277288

SAS ALTISA TECHNOLOGIE, 2b Rue de Verdun, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 891 160 723. Prestations de services aux entreprises et aux particuliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 26 mai 2023, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au

liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277291

SARL GTS SHOP BORDEAUX, 8 Rue du Couvent, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 900 277 534. Vente de trottinettes, de pièces détachées de trottinettes, et de tout objet se rapportant aux trottinettes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277300

SAS O' PALAIS DE L'ESTHETIQUE, 35 Route de Libourne, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 917 710 865. Soins esthétiques autres que médicaux et paramédicaux, vente de produits cosmétiques non Réglementés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juin 2023, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277306

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 14 juin 2023)

SAS LINO, 5 Allées de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 818 590 754. La vente au comptoir d'aliments et de boissons sans alcool à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables dans une salle sur place ou dans des équipements mobiles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 février 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277239

SARL LINO ALPHA, 5 Allée de Tourny, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 823 131 875. Vente de pâtes et pizzas sur place et à emporter, vente de produits d'épicerie italienne. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 février 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277247

SAS GESTION TRANSITS AQUITAINE, 5 Chemin de Bel Air, Zone Industrielle de la Lande, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 844 272 849. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mars 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277265

SARL VISION PROTECT SECURITY, 24 Rue Vilaris, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 852 932 359. Activité de surveillance humaine, surveillance par des systèmes électroniques de sécurité, le gardiennage de biens et de personnes. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 12

décembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277276

SAS Batiment service Plus BSP+, Avenue Geroges Lasserre Res Crespy 2 App 227, Bâtiment 5, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 879 551 885. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 16 janvier 2023 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277282

SAS CAMPUS ACADEMY AIX, 2 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 881 205 629. Formation et enseignements supérieur de toutes matières et sur tous produits pour les particuliers et les entreprises, prise de participation, gestion, contrôle, mise en valeur de Ces participations. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 mars 2023 désignant administrateur la SCP CBF Associés 58 Rue Saint Gènes 33000 Bordeaux et la SELARL AJASSOCIES, 10/12 allée Pierre de Cooubertin 78000 VERSAILLES avec les pouvoirs : assistance, mandataire judiciaire la SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux et la SELARL EKIP, 2 rue de Caudéran 33000 BORDEAUX Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277285

SASU ADAM, 15 Zone Artisanale du Bos Plan, 33750 Beychac-Et-Caillau, RCS BORDEAUX 899 506 240. Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 28 avril 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277297

SAS ECO'NRJ 33, 11 Rue Aristide Briand, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 903 312 189. Non communiquée. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL Firma 54 Allée Georges Clémenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277303

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 14 juin 2023)

SAS WINE TEAM, 5 Avenue des Mondauts, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 833 800 683. L'achat, la vente, le négoce et courtage de vins et spiritueux et tous produits de la vigne. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277256

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSIION

(Jugement du 14 juin 2023)

SARL R2C, 1 Allée Cantillac, 33370 Pompignac, RCS BORDEAUX 834 217 853. Exploitation de stands de produits asiatiques chaud et froid à consommer sur place ou à emporter dans les grandes et moyennes surfaces. Jugement arrêtant le plan de cession.
13302543277259

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 14 juin 2023)

SARL OCEANIC MAREE, 43 Route de Sanguinet, 33830 Belin Beliet, RCS BORDEAUX 752 154 260. Commerce ambulancier de détail de tous produits de la mer. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant liquidateur Ekip' 2 AV de Caudéran BP 20709 33007 BORDEAUX CEDEX. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302543277232

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 juin 2023)

SARL BRF L'ENFANT DU BASSIN, 13 Rue Maryse Bastié, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 820 128 999. L'activité de peinture en bâtiment intérieur et extérieur. la pose et la vente de carrelage, et plus généralement tous travaux de finition dans le bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.
13302543181318

(Jugement du 14 juin 2023)

SAS JLMJM, 29 Rue du Temple, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 819 898 925. Négoce ameublement, négoce de meubles et décorations de style, Canapés fauteuils luminaires Ebénisterie française. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.
13302543277244

SARL R2C, 1 Allée Cantillac, 33370 Pompignac, RCS BORDEAUX 834 217 853. Exploitation de stands de produits asiatiques chaud et froid à consommer sur place ou à emporter dans les grandes et moyennes surfaces. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SELARL Ekip' 2 Avenue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.
13302543277262

SARL RMG.BTP, 53c Rue du Docteur Jacques Monod, 33160 Saint-Médard-En-Jalles, RCS BORDEAUX 894 084 474. Activités de rénovation et construction neuve de bâtiments. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujé 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.
13302543277294

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 25 mai 2023)

SARL ATARAXIE PLOMBERIE, Rue Camille Pelletan Centre Émeraude 2, 61-69, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 892 239 153. Tous travaux de plomberie en ce compris notamment l'installation, le dépannage, la rénovation, la mise en service, l'entretien, la réparation d'installations sanitaires d'eau (appareils, canalisations) domestiques ou industriels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592927

SARL CONCEPTS, 1 Rue Condorcet, Zone Jean Zay, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 404 059 586. Sans activité depuis le 31 décembre 2003. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592114

SARL SOCIETE DE REALISATIONS IMMOBILIERES (SRI), 9 Rue Montgoufier, Immeuble le France, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 453 238 925. Ingénierie immobilière, gestion des intervenants immobiliers, contractant général, maîtrise d'ouvrages déléguée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592139

SARL MILLES CHOSES, 1 Place de l'Eglise, 33112 Saint-Laurent-Médoc, RCS BORDEAUX 512 979 105. Négoce de détail de produits bazar cadeaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592183

SARL HAIR FAMILY, 4-6 Cours de l'Intendance, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 521 388 728. Salon de coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592189

SARL RL RENOV & CONSTRUCTIONS, Zone Ecoparc Complexe Indar, Bâtiment H Rue François Coli, 33290 Blanquefort, RCS BORDEAUX 802 936 633. Installation de structure métallique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592228

SAS COLINET EXPRESS, 26 Avenue Gustave Eiffel, Zone Industrielle du Phare Cs 70101, 33701 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 822 206 868. Transport public routier de marchandises ou loueur de véhicules avec conducteur au moyen exclusivement de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592253

SAS ACTION SPORT BEGLES, 72 Rue du Chevalier de la Barre, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 880 032 875. Toutes activités d'entretien corporel et bien-être. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592282

SAS AEC, 61-69 Rue Camille Pelletan Centre Émeraude 2, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 891 484 776. Holding. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592291

(Jugement du 20 juin 2023)

SARL BIBENS SAILLAN VITICOLE (SARL) (B.S.V.), 9 Avenue Léon Jouhaux, 33210 Langon, RCS BORDEAUX 341 293 835. 1- vente de bouchons, capsules, articles de chais/2 - vente de bouteilles. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592108

SARL URGENCE SECOURS ASSISTANCE (SARL USA), 29 Cours du Général de Gaulle, 33340 Lesparre Médoc, RCS BORDEAUX 411 929 326. Ambulance Vsl. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592117

SARL CAPSLOG INFORMATIQUE, 23 Rue du Pont du Gail, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 422 486 845. Vente de matériel et logiciel création modification et Paramétrage de logiciels assistance technique formation de particuliers et de

professionnels hébergement création de site Web. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592120

SARL SADEM ELECTRO-MENAGER (SADEM), Centre Commercial le Clos du Pin N 17, 33410 Bèguey, RCS BORDEAUX 424 451 433. Vente d'appareils Electroménagers (Tvi Hifi vidéo) de matériel informatique de téléphonie et d'appareils électriques réparation d'appareils Electroménagers Tv Hifi vidéo de matériel informatique téléphonie d'appareils électriques montage d'antennes et d'automatismes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592123

SARL AM DIFFUSION, Zone artisanale la Palu, Entrepôt N°3, 33240 Cubzac-les-Ponts, RCS BORDEAUX 429 479 348. Négoce de gros et au détail de pneumatiques et accessoires, conseil immobilier et marchand de biens. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592126

SARL MONCEAU CITEA, 10 Quai de Paludate, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 433 306 719. Formation professionnelle continue le conseil la recherche et le développement en entreprise. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592128

SARL GIRONDE LANDES PYRENEES LOISIRS (SGL), Allée Ferdinand de Lesseps Espace Economique et Ind, 33470 Gujan Mestras, RCS BORDEAUX 437 543 705. Vente de Mobil-homes et chalets et de tous équipements de loisirs activité de vente de camping-cars et tous véhicules de loisirs location de camping-cars, travaux publics. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592131

SARL CORINTER FRANCE, 19 Avenue de Berlincau, 33160 Saint-Médard-en-Jalles, RCS BORDEAUX 440 140 879. Fabrication et commercialisation de bouchons de liège auprès des acteurs de l'activité Viti-vinicole. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592134

JANNEAU Henri, Marche Municipal, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 447 740 135. Charcuterie, Plats Cuisinés, Boucherie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592137

SARL LA FLEUR DE SEL, 1 Avenue de l'Europe, 33290 Ludon Médoc, RCS BORDEAUX 477 619 456. Boulangerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592142

SARL A3P, 12 Boulevard de la République, 33510 Andernos-les-Bains, RCS BORDEAUX 480 175 231. Hôtel, bar, restaurant, Crêperie, pizzeria, salon de thé (sédentaire) restauration rapide (ambulante). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592147

SARL BOULANGERIE GALLARD, 1 Labergaude, 33540 Coirac, RCS BORDEAUX 484 000 807. Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592150

SARL FOURNET RECTIF' SARL, 24 Allée Blaise Pascal, Zae du Nay, 33470 Gujan Mestras, RCS BORDEAUX 492

993 746. Mécanique rénovation de tous moteurs ajustage rectification et rénovation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592153

DUCLOS Bertrand Laurent Guillaume, 50 Avenue de la Plage, 33470 Gujan Mestras, RCS BORDEAUX 495 191 710, RM 495 191 710. Bar Licence 4 Restaurant Brasserie Vente À Emporier. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592156

SAS MAEANA, 2 Avenue de la Grange Noire, Zone Industrielle du Phare, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 494 719 206. Brasserie ainsi que tout mode de restauration (rapide, Sandwicherie, à domicile, à emporter et Food truck). Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592159

SARL OCEAN DEVELOPPEMENT, 11 Avenue Pierre Mendes France, Immeuble le Pôle, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 498 925 262. Location, achat et vente de tous biens d'équipements et toutes prestations de services en matière de financements. prise de participations dans toutes sociétés relatives à ce domaine d'activités. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592162

SARL FONSECA ET FILS, 7 le Hameau du Centre, 33480 Sainte-Hélène, RCS BORDEAUX 500 067 210. Tous travaux de maçonnerie générale de ravalement intérieurs et extérieurs des sols et des murs de terrassement courants de raccordements à la Voierie et aux réseaux divers d'assainissement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592165

SARL MOZART, 4 Rue du Puits Descoujols, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 504 875 808. Restauration traditionnelle, vente de spiritueux, bar à vins. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592168

SARL C.V.P.N., 4 Quai Deschamps, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 505 138 883. Commerce d'articles de sport et de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592171

SARL AQUITAINE RAVALEMENTS, 26 Avenue Gustave Eiffel, Bp 60322, 33695 Mérignac Cedex, RCS BORDEAUX 508 021 524. Ravalement parement et Étanchéité de façades isolation thermique bardage et peinture. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592174

SARL EGNM, 61 Rue Camille Pelletan Cidex 50, Centre Émeraude, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 508 898 707. Travaux d'électricité générale et climatisation plomberie chauffage isolation vente et pose d'énergies Renouvelables et plus généralement tous les appareils et aménagement permettant des économies d'énergie dans l'habitat. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592177

SARL BOUCLIER NATIONAL DE L'HABITAT, 40 Avenue Gustave Eiffel, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 510 886 955. Traitement curatif et préventif capricornes, termites, Démoussage, isolation, traitements des bois, isolation thermique,

traitement des murs, travaux de couverture de charpente. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592180

SARL FRANCE OFFICE, 4 Avenue Ariane, Parc Cadéra Sud, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 519 203 012. Commerce de gros (commerce inter-entreprises) d'autres machines et équipements de bureau. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592186

SARL SIBEL MODE, 10 Rue Charles Baudelaire, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 521 775 171. Design fabrication vente de vêtements, organisation d'événements. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592192

SARL CUISINES ET MOBILIERS GIRONDAIS - CMG, 3 Rue Lassime, 33190 Gironde-sur-Dropt, RCS BORDEAUX 524 282 845. Achat vente et installation de mobiliers (bureau cuisine restauration) aménagement de magasin. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592195

SARL P.U.M.A., Zone artisanale la Gravette, 33140 Cadaujac, RCS BORDEAUX 529 376 188. Ambulances transport sanitaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592198

SARL MENI TRANS, 19 Rue François Roganeau, Res les Aubiers Apt 1746, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 530 112 283. Petits transports de marchandises de moins de 3,5 tonnes. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592201

SARL HALAL DISTRIBUTION, 22 Rue Racine, 33560 Carbon Blanc, RCS BORDEAUX 788 944 346. Achat vente négoce distribution de tous produits alimentaires (halal) et non alimentaires destinés aux métiers de bouche. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592204

SARL ENTREPRISE JAMIN, 113 Rue Joseph Faure, 33100 Bordeaux, RCS BORDEAUX 789 659 638. Menuiserie fourniture et pose fourniture pose et ponçage de parquet serrurerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592207

SARL BRUNO SERVICES SARL, 11 Rue Ducasse, 33950 Lège Cap Ferret, RCS BORDEAUX 793 021 205. Aménagement espaces verts terrassement vente plantes élagage abattage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592210

SARL BEAUTY CONCEPT 34, 517 Cours de la Libération, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 793 415 845. Salon de coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592213

SARL DORLAU-T, 17 Rue du Père Jabrun, Centre Saint-Christoly, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 798 344 891. Prestations de coiffure mixte, vente de produits capillaires et accessoires de coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302543592216

SARLU SARL ADSAYA CREPERIE, 11 Rue des Augustins, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 799 504 899. Restauration rapide, crêperie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592219

SAS LINGUALI, 11 Cours du 30 Juillet, le Village By Ça, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 802 029 967. Développement et exploitation de solutions techniques de communication notamment dans le domaine de l'interprétariat. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592222

SAS TOMMAE, 2b Rue Cantelaudette, Immeuble Pont d'Aquitaine, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 802 314 765. Import, export, achat, vente, production, négoce et distribution de vins et champagne, liqueurs et spiritueux et tous produits alimentaires frais, d'épicerie fine, de primeur et tous produits dérivés ou liés à Ces produits. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592225

SAS PLATINIUM HABITAT, 12 14 Rue de l'Hermitte, 33520 Bruges, RCS BORDEAUX 803 674 704. Vente, pose, réparation climatisation, chauffage et tout appareil énergie renouvelable. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592230

SARL CORDIER-PUJOLS, 32 Rue de la Haute Lande, 33770 Salles, RCS BORDEAUX 803 759 802. Boucherie, charcuterie, traiteur, épicerie fine, vente de vins et spiritueux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592233

SAS TRAITEUR L'ETHAN, Rue Robert Caumont, les Bureaux du Lac li, Immeuble P. 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 803 936 400. Restauration auprès d'entreprises collectives et particuliers traiteur achat vente de tous produits. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592236

SARL P&P HOLDINGS (P&P), 18 Rue Arnaud de Pontac, 33430 Bazas, RCS BORDEAUX 805 354 511. Caviste, restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592241

SARL AUREMA DEVELOPPEMENT, 65-67 Boulevard du Général Leclerc, Résidence Artémia, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 818 561 318. La prise de participations, animation des sociétés contrôlées, prestations de services en matière de gestion, d'administration et de conseil. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592244

SAS MYYETI, 20 Place Saint-Martial, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 818 760 670. Site internet pour la réservation de voyages en ligne. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592247

SAS AQUITAINE CONSTRUCTION METALLIQUE (ACM), 92 Avenue du Général de Gaulle, 33190 Gironde-sur-Dropt, RCS BORDEAUX 819 840 703. Construction métallique. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592250

SAS Izirush, 9 Rue du Tronc Pinson, Centre Commercial Grand Caillou, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 822 815 601. Développement de logiciel informatique,

commercialisation de logiciel informatique, réalisation de support commercial, livraison à domicile de marchandise. presse loto et jeux divers de la française des jeux, Pmu, librairie, papeterie, bonbons, cadeaux, jouets, salon de thé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592256

SAS LA PIZ'A LOLA, 2 Avenue de Noës, Bâtiment Géraniums, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 824 215 842. Restauration rapide, pizzas, Snacking, sandwichs, plats préparés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592259

SAS RENOV HOME CONFORT, 18 Allée des Colchiques, 33650 Saint-Selve, RCS BORDEAUX 834 236 515. Tous les travaux et conseils en matière de rénovation. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592262

REDELBERGER Michel, 130 Avenue de Maubuisson, 33121 Carcans, RCS BORDEAUX 324 634 633. Boucherie Charcuterie Service De Traiteurs Organisation Et Préparation De Réceptions En Clientèle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592265

SAS EASY2KNOW, 32 Chemin de l'Escourre, 33610 Cestas, RCS BORDEAUX 834 400 681. Programmation informatique ; courtage en opérations de banque et en services de paiement ainsi qu'en assurances. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592268

SARL DA COSTA JEREMIE, 8d Rue du Fief, Lieu-Dit Virefougasse, 33460 Soussans, RCS BORDEAUX 837 576 214. Travaux de maçonnerie, carrelage, plâtrerie sèche. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592271

SAS D.LICE & T.ROIR, 14 Route de Libourne, Local C Espace Canteloup, 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac, RCS BORDEAUX 837 798 875. Fromagerie, Crèmerie, charcuterie, épicerie fine, fruits & légumes, vente à emporter de boissons alcoolisées et non alcoolisées. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592274

SAS LE FOUR A BOIS DE TAYAC, 48 Route de Pauillac, 33460 Soussans, RCS BORDEAUX 842 119 919. Boulangerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592277

GUILHON Sébastien, 3 Rue de Vigneau, 33380 Biganos. Réparation D'Ordinateurs Et D'Équipements Périphériques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592280

BOUYROUX Nicolas, 29 Cours Tartas, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 419 366 810. Coiffure Vente De Produits Se Rattachant À La Coiffure Et À L'Entretien Du Cheveu. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592285

SARL EURL LE CHAUDRON, 6 Rue du Général de Gaulle, 33740 Arès, RCS BORDEAUX 881 717 292. Café, française des jeux, restauration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592288

SARL GCE-BASE 33 (GCE-Base 33), 36 Rue 8 Mai 1945, 33180 Vertheuil, RCS BORDEAUX 891 982 506. Agence de communication et publicité, relation publique, conseil et bureau d'étude, imprimerie, prestations informatiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592294

SARL LE COMPAS, Bassins a Flots N 2, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 384 271 375. Réparation de bateaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302543592111

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT
(Jugement du 19 mai 2023)

SAS LODING, 15 Avenue Gustave Eiffel, 91420 Morangis, RCS EVRY 420 178 550. Commerce de détail chaussures habillement. Jugement du tribunal de commerce de Evry en date du 19 mai 2023, modifiant le plan de redressement, nom du commissaire à l'exécution du plan : Selarl Fides en la personne de Maître Bernard Corre 5 Rue Palestro 75002 Paris.
13302543377076

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
(Jugement du 14 juin 2023)

SARL KGML, Bordes, Chemin du Puy-pezac, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 844 929 943. - bar, restauration. Jugement du tribunal de commerce de Bergerac prononcé en date du 14 juin 2023, la liquidation judiciaire sous le numéro 2023J00057, date de cessation des paiements le 1 février 2022, désigne liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc. Le liquidateur devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.
13302543378662

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CANNES

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE
(Jugement du 23 mai 2023)

SAS CENTRE REGIONAL D'ETANCHEITE ET DE COUVERTURE (CREC), 540 Avenue de la Plaine, Chez Aaes, 06250 Mougins, RCS CANNES 842 444 937. L'étanchéité toiture terrasse, l'étanchéité terrasse accessible, la couverture et isolation toiture, recherche de fuites, Zinguerie et pose de gouttières. Jugement du tribunal de commerce de Cannes en date du 23 mai 2023 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2023J00054 désigne liquidateur Me Cardon Didier 15 Impasse de l'Horloge 06117 Le Cannet, met fin à la mission de l'administrateur Bg & Associes, prise en la personne de Me Stéphanie Bienfait 121 Bd Carnot 06110 LE CANNET.
13302543377197

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE
(Jugement du 13 juin 2023)

SAS GO SPORT FRANCE, 17 Avenue de la Falaise, 38360 Sassenage, RCS GRENOBLE 428 560 031. Vente au détail ou en gros d'articles de sport et de loisirs, de vêtements et d'articles pour l'habillement et d'équipements, de matériels et d'accessoires sportifs ou de loisirs. Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble en date du 13/06/2023 prononçant la Conversion du Redressement Judiciaire en Liquidation Judiciaire - Liquidateurs judiciaires : SELARL BERTHELOT & Associés - Mandataires judiciaires prise en la personne de Me BERTHELOT 16 rue Général Mangin 38100 Grenoble et Maître ROUMEZI Christophe 9 bis rue de New York 38000 Grenoble - Date de cessation des paiements : 26/01/2023.
13302543378645

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE
(Jugement du 31 mai 2023)

SAS 1kubator Opérations, 59 Rue de l'Abondance, 69003 Lyon 3^e Arrondissement, RCS LYON 823 947 486. La domiciliation juridique de personnes physiques ou morales immatriculées au registre du commerce et des sociétés ; l'activité de centre d'affaires ; la dispense et l'organisation d'activités de formation dans tous domaines ; la réalisation de toutes prestations de services notamment dans le cadre d'incubation de Startups ; l'organisation d'événements ; la mise à disposition temporaire de locaux et espaces de travail. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 31/05/2023 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 Lyon CEDEX 03, Administrateur judiciaire : La SELARL AJ UP représentée par Maître Eric ETIENNE -MARTIN 107 rue Servient 69003 Lyon mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 12/05/2023.
13302543377253

(Jugement du 01 juin 2023)

Société coopérative à forme anonyme à capital variable LS SERVICES, 1 Rue du Progrès, 69800 Saint-Priest, RCS LYON 402 525 000. La réalisation de relevés de compteurs et de toutes prestations de services et travaux d'entretien pour toute société concessionnaire ou exploitante de réseaux de tous fluides, la commercialisation, la distribution et l'installation de matériel technologique, services à la personne. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 01/06/2023 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par Me Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette Cs 33434 69441 Lyon CEDEX 03, La SELARL JEROME ALLAIS représentée par Maître Jérôme ALLAIS immeuble l'europe 62 rue de Bonnel 69003 Lyon, Administrateur judiciaire : La Selarl BCM représentée par Maître Eric BAULAND ou Maître Alain NIOGRET 40 rue de Bonnel 69003 Lyon mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion la Selarl AJ PARTENAIRE représentée par Maître Didier LAPIERRE et Maître Ludvine SAPIN 174 rue de Créqui 69003 Lyon mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 17/05/2023.
13302543378619

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 juin 2023)

SAS INFINITE DEVELOPMENT, 20 Rue Cambon, 75001 Paris 1^{er} Arrondissement, RCS PARIS 794 907 964. Organisation et vente, aux professionnels et aux particuliers, de voyages, séminaires individuels, de loisirs, et ou la vente de tous produits et prestations liés à cette activité. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé, en date du 13/06/2023, l'ouverture de la liquidation judiciaire simplifiée sous le numéro P202301681, date de cessation des paiements le 30/05/2023, et a désigné M. Jean Louis Gruter : Juge Commissaire, liquidateur SELARL ATHENA en la personne de Me Charlotte Thirion 16 rue Friant 75014 Paris. Les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc.

13302543378649

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 05 juin 2023)

SAS FLINK, 4 Rue de Marivaux, 75002 Paris 2^e Arrondissement, RCS PARIS 897 639 803. Le négoce, l'achat et la vente en ligne de tous produits alimentaires et d'épicerie, ainsi que de tous produits non alimentaires. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 05/06/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202301594 date de cessation des paiements le 30/05/2023, et a désigné juge commissaire : M. Michel Teytu, administrateur : SELARL BCM en la personne de Me Sandra Beladjine 7 rue de Caumartin 75009 Paris, SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SELARL AXMYE en la personne de Me Jean-Charles Demortier 62 boulevard de Sébastopol 75003 Paris, SELARL BDR & Associés en la personne de Me Marc-Antoine Rey 34 rue Sainte-Anne 75001 Paris, et a ouvert une période d'observation expirant le 05/09/2023, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302543378621

(Jugement du 15 juin 2023)

SAS WEBFORCE3 (.), 18 Rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris, RCS PARIS 817 867 641. La mise en oeuvre d'un programme de formation aux métiers du Web, du mobile et du multimédia et, plus généralement, aux nouveaux métiers. Les formations fournies par la société sont notamment offertes à des personnes sorties du système (fragilité, échec scolaire, reconversion...) et sont prioritairement axées sur les métiers en tension. Pour soutenir des personnes en situation de fragilité, la société s'attachera à maximiser et favoriser le retour à l'emploi de Ces personnes et à proposer une tarification adaptée de ses services ; toutes activités de formation et d'enseignement de toute nature, et notamment toute activité de formation en apprentissage ou en alternance, auprès de toutes personnes morales et physiques. Le Tribunal de Commerce de PARIS a prononcé en date du 15/06/2023 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro P202301735 date de cessation des paiements le 05/06/2023, et a désigné juge commissaire : M. Yvon Donval, administrateur : SELARL EL BAZE - CHARPENTIER en la personne de Me Jonathan El Baze, membre de Solve 41 rue du Four 75006 Paris, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire : SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, et a ouvert une période d'observation expirant le 15/12/2023, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302543378661

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 09 juin 2023)

SAS LUDENDO COMMERCE FRANCE, 126 Rue de la Boétie, 75008

Paris 8^e Arrondissement, RCS PARIS 414 138 842. Vente de tous produits et services du domaine des loisirs et/ou de l'enfant. Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 09/06/2023 arrête le plan de cession au profit de : Société coopérative à forme anonyme à capital variable epse joueclub entente des professionnels spécialistes de l'enfant., Sous le n° P202301250.

13302543378641

CONVERSION EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE DE LA PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 12 juin 2023)

SAS BURTON, 14-16 Boulevard Poissonnière, 75009 Paris 9^e Arrondissement, RCS PARIS 318 148 467. Vente de vêtements. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 12-06-2023, convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, maintient M. Michel Teytu Juge Commissaire, Juge Commissaire suppléant M. Laurent Caniard, la SELARL BCM en la personne de Me Charles-Henri Carboni, 7 rue de Caumartin 75009 Paris et la SELARL THEVENOT PARTNERS en la personne de Me Aurélie Perdereau, 42 rue de Lisbonne 75008 Paris, Administrateur avec pour mission : d'assister, la SCP BTSG en la personne de Me Denis Gasnier, 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine et la SELAFA MJA en la personne de Me Julia Ruth, 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Mandataire judiciaire, prolonge la période d'observation jusqu'au 12-12-2023 fixe la date de cessation des paiements au : 30/04/2023.

13302543378660

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 18 juin 2023)

SAS IGLOO, 71 Boulevard Voltaire, 75011 Paris 11^e Arrondissement, RCS PARIS 807 605 050. Le conseil et le développement en applications pour terminaux mobiles; la conception, réalisation, édition, développement, gestion et exploitation de logiciels informatiques, l'intégration de logiciels, les études et conseils informatiques, la régie informatique spécialisée et l'hébergement de services informatiques, l'installation et la maintenance dans le domaine informatique. Radiation d'office : article R. 123-129-1° du code de commerce, clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal de commerce de Paris du : 13/06/2023.

13302543378647

TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 13 juin 2023)

SA SECURITE PROTECTION, 4 Rue René Cassin Bâtiment Triopolis 3, 33300 Bordeaux, RCS BORDEAUX 348 772 955. La surveillance le gardiennage et les transports de fonds et les interventions de toute nature. Jugement du Tribunal de Commerce de POITIERS en date du 13/06/2023, ouvrant une procédure de redressement judiciaire, désignant en qualité d'Administrateur Judiciaire CBF ASSOCIES représentée par Me Serge CERA 58 Rue de Saint Genès 33000 Bordeaux, avec pour mission : d'assister, en qualité de Mandataire Judiciaire : SELARL MJO représentée par Me Frédéric BLANC 7 Promenade des Cours 86000 POITIERS, et a ouvert une période d'observation expirant le 13/12/2023, date de cessation des paiements le 31/05/2023. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

13302543378646

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 juin 2023)

SARL SUP'ADMISSION, 6 Rue Joseph Lakanal, 31000 Toulouse, RCS TOULOUSE 528 780 141. Enseignement,

l'acquisition des connaissances, les formations, les stages, les préparations aux examens et aux concours. Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 12/06/2023 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur judiciaire : SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me AMIZET 17 rue de Metz 31000 Toulouse. Date de cessation des paiements : 08/05/2023.

13302543378640

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LE MANS

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 06 juin 2023)

SAS E4V (E4V), 10 Rue Vincent Scotto, 72000 le Mans, RCS LE MANS 505 371 252. Sourcing stratégique de systèmes de batteries, recherche et développement test évaluation, développement des fonctions, systèmes complémentaires, fourniture et gestion. Jugement du tribunal de commerce du Mans en date du 06 Juin 2023 arrêtant le plan de cession.

13302543378639

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 26 mai 2023)

SARL SYLVINOV, Route de Beroute, Zone Industrielle Rond Point Général, 40210 Labouheyre, RCS MONT DE MARSAN 331 241 760. Fabrication, représentation, Commercialisation, réparation de matériel agricole, forestier et de Voierie, et de toutes pièces détachées se rapportant à ce matériel. Par jugement en date du 26 Mai 2023, le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan a prononcé l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELAS GUERIN ET ASSOCIEES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2, rue DU 49EME - 64100 Bayonne.

13302543377225

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

CESSIONS / AQUISITIONS



CBF ASSOCIÉS
ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

AJ ASSOCIES et CBF ASSOCIES
CO-ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES
58 RUE SAINT GENÈS 33000 BORDEAUX

**RECHERCHE DE REPRENEURS
FONDS DE COMMERCE
SARL SMART CAFE
GLACIER FRANCHISÉ HÄAGEN DAZS**

Situation : Gironde (Bordeaux centre - Intendance)

Effectifs : 2 salariés et recourt à des extras

Chiffre d'affaires : 244 K€ (2021) / 200 K€ (projet 2022)

Informe les repreneurs potentiels que le délai fixé pour le dépôt des offres est porté au : **26 juin 2023 à 12h.**

Une note de présentation et un accès à la data room seront adressés aux candidats sur demande écrite précisant leur identité et justifiant de la capacité technique, commerciale et financière à intervenir dans cette affaire.

Contacts :

SCP CBT ASSOCIES : Me Christian CAVIGLIOLI/Mme Charline LAMBERT
05 57 59 09 56 / Fax : 05 57 59 12 43
E-mail : clambert@cbfassociés.com
AJASSOCIES : Me Franck MICHEL E-mail : s.renault@ajassociés.fr

L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions de la Cour de cassation, en matière de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

HARCÈLEMENT MORAL

Il résulte des articles 2224 du Code civil et L. 1152-1 du Code du travail que, d'une part, est susceptible de caractériser un agissement de harcèlement moral un fait dont le salarié a connaissance, d'autre part, le point de départ du délai de prescription de l'action en réparation du harcèlement moral ne peut être postérieur à la date de cessation du contrat de travail. Pour la Cour de cassation, ne donne pas de base légale à sa décision la cour d'appel qui, pour écarter la fin de non-recevoir tirée de la prescription de la demande de dommages-intérêts au titre du harcèlement moral, retient que le dernier fait de harcèlement allégué par la salariée est constitué par une lettre de l'employeur datée du 16 octobre 2008, dernier jour du préavis, sans s'expliquer sur la date à laquelle la salariée a pris connaissance de cette lettre. (Cass soc., 19 avril 2023, pourvoi n° 21-24051)

LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

Le juge judiciaire ne peut, sans violer le principe de séparation des pouvoirs, en l'état d'une autorisation administrative de licenciement devenue définitive, apprécier le caractère réel et sérieux du motif de licenciement au regard de la cause économique ou du respect par l'employeur de son obligation de reclassement. (Cass soc., 19 avril 2023, pourvoi n° 21-10133)

S'il appartient au juge, tenu de contrôler le caractère sérieux du motif économique du licenciement, de vérifier l'adéquation entre la situation économique de l'entreprise et les mesures affectant l'emploi ou le contrat de travail envisagées par l'employeur, il ne peut se substituer à ce dernier quant aux choix qu'il effectue dans la mise en oeuvre de la réorganisation. (Cass soc., 19 avril 2023, pourvoi n° 21-19814)

La rupture du contrat de travail résultant de l'acceptation par le salarié d'un contrat de sécurisation professionnelle (CSP) doit avoir une cause économique réelle et sérieuse. L'employeur est en conséquence tenu d'énoncer cette cause de la rupture, soit dans le document écrit d'information sur ce dispositif, remis obligatoirement au salarié concerné par le projet de licenciement, soit dans la lettre qu'il doit lui adresser, lorsque le délai de réponse expire après le délai d'envoi de la lettre de licenciement imposé par les articles L. 1233-15 et L. 1233-39 du Code du travail. Ou encore, lorsqu'il n'est pas possible à l'employeur d'envoyer cette lettre avant l'acceptation par le salarié du CSP, dans tout autre document écrit, porté à sa connaissance au plus tard au moment de son acceptation. À défaut, la rupture est dépourvue de cause réelle et sérieuse. (Cass soc., 19 avril 2023, pourvoi n° 22-11304)

DÉBAUCHAGE

Une société s'était livrée à un débauchage massif des salariés de son concurrent : elle avait contacté la moitié de l'effectif total (11/22 salariés) de ce dernier. Quand bien même ces salariés concernés avaient été déliés de leur engagement de non-concurrence, ce débauchage massif était contraire aux usages loyaux du commerce. (Cass com., 13 avril 2023, pourvoi n° 22-12808)

OCCUPATION PROFESSIONNELLE DU DOMICILE

Si le salarié, qui n'est tenu ni d'accepter de travailler à son domicile, ni d'y installer ses dossiers et ses instruments de travail, accède à la demande de son employeur, celui-ci doit l'indemniser de cette sujétion particulière, ainsi que des frais engendrés par l'occupation à titre professionnel du domicile. En outre, le salarié peut prétendre à une indemnité au titre de l'occupation de son domicile à des fins professionnelles, dès lors qu'un local professionnel n'est pas mis effectivement à sa disposition. Le choix du salarié de travailler, en partie, depuis son domicile ne saurait être considéré comme une sujétion imposée par l'employeur et aucune indemnité n'est donc due à ce titre. (Paris, 16 mars 2023, RG n° 19/09614).

Mention du net social sur le bulletin de paie

La mention du salaire net social doit figurer sur les bulletins de paie édités en juillet 2023, ou en août 2023 pour les employeurs décalant la paie.

Le montant du salaire net social devra désormais figurer sur les bulletins de paie.

La mesure est destinée à permettre aux salariés de disposer facilement du montant de leur revenu de référence pris en compte pour le calcul de certaines prestations sociales (prime d'activité, RSA...). Elle vise à faciliter l'accès aux aides sociales alors que le taux de recours s'avère trop faible.

En principe, l'obligation de mentionner le salaire net social s'applique aux bulletins de paie édités à compter du 1^{er} juillet 2023.

La notion de montant net social s'attache à la date de versement du salaire et non à la période d'emploi. L'obligation concerne donc les bulletins de paie liés à l'activité du mois de juin 2023, dont la rémunération est versée en juillet 2023.

Pour les entreprises pratiquant le décalage de la paie, le ministère du Travail vient d'assouplir sa position et

leur accorde un délai supplémentaire d'un mois. Lorsqu'elles sont dans l'impossibilité d'afficher le montant net social sur les bulletins de paie liés à l'activité du mois de juin 2023, les entreprises pratiquant le décalage de la paie peuvent ne le mentionner qu'à partir des bulletins de paie relatifs à la période d'emploi de juillet 2023 (et donc aux versements de salaires réalisés en août 2023).

Le montant net social correspond au revenu net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux obligatoires, quel que soit leur traitement social ou fiscal (exonérations sociales ou fiscales, déductions, abattements, franchises).

Il diffère de l'assiette sociale ou fiscale.

La rémunération brute du salarié doit ainsi être diminuée de la part salariale de l'ensemble des cotisations et contributions sociales et des cotisations salariales à la complémentaire santé finançant les garanties « frais de santé ».

En revanche, les cotisations et contributions salariales de prévoyance et de retraite supplémentaire ne sont pas à déduire du montant de la rémunération.

Le montant net social devra également être mentionné par les employeurs sur la déclaration sociale nominative (DSN) à compter de janvier 2024. ■

Référence

Ministère du Travail, Foire aux questions, 4 mai 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2023 : 3 666 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AVRIL 2022	AVRIL 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	110,97	117,50	+ 5,9 %
INDICE HORS TABAC	110,19	116,61	+ 5,8 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 ^e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %	
4 ^e TRIMESTRE 2022	137,26	+ 3,5 %	
1 ^{er} TRIMESTRE 2023	138,61	+ 3,49 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,52 €		1 747,20 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 288,04	-2,7%	12,6%	23,1%	7 577,00	6 594,57	France
SBF 120	5 554,52	-2,7%	11,7%	20,9%	5 764,67	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 340,94	-1,2%	14,4%	25,1%	4 408,59	3 856,09	Europe
S&P 500	4 377,09	4,4%	14,0%	19,1%	4 425,84	3 808,10	USA
NASDAQ 100	14 999,51	8,7%	37,1%	33,1%	15 185,48	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 566,49	-2,5%	1,5%	6,2%	8 014,31	7 335,40	Royaume-Uni
DAX 30	16 110,62	-1,0%	15,7%	21,4%	16 357,63	14 069,26	Allemagne
SMI	11 215,91	-3,1%	4,5%	7,0%	11 595,25	10 516,40	Suisse
NIKKEI	33 388,91	8,4%	28,0%	29,6%	33 706,08	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 240,37	-1,3%	4,9%	-2,3%	3 395,00	3 089,26	Chine
VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AEIS FARMA	14,00	-0,4%	3,4%	22,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	12,6%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	3,90	12,7%	-14,1%	40,3%	4,58	3,40	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	3,50	21,1%	207,6%	191,7%	3,52	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	0,0%	11,1%	1,6%	66,50	54,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	500,00	3,3%	5,5%	1,2%	530,00	458,00	7,8%
EAUX DE ROYAN	82,50	-10,3%	0,0%	-12,2%	94,00	76,50	7,0%
EUROPLASMA	0,26	-27,1%	-62,4%	-99,3%	2,38	0,26	-
FERMENTALG	0,81	0,1%	-46,8%	-63,7%	1,66	0,77	-
GASCOGNE	4,15	0,0%	-7,2%	30,5%	4,48	4,02	-
GPE BERKEM	5,00	16,3%	3,3%	-40,5%	7,12	4,12	1,2%
GPE PAROT (AUTO)	1,84	2,2%	-14,0%	-2,1%	2,21	1,74	-
HYDROGENE DE FRANCE	15,76	9,6%	-24,6%	-43,9%	22,70	13,50	-
HUNYVERS	15,55	21,5%	31,2%	30,1%	15,85	11,90	-
I.CERAM	7,80	-7,1%	-23,5%	-46,0%	13,95	7,65	-
I2S	6,20	-3,1%	1,6%	-2,4%	6,45	5,85	1,1%
IMMERSION	3,10	0,0%	21,1%	-32,6%	4,60	2,32	-
IMPLANET	0,17	-5,9%	2,3%	9,8%	0,26	0,17	-
KLARSEN DATA	3,50	31,1%	127,3%	63,2%	3,85	1,47	-
LECTRA	28,25	-2,9%	-19,7%	-20,2%	40,70	26,85	1,6%
LEGRAND	88,84	1,0%	18,7%	25,5%	92,88	75,22	2,0%
MON COURTIER ENERGIE	9,66	0,4%	-	-	9,70	9,65	-
MULTIMICROCLOUD	0,19	0,0%	-52,5%	-56,8%	0,44	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	2,44	0,0%	101,7%	13,0%	2,46	1,20	-
OENEO	14,00	2,2%	0,0%	-2,1%	15,50	12,85	2,1%
POUJOLAT	25,80	2,0%	-7,2%	49,6%	32,60	22,80	0,9%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	31,9%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	4,40	-8,3%	33,3%	10,6%	5,02	3,40	-
VALBIOTIS	4,18	13,9%	16,1%	-31,7%	5,26	3,00	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Lola

**APPRENDRE
LE GRAFF
CHILLER
DANS LES RUES
DE NEW-YORK
DEVENIR
ASTRONAUTE**

Soignée pour un sarcome

**Il n'y a pas
de petits rêves,
il n'y a pas
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?
Quelle que soit sa taille et ses capacités
financières, votre entreprise peut
contribuer à la lutte contre le cancer**

